

ANNEXES

ANNEXE I PRESENTATION DU LIMOUSIN

ESQUISSE D'UNE GEOGRAPHIE ET D'UNE HISTOIRE

L'objet de cette annexe est de présenter quelques éléments de géographie puis d'histoire qui fondent l'unité mais aussi la diversité du Limousin.

1. La géographie physique et humaine du Limousin. Unité et diversité d'un territoire.

1.1 La géographie physique du Limousin : *l'uniformité apparente ; la diversité des terroirs*

Quand on aborde la géographie physique et humaine du Limousin la première impression est celle d'une forte uniformité et d'un fort contraste avec la plupart des régions voisines. Cette unité se lit physiquement dans les sols, dans les paysages, dans l'habitat et dans la population.

Ce qui fonde en premier lieu l'unité géographique du Limousin c'est sa géologie. La région apparaît en effet comme une sorte de promontoire de terrains cristallins et métamorphiques qui domine les sédiments secondaires et tertiaires du Berry au nord, du Poitou et de l'Angoumois à l'ouest, du Périgord et du Quercy au sud. Ce sous-sol porte des terres froides et acides qui se distinguent sans peine des terres chaudes environnantes. Cependant le Limousin n'est pas pour autant un appendice de l'Auvergne dont structure géologique est plus composite avec certes aussi un sous-sol cristallin mais souvent enseveli sous les coulées volcaniques encore fraîches du quaternaire et ses larges vallées alluvionnaires que sont la Limagne et le Forez. Au bloc Limousin à peine entaillé d'étroites vallées on peut opposer un espace auvergnat plus compartimenté. A l'exception de la Bretagne et dans une moindre mesure de l'Ile-de-France, aucune autre région française ne présente une telle unité géologique. Certes sur les bordures du Limousin trois petits territoires présentent des sols de nature différente. Le plus notable est le bassin de grès permiens de Brive encaissé entre les roches métamorphiques du Bas-Limousin et les roches sédimentaires jurassiques du Causse de Martel. Les deux autres sont plus anecdotiques : le minuscule bassin sédimentaire secondaire de Gouzon (Creuse) et les phonolithes, ultimes extensions du volcanisme auvergnat, qui dominent la vallée de Bort-les-Orgues (Corrèze).

Le relief concourt aussi à l'unité du Limousin dont la forme générale est celle « d'un plateau d'où dérivent une mer de collines, un océan de croupes arrondies, une multitude de flancs convexo-concaves »¹ de trois cents à cinq cents mètres d'altitude et qui descend en pente douce vers l'ouest et le nord. Vers l'est, à cheval sur les limites de la Creuse de la Corrèze et de la Haute-Vienne, dominent les lourdes bosses que l'on appelle ici, un peu abusivement, La Montagne bien qu'aucune n'atteigne mille mètres. Ces hauteurs, et quelques autres plus avancées vers l'ouest et le nord (Mont-Gargan, Monédières, Maupuy, Puy de Jouer, Puy des Trois Cornes, Monts d'Ambazac et Monts de Blond), donnent vues de loin l'impression d'un puissant relief qui écrase le paysage d'alentour. Certes, lorsqu'on les gravit, cette impression s'estompe car chacune de ces formes massives n'apparaît guère différente du moutonnement des croupes moins élevées. Mais c'est peut-être lorsqu'on se trouve au fond des innombrables vallées étroites aux flancs abrupts et forestiers et à l'allure torrentielle, que l'illusion d'un paysage montagnard est la plus prégnante.

Mais, plus que les formes naturelles, c'est ce que les hommes en ont fait qui donne son originalité à l'espace limousin. Si nous sommes mal renseignés sur ce qu'étaient les paysages de la région avant les deux ou trois derniers siècles nous pouvons les contempler en ce début de troisième millénaire. Arrivant par la route ou par le chemin de fer, par exemple du Berry ou de l'Angoumois avec leurs espaces presque sans relief où dominent les terres cultivées aux vastes parcelles, on voit en quelques kilomètres le paysage se fermer et changer de couleur. Très vite apparaissent les premières pentes puis les premières croupes boisées séparées par des prairies de plus en plus nombreuses et quelques terres cultivées de plus en plus rares. Partout c'est le vert qui domine : vert des forêts (petites mais innombrables qui donnent l'impression d'un manteau forestier dense), vert des prairies naturelles sur les fonds et les flancs de vallées, vert des terres agricoles consacrées de plus en plus aux fourrages artificiels tels que le maïs. Plus on avance vers La Montagne, plus la forêt se substitue progressivement à ce qui fut au siècle dernier un paysage de landes, de bruyères, de prairies et de terres cultivées. Après avoir noyé les flancs puis les fonds des vallées elle couvre progressivement les plateaux encerclant les derniers espaces agricoles. Feuillus spontanés (ou plus rarement plantés) et damiers de résineux modèlent rapidement un nouveau paysage qui rétrécit sans cesse l'ancien bocage privé de ses haies et ses bouquet d'arbres. Dans le Limousin, en 2009, il y avait plus de forêts que de terres arables (respectivement 33% contre 28% des surfaces)². De la petite propriété paysanne vouée à la polyculture qui subsistait encore au milieu du XX^e siècle il reste surtout des souvenirs. C'est l'élevage des bovins pour la viande de boucherie qui constitue l'essentiel de l'activité agricole. Dernier grand trait de l'évolution récente du paysage limousin qui s'est fait aussi silencieusement que la reforestation : la multiplication des étangs depuis une quarantaine d'années. En 2005 on en comptait près de 9800 pour les trois départements de la région, soit une densité plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale³. Bien que d'une manière moins perceptible que les forêts ils contribuent, eux aussi, au modelage d'un nouveau paysage.

1.2 Derrière l'apparente uniformité, une réelle diversité ?

Vue du sol, ou même du ciel, et à l'échelle de la région, l'uniformité du paysage Limousin n'est pas illusoire. Mais comme l'a fort justement observé Jean-Pierre Delhoume « la diversité se manifeste dès que le champ d'observation se réduit »⁴. Le Limousin compte ainsi officiellement seize « pays » : six en Corrèze, quatre en Creuse et six en Haute-Vienne créés par la loi du 4 février 1995. Ils correspondent, au-delà de leur objet de meilleure coordination des politiques locales et d'aménagement du territoire à un échelon plus étendu que la commune, à une certaine réalité paysagère, économique et parfois même historique. Et d'un pays à l'autre les contrastes sont parfois saisissants.

¹ Olivier BALABANIAN, « *Milieu naturel et paysages ruraux* » dans *Limousin. Corrèze, Creuse Haute-Vienne* », 1984, p. 269

² Direction départementale de l'agriculture de la Creuse, Statistiques agricoles, mai 2009 (Internet)

³ *Ibid.*

⁴ Jean-Pierre DELHOUME, *Les campagnes limousines au XVIII^e siècle*, PULIM, 2009, p. 31

Pour ne prendre que le cas corrézien l'écart est patent entre le « pays de la Haute-Corrèze » aux longs hivers, centré sur le plateau de Millevaches et quasi exclusivement rural avec ses 17 habitants au Km² et le « pays de Brive », appelé parfois « le portail riant du Midi »⁵ plus chaud et bien industrialisé avec ses 90 habitants au Km². Mais on pourrait aussi opposer dans la Haute-Vienne « le pays du Haut-Limousin » centré sur Bellac et ses paysages agricoles ouverts au « pays des Monts d'Ambazac » montagneux et forestier⁶.

Le climat constitue un autre facteur de dissemblance en rapport direct avec le relief. En effet, de ce point de vue, que de contrastes entre l'est et l'ouest de la région : aux 110 jours de gelées annuels de la Haute-Corrèze s'opposent les 50 jours observés à Rochechouart (Haute-Vienne). Ecart aussi des températures moyennes : 8° en Haute-Corrèze contre 11° à Rochechouart (12° à Brive). Ecart encore des précipitations : 1600 millimètres d'eau en Haute-Corrèze pour 900 à Rochechouart (HV.) et 800 à Bellac (HV.).⁷

Cette diversité affecte aussi, en maints endroits, les micros territoires que sont cantons et même les communes à l'exception peut-être de La Montagne où le manteau forestier donne une coloration et un aspect uniformes. La complexité d'un relief essentiellement bosselé, la diversité des pentes, la diversité de la qualité des sols, la diversité des expositions au soleil et un réseau hydrographique aux multiples ramifications ont formé des espaces fortement différenciés qui se succèdent parfois sur quelques centaines de mètres. Tous ces facteurs se combinent pour créer ce que J. M. Desbordes a appelé « une topographie alvéolaire »⁸ qui compartimente le territoire en d'innombrables sous-espaces constitués d'une ligne de crêtes souvent boisée, d'un replat en pente douce et d'un fond de vallée plus au moins marécageux. Cependant aucune de ces alvéoles ne ressemble à une autre. Il est probable que ce trait si particulier du paysage limousin n'a pas été, avec d'autres certes, sans conséquence sur la géographie humaine. Faut-il dire qu'ici comme ailleurs, mais peut-être un peu plus qu'ailleurs, c'est l'action de l'homme sur deux ou trois millénaires qui a façonné les paysages d'aujourd'hui lesquels continuent à se transformer sous nos yeux.

1.3 La géographie humaine du Limousin : une unité évolutive

La géographie humaine du Limousin n'est pas moins originale, nous semble-t-il que sa géographie physique. Cette région d'étendue modeste (17000 Km²) est aussi, avec 740 000 habitants, la moins peuplée de la France continentale. Au total elle ne compte que 65 habitants au km² contre 111 au niveau national mais seulement 41 dans la Corrèze et 22 dans la Creuse. Encore ces données départementales dissimulent-elles des chiffres encore plus bas pour la Montagne limousine dont les limites correspondent à peu près à celles du parc naturel régional du plateau de Millevaches (3200 km², près du cinquième de la région) à cheval sur les trois départements⁹. On ne compte ici que neuf habitants au km² dans le canton de Sornac (Corrèze) et six dans celui de Gentioux (Creuse). Ce sont les densités de pays semi-désertiques comme le Tchad ou le Kazakhstan. La seule grande agglomération, Limoges avec ses 250 000 habitants, concentre plus du tiers de la population régionale. En Corrèze Brive, la seconde ville de la Région, ne rassemble que 50 000 âmes et Tulle, la préfecture, 15 000 seulement. Aucune autre ville n'atteint ce dernier chiffre. Par exemple Guéret, la préfecture de la Creuse, ne dépasse pas 14 000 habitants. La population moyenne des 747 communes du Limousin est inférieure à mille. Mais plusieurs dizaines de ces petites collectivités n'atteignent pas la centaine d'habitants.

De surcroît cette population non seulement est vieille (près de 29 % des Limousins ont plus de 60 ans contre 21,7% au niveau national) mais elle est vieillissante : selon certaines projections de l'INSEE le taux de 40% de plus de 60 ans serait atteint en 2030¹⁰. Malgré un léger gain de population depuis 2005 du à une petite remontée de la natalité et surtout à l'installation dans la région de retraités français et européens (britanniques notamment), l'avenir démographique du Limousin reste incertain dans la mesure où le nombre des exploitations agricoles continue à diminuer et où l'industrialisation déjà faible de ce territoire subit les conséquences des délocalisations.

⁵ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 5

⁶ Internet : divers sites consacrés aux pays du Limousin

⁷ Internet : site Météo-France, Limousin Climat

⁸ Jean-Michel DESBORDES, *Les limites des Lemovices*, dans *Aquitania*, 1981, tome I, p. 37-48

⁹ Internet, site Natura Environnement

¹⁰ INSEE, statistiques provisoires fin 2009

L'autre caractère original de la population limousine réside dans son extrême dispersion en dehors, naturellement, des rares zones urbaines. Cette dissémination est ancienne et remonte au moins au Haut-Moyen Age et peut-être déjà à l'époque gallo-romaine¹¹. En effet ici la cellule sociale de base, après la famille, a été et est encore dans une certaine mesure le « village », que l'on qualifie partout ailleurs de hameau, et dont le nombre crée toujours la surprise pour les originaires du nord de la Loire. Dans les plus petites communes on en compte autour d'une dizaine et dans les plus vastes plus d'une cinquantaine (jusqu'à 94 par exemple dans la commune de Le Grand-Bourg dans la Creuse). Le nombre de maisons de ces villages est très variable. Il peut aller de quelques habitations à plusieurs dizaines. Au point que, parfois, tel ou tel village compte plus d'habitants que le chef-lieu de la commune appelé ici le « bourg ». Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, le bourg de Nouzerines (Creuse) n'avait que neuf maisons et cinquante-quatre habitants alors que le proche village du Mont comptait vingt-deux maisons où vivaient quatre-vingt habitants. En outre quatre autres villages parmi les trente-trois de la commune avaient chacun une population qui approchait celle du bourg¹². La commune, ou avant la Révolution la paroisse, ne constituait pas une micro-communauté à l'égale du village et le bourg, son chef-lieu, était essentiellement un village presque comme les autres à ceci près qu'on y trouvait l'église, le cimetière et plus tard la mairie et l'école¹³.

Autre originalité, presque spécifique du Limousin, de nombreux villages ont possédé, depuis des temps immémoriaux et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des biens collectifs appelés tardivement « biens de section » qui n'étaient aucunement des biens paroissiaux ou communaux, mais des biens propres à ces petites communautés villageoises. Leur composition et leur étendue étaient extrêmement variables. Par village ils pouvaient aller d'un ou deux hectares à plusieurs dizaines. On y trouvait aussi bien des terres cultivables et des pâturages que des bois et des landes ou encore des immeubles à usage collectif (étangs, fontaines, lavoirs, moulins, fours, canalisations)¹⁴. Il est à noter, signe sans doute d'un fort individualisme, que ces biens, répartis de façon assez égalitaire, entre toutes les familles résidant au village (y compris celles installées de fraîche date), n'étaient pas exploités de façon communautaire. En effet chaque famille attributaire exploitait seule son lot à sa convenance.

Ces biens de sections se rencontraient dans les trois départements du Limousin mais, plus fréquemment et sur de plus grandes superficies, dans la Corrèze et dans la Creuse que dans la Haute-Vienne. A la différence des biens communaux qui existent ou ont existé sur l'ensemble du territoire français, on ne les rencontre guère ailleurs qu'en Limousin sauf dans quelques départements proches à savoir le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Lozère. Au XVIII^e siècle ces biens de sections ont représenté de 2 à plus de 40% des surfaces des paroisses. Par exemple à Saint-Victour (Corrèze) ils couvraient alors plus de 600 hectares (41% du territoire) répartis entre 12 des 18 villages de la paroisse. Mais en 1860 ils avaient diminué de moitié et au début du XX^e siècle ils avaient pratiquement disparu.¹⁵

En effet, si pour différentes raisons (cautionnement du paiement de la taille, fixation sur place des pauvres) ils avaient été longtemps assez bien tolérés, à partir de 1750, sous l'influence des physiocrates, ces terres communes deviennent suspectes de favoriser les bas rendements et d'échapper au marché foncier objet des convoitises des bourgeois urbains. Aussi, dans les vingt années qui précèdent la Révolution, les intendants vont-ils favoriser le partage de ces biens communs avec souvent un réel succès. La Convention va poursuivre la même politique en ordonnant en 1793 le partage impératif par tête des communaux après la récolte. Le principe de ce partage, contraire aux usages locaux, provoqua des troubles et ne fut guère appliqué. C'est finalement la loi municipale du 5 avril 1884 qui donnera le coup de grâce.

¹¹ Jean-Michel DESBORDES, *Les origines du village de Creuse*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Henri Hemmer*, Guéret, 1979, p. 101.

¹² Pierre VALADEAU, *Nouveau dictionnaire historique, géographique et statistique de la Creuse*, Guéret ?, 1892, p. 181-182

¹³ On notera cependant qu'un certain nombre de villages avaient une chapelle et un cimetière (il en reste quelques uns au XXI^e siècle) et que d'autres ou parfois les mêmes furent dotés d'une école à la fin du XIX^e siècle.

¹⁴ Nicole LEMAITRE, *Bruyères, communes et mas. Les communaux en Bas-Limousin depuis le XVI^e siècle*, Ussel, 1981

¹⁵ Nicole LEMAITRE, *Bruyères, communes et mas. Les communaux en Bas-Limousin depuis de XVI^e siècle*, Ussel, 1981, p. 59-60

Bien que reconnaissant le droit de propriété des villages sur leurs biens de sections elle permit aux communes, sur pétition des sectionnaires, de les aliéner à titre onéreux mais à prix réduit. L'individualisme agraire avait finalement triomphé et la quasi-totalité des terres fut rapidement répartie entre les habitants des villages concernés sans apparemment beaucoup de difficultés.¹⁶

Actuellement, peuplés d'habitants permanents anciens ou nouveaux et souvent de résidents secondaires, les villages demeurent l'élément structurant de l'espace rural limousin. Comme naguère c'est dans cet habitat dispersé que se trouve la majorité de la population des communes et non dans les bourgs. C'est encore là que s'exercent les solidarités de voisinage entre anciens ruraux de moins en moins agriculteurs et néo-ruraux travaillant le plus souvent dans le tertiaire ou retraités venus parfois de la région parisienne et même de l'étranger. Bien loin de régresser cette dispersion de l'habitat dans les villages aurait même tendance à s'accroître en raison du très bas prix des terrains à bâtir (prix parfois nul quand les terrains proviennent d'un héritage comme c'est souvent le cas). Nichés dans leurs alvéoles de verdure les villages, grâce à la généralisation de l'automobile, ne sont qu'à quelques dizaines de minutes au plus des petits centres de service locaux. Ancien, durable et général ce type d'habitat est l'un des traits forts du Limousin.

Il y a encore une cinquantaine d'années encore on aurait pu dire que la pratique au quotidien des parlers limousins présentait encore les mêmes caractéristiques.¹⁷ Ceux-ci formaient alors avec leurs infinies variantes l'une des cinq « langues » occitanes. Ces parlers limousins étaient déjà constitués dès le X^e ou le XI^e siècle et semblaient avoir connu depuis une certaine stabilité qu'il convient cependant de relativiser. Ces parlers englobaient tout le Limousin actuel et ne débordaient que faiblement sur le nord du Périgord et sur l'est de l'Angoumois. Cependant dans le nord de la Basse-Marche et de la Haute-Marche ils s'étaient partiellement imprégnés de berrichon, l'un des dialectes des pays d'oïl, qui leur avait donné un lexique souvent particulier, une accentuation et une phonétique différentes et très caractéristiques. Ces parlers mixtes formaient, d'est en ouest sur le sud de l'Indre et sur le nord Haute-Vienne et de la Creuse, une bande d'une trentaine de kilomètres de profondeur que l'on appelle parfois « le croissant » en raison de sa forme¹⁸.

Jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotteret de 1539 ces parlers étaient les seuls connus utilisés par la quasi-totalité de la population du Limousin et de la Marche. Naturellement le clergé connaissait plus ou moins le latin et les quelques représentants de l'autorité royale et certains marchands utilisaient le « français ». Bien sûr le français avait été par la suite en progression continue dans les milieux de l'administration royale puis républicaine, dans le monde du commerce et massivement chez les migrants saisonniers (maçons, charpentiers, tailleurs de pierres, etc.) qui travaillaient sur les chantiers de Paris et de Lyon notamment. Mais avant 1914, et malgré la généralisation de l'enseignement obligatoire en français, les parlers locaux restent la langue des échanges de proximité (y compris à la ville et dans les classes aisées) et bien sûr les seuls que l'on pratiquait sous le toit familial. Mais très rapidement, en à peine quarante ans, approximativement entre 1918 et 1960, proscrit de l'enseignement scolaire et professionnel, absent totalement de la presse et de la radio, concurrencé sévèrement par le français dans tous les métiers y compris l'agriculture en pleine modernisation, l'usage des « patois » limousins va rapidement décliner, d'abord dans les villes puis dans les campagnes. Devenus des marqueurs d'archaïsme ils sont devenus, au mieux, la langue confidentielle des octogénaires dont les derniers représentants s'éteignent sous nos yeux. Pour les générations nées après 1960, à quelques exceptions près, ces parlers ne sont même plus compris.

¹⁶ Nicole LEMAITRE, *Bruyères, communes et mas. Les communaux en Bas-Limousin depuis de XVI^e siècle*, Ussel, 1981, p. 38-39 et 50-54

¹⁷ Nous préférons utiliser ce terme de parler plutôt que ceux de « patois » ou de « langue ». D'abord parce l'un et l'autre peuvent laisser croire à l'unicité d'un langage sur l'ensemble du Limousin alors que sur de très courtes distances (une dizaine de kilomètres au plus) les variantes dans la prononciation et le vocabulaire sont sensibles. Ensuite parce que le terme de « patois » a été trop longtemps utilisé, et à mauvais escient, comme synonyme de langage obscur et inintelligible, voir de charabia. Enfin, parce que le terme de « langue » tend à faire croire qu'il y a, ou il y aurait eu (le fameux « limousin langue des troubadours »), là encore, une langue régionale unique, immuable depuis mille ans ou plus, qu'il aurait lieu de faire renaître fut-ce sous la forme d'un sabir figé à tout jamais et médiocrement expressif.

¹⁸ Guylaine BRUN-TRIGAUD, *Le parler de Lourdouéix-Saint-Michel (Indre)*, dans Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, supplément, 1993, p. 2-3

Il n'en subsiste que des traces sous la forme de quelques vocables dont, à l'occasion, on agrémentera une conversation qui ne se fait plus qu'en français. Ainsi meurent doucement des parlers qui furent ceux de tout un peuple pendant un millénaire.

Mais le bloc limousin présente d'autres aspects qui renforcent encore sa singularité. Nous voulons parler ici du religieux et du politique.

Si le Limousin a été évangélisé tardivement, c'est-à-dire plutôt au V^e siècle qu'au IV^e siècle, il l'a été progressivement mais en profondeur. Lorsque meurt au début du IV^e siècle Martial, le premier évêque de Limoges, la christianisation de la région était à peine commencée et probablement limitée à quelques familles de Limoges la seule ville de quelque importance. Était-elle achevée à l'avènement de Rorice, le premier évêque dont l'existence est tenue pour certaine c'est-à-dire à la fin du V^e siècle ? On ne peut répondre positivement avec certitude. En effet, selon l'historien Michel Aubrun, le réseau des grandes paroisses à baptistère ne se constitue qu'au cours du VI^e siècle¹⁹. De fait c'est surtout du VII^e au IX^e siècle que se multiplient les oratoires ruraux habilités à dispenser la totalité des sacrements de l'Eglise. Mais avant l'an Mil le réseau des paroisses tel qu'il a existé jusqu'au XX^e siècle était presque achevé.

Cette christianisation totale durera pratiquement plus d'un millénaire presque sans accroc notable. Dans le Limousin ne surgira aucun schisme, aucune hérésie d'ampleur comparable à ce qu'ont connu d'autres provinces françaises. Le mouvement cathare qui se développa dans le Midi à partir de la fin du XI^e siècle ne toucha pas le Limousin malgré sa relative proximité géographique et malgré son appartenance à la même aire culturelle. Il faudra attendre le milieu du XVI^e siècle pour voir apparaître plusieurs îlots de protestantisme dans une partie de la bourgeoisie marchande de villes telles Limoges, Rochechouart, Le Dorat, Aubusson ou Beaulieu-sur-Dordogne. Malgré le ralliement au calvinisme de plusieurs familles nobles (13% de l'effectif total de la noblesse dans le Haut-Limousin dont un vicomte et quatre barons en 1568) on est très loin pour le second ordre des chiffres observés en d'autres lieux (40% dans l'élection de Bayeux, plus encore dans le Quercy voisin)²⁰. Avant la Saint-Barthélemy (1572), qui se passa à Limoges sans effusion de sang grâce à la sagesse des consuls²¹, la communauté protestante ne comptait en Limousin que quatorze lieux de cultes rassemblant environ 5000 fidèles²². Les troubles tardifs suscités par la Ligue catholique en 1589 furent brefs et se soldèrent par une dizaine de victimes, d'ailleurs toutes catholiques en une exception près²³. Après l'Edit de Nantes (1598) sous l'influence des Jésuites, des confréries laïques, des ordres réguliers foisonnantes et des missions diocésaines les abjurations, pas toujours désintéressées, notamment chez les nobles sont nombreuses. Lorsque, en 1685, l'édit de Fontainebleau révoque l'Edit de Nantes la minorité protestante du Limousin ne compte déjà plus que quelques centaines de familles. Sous la pression des dragonnades beaucoup rennent à leur foi et les autres choisissent l'exil. A ce prix, à la fin du XVII^e siècle, l'unité religieuse de la Marche et du Limousin est reconstituée²⁴.

Les caractéristiques du Limousin sur le plan de la géographie physique et humaine sont, de prime abord, beaucoup plus discrètes que celles de nombreuses autres régions françaises telles que, par exemple, à la périphérie de l'hexagone l'Alsace, la Bretagne ou la Corse ou, à l'intérieur, l'Auvergne. Cependant, nous venons de le voir, le Limousin présente une unité forte (avec des nuances locales multiples) qui s'impose vite à l'observateur un peu attentif. Est-ce que, de son côté, un survol l'histoire de ce territoire fait apparaître une unité de destin ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

¹⁹ Michel AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au XI^e siècle*, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1981, p. 79

²⁰ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion. Le cas du Limousin (vers 1560-vers 1630)*, Publisud, Limoges, 1981, p. 93-95

²¹ *Ibid.*, p. 240-241

²² Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 71

²³ Michel CASSAN, *op. cit.*, 1996, p. 227-255

²⁴ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 230

2. Repères pour une histoire du Limousin. Une unité continue de destin ?

A la différence de ce que l'on observe dans le Périgord voisin les vestiges des temps préhistoriques sont rares dans le Limousin. La relative rudesse du climat, les maigres ressources de la nature et surtout l'absence quasi-totale d'abris naturels sous roche n'ont pas été favorables aux implantations humaines au paléolithique qui n'a laissé que de rares vestiges d'outillage très disséminés sauf dans le pays de Brive. Le néolithique est un peu plus riche. Sur les plateaux de petits peuplements assez nombreux nous ont laissés différents objets en pierres polies importées de régions voisines (Poitou, Causses) et surtout des mégalithes dont une centaine de dolmen, une cinquantaine de menhirs et quelques cromlechs. Il faut y ajouter, témoignages d'une présence humaine plus dense, des enceintes défensives, des tumuli et des tertres funéraires. Vers – 1 200 avant J.C. des Ligures, dont l'apparition coïncide avec l'âge du bronze, se sont ajoutés aux populations anciennes. Vers le VI^e avant J.C. des « Celtes », venus de l'Europe centrale et probablement constitués en tribu, s'implantent dans Limousin. Plus peut-être que les populations auxquels ils se mêlent ce sont des agriculteurs qui travaillent tous les métaux (fer, bronze, or)²⁵. En vérité ce que nous savons de tous ces peuples se réduit à quelques vestiges matériels. Nous ignorons tout de leur histoire, de leurs mœurs, de leurs croyances. Ils n'ont même pas laissé de nom.

Ce n'est qu'à la veille de l'ère chrétienne que quelques éléments de l'identité des habitants du Limousin vont nous être révélés. A partir de là notre région peut s'inscrire aisément dans les divisions historiques classiques : époque gallo-romaine, Moyen Age, Temps modernes, époque contemporaine.

2.1 Le Limousin à l'époque gallo-romaine (- 52 avant-J.C. – 476 après J. C.)

C'est le livre VII des *Commentaires sur la guerre des Gaules* de Jules César qui, comme l'a écrit naguère Désiré Brelingard, «brusquement, nous met en face d'un véritable Etat »²⁶ même si ce dernier terme nous paraît un peu excessif. L'auteur nous apprend que les Lemovices forment l'une des plus vastes civitas du sud de la Loire. Vaste et probablement aussi densément peuplée, elle sera en mesure, en janvier 52 avant notre ère, d'envoyer à Vercingétorix assiégé dans Alésia un contingent de 10 000 hommes, le sixième de l'armée de secours. Le chef de guerre des Lemovices, Sédulius, *dux et princeps*, tombera au combat contre la cavalerie romaine²⁷. Les Lemovices apparaissent quatre fois dans les *Commentaires*. L'avant dernière citation concerne la prise, en 50 avant J.- C., d'Uxellodunum, l'un des derniers bastions de la résistance gauloise, situé soit au Puy d'Issolu dans le Quercy, soit à Uzerche (Corrèze). La dernière mention des Lemovices est relative à la présence au cours de l'hiver - 50 - 49 (ou -51-50) de deux légions romaines en quartiers d'hiver sur leur territoire « non loin des Avernes »²⁸. Bien des hypothèses ont été formulées sur les lieux de campement de ces unités : près d'Ussel, près de Tulle, près d'Aubusson²⁹. Le déploiement d'une telle force militaire (12 000 hommes environ) pourrait être au minimum l'indice que César craignait localement un autre sursaut de la résistance gauloise.

²⁵ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 10-12 ; Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 11-15

²⁶ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 13

²⁷ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 23-24

²⁸ Joseph NOUAILLAC, *op. cit.*, p. 25

²⁹ Gilles LE HELLO, *Lieu présumé où campèrent deux légions romaines durant l'hiver 51-50 avant Jésus-Christ*, dans *Mémoires de la ssnah de la Creuse*, t. 54, 2008-2009, p. 323-326. Se fondant essentiellement et audacieusement sur la toponymie l'auteur propose un site sur les limites des communes de Néoux et de Saint-Alpinien (Creuse)

Bien qu'incorporée sous le gouvernement de l'empereur Auguste à la province d'Aquitaine dont la métropole était Poitiers puis sous Dioclétien à l'Aquitaine première (métropole Bourges) la cité des Lémovices ne disparaît pas et garde une assez large autonomie. Signe de la puissance romaine, la future Limoges reçoit le nom de l'empereur Auguste combiné avec le mot celtique *ritu* (le gué) et devient Augustomitum effaçant le nom de la tribu qui réapparaîtra pourtant (et définitivement) au IV^e siècle sous différents vocables *Lemovicas*, *Lemovix*, *Letmogas* notamment³⁰. Rome, comme partout ailleurs dans son empire, va développer le réseau routier notamment l'axe nord-sud Bourges-Bordeaux et l'axe est-ouest Lyon-Saintes qui se rejoignaient à Praetorium près de Laurière (Haute-Vienne) ou de Saint-Goussaud (Creuse). D'anciennes bourgades gauloises sont reconstruites et agrandies sur le modèle romain telles que Limoges qui prend l'allure d'une petite capitale, Brive et Tulle (Corrèze), Tullum (Toulx-Sainte-Croix), Evaonum (Evaux), Breda (Bridiers) dans la Creuse actuelle. Si l'aristocratie gauloise se romanisa assez rapidement et adopta le mode de vie et la langue des vainqueurs, la grande masse de la population, restée essentiellement rurale, demeura en dehors de ce mouvement. Elle conserva pour l'essentiel sa langue, sa religion, ses coutumes et son niveau de vie bien modeste. Néanmoins ces « gallo-romains » bénéficièrent de la *pax romana* pendant trois siècles et s'imprégnèrent lentement de certaines croyances de la religion romaine, du latin vulgaire, de l'anthroponymie et de la toponymie romaine³¹.

On ne sait pas précisément quand le christianisme a commencé à pénétrer dans le Limousin. Peut-être avec l'arrivée à Limoges du futur saint Martial venu par la route de Lyon dans la seconde moitié du III^e siècle et qui se signale par un certain nombre de miracles. À sa mort pourtant les conversions restent rares et essentiellement urbaines semble-t-il. Elles deviennent plus nombreuses au IV^e mais restent confinées aux principales villes où elles ne vont pas sans difficultés : à Brive l'ermite saint Martin l'Espagnol est décapité pour avoir voulu renverser des idoles. C'est seulement dans le courant du V^e siècle que l'évangélisation gagne progressivement les campagnes. S'ouvre alors une époque de près d'un demi millénaire caractérisée par la chute de l'empire romain d'Occident (476), des invasions et des guerres récurrentes mais aussi par l'apparition, à côté de pouvoirs politiques faibles et instables, d'une nouvelle puissance stabilisatrice : l'Eglise³².

2.2 Le Haut Moyen Âge en Limousin (V^e siècle-X^e siècle)

La période que nous abordons maintenant est en Limousin comme ailleurs extrêmement indigente en documentation. Les écrits rarissimes concernent peu le Limousin et les vestiges matériels sont presque inexistant. L'essentiel de ce qui nous est connu provient de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours composée entre 574 et 594, de la *Chronique de Frédégaire* vers 660 et de ses continuateurs des années 736, 751 et 770. Les vestiges matériels sont au moins aussi pauvres. Ainsi pour l'époque mérovingienne (V^e-VII^e siècle) aucun édifice civil ou religieux de cette époque n'est parvenu jusqu'à nous et pour le reste peu d'objets ont traversé le temps. Quelques monnaies, quelques sarcophages, quelques fragments d'armes, c'est tout³³. Pour les temps carolingiens (VIII^e-X^e siècle) les documents et vestiges matériels ne sont pas plus abondants à l'exception peut-être de la crypte de l'église d'Ahun (Creuse) et de quelques éléments du tombeau de saint Martial découverts à Limoges³⁴.

Dans la seconde moitié du IV^e siècle le Limousin, notamment l'actuelle Corrèze, avait subi les premières attaques de bandes de barbares inconnus. Mais le choc le plus violent fut l'invasion de 406 avec le passage de plusieurs vagues d'envahisseurs (Vandales, Alains, Suèves...) qui ravagèrent systématiquement les villes et le plat pays. Certaines localités détruites ne seront jamais reconstruites à leur emplacement primitif. La dernière de ces invasions, celle des Wisigoths en 419, semble avoir été beaucoup plus pacifique. D'ailleurs le Limousin est inclus dans le royaume wisigothique de Toulouse. Cependant l'adhésion à l'Arianisme de cette peuplade christianisée entraînera un conflit avec le clergé resté fidèle puis avec la population locale.

³⁰ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 27 note (1) et Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 19

³¹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, 1971, p. 20

³² Désiré BRELINGARD, *op. cit.*, p. 21-22 et Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 27-37

³³ Joseph NOUAILLAC, *op. cit.*, 52-53

³⁴ Internet, sites tombeau de saint Martial et Ahun

Alaric, l'un des chefs wisigoths s'emparera de Limoges qui avait refusé un évêque arien et la saccagera en 488. La victoire de Clovis, roi des Francs, à Vouillé (Poitou) entraînera la chute du royaume wisigoth d'Aquitaine.

A partir de la mort de Clovis (511) le Limousin, enjeu très secondaire des partages successoraux des descendants de Clovis, fut cependant le théâtre de plusieurs affrontements sanglants entre les différents compétiteurs. Ce fut notamment le cas lors de la lutte entre Sigebert et Childéric dans les années 573-575 qui eut pour conséquence le pillage de Limoges et d'innombrables destructions dans les environs. Signe parmi d'autres du désordre général en 584 un bâtard de Clotaire I^{er}, Gondowald, est couronné roi « de Neustrie, d'Aquitaine et de Burgondie » à Brive. L'année suivante il est assassiné et le Limousin est rattaché par Childebert II au royaume d'Austrasie³⁵.

Le siècle suivant, qui est celui des derniers mérovingiens, semble comparativement avoir été plus calme pour le Limousin rattaché depuis 613 à l'Aquitaine et qui en suit étroitement la destinée (royaume de 731 à 672 puis duché de 674 à 744). Apparemment ni guerres, ni troubles ne semblent avoir affecté ce territoire pendant le VII^e siècle. Un personnage prestigieux éclaire cependant l'histoire très obscure de notre région. Il s'agit de saint Eloi (588-659) né à Chaptelat près de Limoges dans une riche famille, d'abord orfèvre et graveur de monnaies, puis conseiller successivement de trois rois : Clotaire II, Dagobert et Clovis II. Evêque de Noyon en 641 il avait fondé en Limousin le monastère bénédictin de Solignac³⁶.

Au VIII^e siècle le Limousin devient une marche disputée entre les Aquitains et les Francs après avoir échappé à l'expédition musulmane en direction de Tours. En effet les troupes « sarrasines », où les arabes étaient minoritaires, furent défaites en 732 près de Poitiers par la cavalerie franque de Charles Martel, maire du Palais de Neustrie et d'Austrasie. Bien des légendes sans fondements sérieux ont couru en Limousin, notamment au XIX^e siècle, sur les effets du repli des « Arabes » (ravages divers, siège d'Uzerche, création de l'art de la tapisserie à Aubusson, etc.). Le grand évènement du siècle qui eut un impact désastreux en Limousin fut surtout de 760 à 768 la guerre entre le fils de Charles Martel, Pépin le Bref, couronné roi des Francs et le duc d'Aquitaine Waïffre : guerre de sièges, batailles en rase campagne puis guerre de partisans avec les conséquences habituelles sur les populations des villes et des campagnes. L'assassinat dans le Périgord voisin de Waïffre en 768 donna la victoire définitive aux Francs et ramena la paix dans le Limousin qui sous le règne de Charlemagne (768-814) se releva rapidement de ses ruines. Un comte est installé à Limoges et cogère avec l'évêque le vaste *pagus Lemovicinus*. Le Limousin est inclus dans second royaume d'Aquitaine créé dès 778 par Charlemagne pour son fils Louis dit le Débonnaire ou le Pieux. Devenu empereur en 817 celui-ci il fait plusieurs pèlerinages au tombeau de saint Martial à Limoges et réside à Jocundiac (Le Palais, H.V.). La même année il fait donation de l'Aquitaine à son fils Pépin I^{er}. Jusqu'à la mort de ce dernier en 838 le Limousin connaît la paix.

Mais bientôt la situation se dégrada à nouveau car Pépin II, le fils de Pépin I^{er} (823-838) bien que couronné roi d'Aquitaine ne fut reconnu comme tel ni par son grand-père l'empereur Louis le Germanique, ni par son oncle Charles le Chauve qui fit couronner roi d'Aquitaine en 848 son fils aîné Charles le Jeune dans la basilique de Saint-Martial de Limoges. Troubles et révoltes fomentés par Pépin II continuèrent. En difficulté celui-ci a fait appel aux Normands dès 846. Ces nouveaux envahisseurs convergèrent vers le Limousin en remontant la Vienne, la Charente et la Dordogne. Ils pillèrent puis brûlèrent Limoges et les abbayes de Solignac, de Vigeois, d'Uzerche et de Tulle. Ils reviendront encore trois fois en 856, 864 et 888 commettant les mêmes exactions et faisant régner une insécurité générale dans les villes et les campagnes. C'est Raoul de Bourgogne (890-936), roi des Francs en 923, qui les taillera en pièces en 925 près de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze) les Normands du Limousin mettant un point final à leurs invasions³⁷.

A travers guerres et vicissitudes diverses, c'est un Limousin nouveau qui émerge au X^e siècle. En effet les invasions ont ruiné l'autorité monarchique mise en place par Charlemagne et ses successeurs immédiats. A la fin du IX^e siècle ou au début du X^e siècle on peut estimer que l'Aquitaine a volé en éclats. L'un de ses démembrément est constitué entre Loire et Garonne par le comté de Poitiers qui englobe l'ancien comté mérovingien du Limousin disparu en tant qu'entité distincte disposant d'un pouvoir autonome. Les comtes de Poitiers sont de la dynastie des Guilhem. Personnages plus puissants que les capétiens ils se font couronner et sacrer ducs ou comtes-ducs, comme des rois, à la cathédrale Saint-Etienne de Limoges.

³⁵ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 41-46

³⁶ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et la Marche*, Paris, 1971, p. 25-26

³⁷ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 61

Dans le Limousin ils se font représenter pendant une courte période par un vicomte avec mission de contrôler tout ce territoire. Mais cette vicomté ne subsistera pas longtemps et sera emportée avant la fin du X^e siècle par ce qu'on appelé, peut-être un peu abusivement, « l'anarchie féodale »³⁸.

2.3. Le Moyen Age central (fin X^e siècle – fin XIII^e siècle)

Le Limousin qui sort des brumes historiques de la fin du X^e siècle apparaît comme un territoire politiquement très fragmenté qui n'a plus rien à voir avec l'ancienne *civitas*. La vicomté d'origine a éclaté en six vicomtés, une grande seigneurie et un comté qui ont à leurs têtes des personnages ayant entre eux des liens de parenté et pratiquant une forte endogamie. Ensemble ils tiennent presque tout le pays ce qui ne les empêchent pas de se livrer à leur passion favorite : la guerre. Ces huit territoires sont les suivants à la fin du X^e siècle :

- 1) La vicomté de Limoges qui couvre le sud de la Haute-Vienne actuelle et empiète sur le nord de la Dordogne et l'ouest de la Corrèze. Elle n'a aucune prévalence sur les autres vicomtés et pendant près de trois siècles appartiendra à des membres des familles de Ségur et de Comborn
- 2) La vicomté de Rochechouart à l'ouest de Limoges que possède une branche des vicomtes de Limoges
- 3) La vicomté de Bridiers autour de La Souterraine (Creuse) détenue par une autre branche des vicomtes de Limoges
- 4) La vicomté d'Aubusson à cheval sur le cours supérieur de la Creuse
- 5) La vicomté de Comborn qui couvre tout le nord du département actuel de la Corrèze
- 6) La vicomté de Turenne, déjà la plus riche de toutes, couvre le sud de la Corrèze avec Brive et empiète largement sur le Quercy
- 7) La vaste seigneurie de Chambon (ou baronnie de Combraille) entre la Haute-Marche et l'Auvergne
- 8) Le comté de la Marche divisé en deux territoires séparés par la vicomté de Bridiers : à l'ouest la Basse-Marche (Charroux, Le Dorat, Bellac) et à l'est la Haute-Marche de part et d'autre de la vallée de la Creuse avec Ahun et Guéret³⁹.

Pour compléter le tableau de cet émiettement il faut mentionner encore l'existence de terres relevant du temporel de l'évêque de Limoges entre la Haute-Marche et les vicomtés de Limoges et de Bridiers (Bénévent et le Grand-Bourg de Salagnac dans la Creuse actuelle) et d'autres relevant directement du Poitou (Peyrat-le-Château, Haute-Vienne) et Bourganeuf (Creuse).

Les limites entre ces territoires et ces territoires eux-mêmes n'ont jamais connu la stabilité. Comme l'a souligné D. Brelingard « héritages, acquisitions et guerres modifient constamment la carte de ces seigneuries mouvantes truffées d'enclaves et de terres ecclésiastiques »⁴⁰. Ainsi, en 1040, la vicomté de Comborn perd à la suite d'un partage successoral sa partie orientale (Ussel, Meymac, Egletons) qui devient la vicomté de Ventadour. La vicomté de Brosse, au nord de celle de Bridiers, incluse par mariage dans celle de Limoges avant 950, redevient une entité autonome vers l'an Mil. La vicomté de Ségur résultant d'un partage de la vicomté de Limoges vers 940 réintègre celle-ci par le mariage autour de l'an Mil d'Emma de Ségur avec Gui I^{er} vicomte de Limoges⁴¹.

Entre les vicomtés les affrontements sont presque incessants. Mais le Limousin souffre aussi autour de l'an mil de guerres picrocholines entre seigneurs de rangs inférieurs. A Limoges qui comprend alors deux entités physiquement et politiquement distinctes, la Cité qui relève de l'évêque et le Château où se trouve la riche abbaye de Saint-Martial, les affrontements parfois sanglants sont monnaie courante.

³⁸ Joseph NOUAILLAC, *op. cit.*, p. 68 ; Désiré BRELINGARD, *op. cit.*, p. 27-30

³⁹ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, Limoges, 1943, p. 67-70

⁴⁰ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et la Marche*, Paris, 1971, p. 36

⁴¹ Christian RÉMY, *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin*, 1, X^e-XIV^e siècle, Limoges, 2006, p. 20-22

C'est peut-être ce climat de violence endémique qui a conduit les évêques de Limoges avant et après l'an mil à s'impliquer dans le mouvement de la « paix de Dieu » destiné à limiter l'anarchie féodale avec sans doute, comme l'a observé Dominique Barthélemy, le souci premier de préserver les intérêts de l'Eglise. Quoiqu'il en soit, c'est bien dans l'espace Limousin que se sont tenus la plupart des conciles ou des synodes qui ont promu et encouragé ce mouvement : Charroux (989), Limoges (994) et Limoges encore en 1031⁴². Le concile Charroux avait prononcé l'excommunication des seigneurs trop brutaux, « enfants d'iniquité qui dépouillent le laboureur des fruits de son travail ». En 1031 l'évêque de Limoges, Jourdain de Laron, excommunie de nouveau les chevaliers qui refusent « d'assurer paix et justice »⁴³. Jusqu'à quel point ces menaces ont-elles modifié positivement le comportement des seigneurs belliqueux ? En tout cas elles ne sont pas une remise en cause de l'ordre féodal puisque les évêques comptent sur les bons chevaliers pour ramener les mauvais dans le droit chemin⁴⁴.

Mais, au XI^e et surtout au XII^e siècle, si les guerres seigneuriales persistent elles sont de moins en moins l'élément dominant de la société limousine. Favorisé par un climat plus chaud, « le petit optimum climatique » lequel, selon E. Le Roy Ladurie, va de 750 à 1230 environ un certain décollage économique, semble commencer à partir de l'an Mil et s'accélérer au cours du « beau XII^e siècle »⁴⁵. Il se manifeste par une amélioration des rendements des terres agricoles agrandies par la multiplication des défrichements. C'est cette production accrue qui permet une véritable floraison d'édifices civils et religieux. C'est le temps où se reconstruisent les villes et où surtout apparaissent les « châteaux ». Ces derniers, autour de l'an Mil étaient simples mottes surmontées d'une fortification légère (une tour en bois le plus souvent). Elles se sont comptées par centaines dans le Limousin de cette époque, parfois isolées, parfois formant un groupement de mottes comme à Bridiers ou à Drouilles (Creuse). Certaines ont subsisté jusqu'au XII^e siècle et même plus tard. Mais dès le début du XI^e siècle ce sont des constructions plus puissantes faites de pierres, les « châteaux-forts, qui se multiplient et s'ajoutent aux mottes anciennes. Dans le Limousin du XII^e siècle, rares sont les paroisses qui n'ont pas leur construction féodale⁴⁶. Certains châteaux-fort deviennent par leurs dimensions imposantes des éléments structurants du paysage tels ceux de Crozant (Creuse), de Turenne, de Ventadour, de Merle (Corrèze), de Montbrun, de Chalucet et de Chalus (Haute-Vienne)⁴⁷.

L'enrichissement relatif du Limousin va se manifester aussi par la construction ou la reconstruction de nombreuses églises paroissiales en deux campagnes principales : l'une autour de l'an Mil et l'autre aux XII^e et XIII^e siècles. Il reste actuellement de cette période plus de trois cents édifices en totalité ou en partie romans. Ceux de la période postérieure, encore plus nombreux, sont caractéristiques de la région : allure générale massive, voûtes brisées, baies étroites et contreforts puissants. Cette époque est aussi celle où l'on édifie des lanternes des morts qui sont de hautes colonnes de pierre hexagonales et creuses permettant de hisser le soir un fanal pour appeler les vivants à prier pour les défunt. Il en reste une vingtaine dans le Limousin qui en a le quasi-monopole. Certaines, comme celle de La Souterraine, d'une rare élégance, d'autres sont plus frustres comme celle de Saint-Goussaud (Creuse). La vitalité religieuse des XI^e et XII^e siècles soutenue par des moyens matériels accrus s'est aussi exprimée par la création de nombreux monastères, la plupart cisterciens. On comptera vingt-six abbayes et deux cents prieurés au XIII^e siècle dans le Limousin⁴⁸.

Ce Limousin des deux premiers siècles du second millénaire est loin de constituer une enclave repliée sur elle-même. Il est au contraire largement ouvert sur l'extérieur et son rayonnement se manifeste bien au-delà des territoires voisins. L'éclat de ce que certains ont appelé « la civilisation limousine »⁴⁹ touche les domaines, religieux, artistique et aussi militaire.

⁴² Dominique BARTHÉLEMY, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale (980-1060)*, Fayard, Paris, 1999, p. 263-265 et 369-371

⁴³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 78-79

⁴⁴ Dominique BARTHÉLEMY, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale (980-1060)*, Fayard, Paris, 1999, p. 375

⁴⁵ Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, Paris, 1983, vol. 2, p. 40-41

⁴⁶ Christian RÉMY, *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin*, Limoges, 2006, 2 volumes

⁴⁷ Désiré BRELINGARD, *Histoire de la Marche et du Limousin*, op. cit., p. 36-37

⁴⁸ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine* op. cit., p. 79

⁴⁹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin de la Marche*, op. cit., p. 51-52

Le réseau serré des établissements monastique et des paroisses qui s'achève au XI^e siècle a favorisé un élan spirituel qui s'exprime par la création de nombreux lieux de pèlerinage dont au moins deux ont alors une aura internationale. Le premier est celui des reliques de saint Martial autour desquelles a été reconstruite au XI^e siècle à Limoges une puissante abbaye. Elle deviendra si influente qu'elle fera reconnaître par deux conciles provinciaux en 1028 et 1031 puis par le pape la qualité d'apôtre à saint Martial. Dès lors le culte du premier évêque de Limoges attirera des foules à l'égal de celui de saint Martin de Tours. D'autant que le tombeau de saint Martial est sur l'un des principaux chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle⁵⁰. L'autre grand centre de pèlerinage du Limousin de réputation européenne est celui des reliques de l'ermite saint Léonard que l'on vient prier pour la libération des prisonniers à partir du XI^e siècle à Saint-Léonard-de-Noblat à une journée de marche de Limoges. Signes forts de la réputation de saint Léonard : d'une part, 600 lieux de culte lui sont dédiés en France et 41 dans douze pays Europe et, d'autre part 130 représentations subsistantes lui sont consacrées en France et plus de 400 dans 16 pays d'Europe, notamment en Europe centrale⁵¹.

Peut-être faut-il aussi compter parmi les manifestations de la vitalité religieuse du Limousin et de son rayonnement au début du XII^e siècle l'élection au trône de saint Pierre d'un simple moine de l'abbaye d'Uzerche du nom de Maurice Bourdin qui régna trois ans (1118-1121) sous le nom de Grégoire VIII. Excommunié pour avoir couronné l'empereur d'Allemagne Henri IV lui-même excommunié, déclaré antipape, le pape limousin sera chassé par le vrai pape Calixte II.

La notoriété du Limousin au XI^e siècle et surtout au siècle suivant tient aussi à l'apogée d'une activité artisanale ancienne : l'orfèvrerie. Déjà au début du VII^e siècle saint Eloi avait ouvert à l'abbaye de Solignac un atelier où l'on travaillait l'or, métal assez abondant localement. Au milieu du XI^e siècle c'est aussi dans un monastère, celui de Saint-Martial de Limoges que prend son essor une nouvelle activité, l'orfèvrerie émaillée destinée à la production d'objets religieux (châsses, reliquaires, ciboires, chandeliers, etc.). C'est ce que l'on a appelé l'*opus Lemovicum*, « l'œuvre de Limoges » qui est exportée dans toute l'Europe et notamment en Italie, en Espagne et en Allemagne où elle concurrence les productions locales. Au cours du XII^e siècle cette activité prestigieuse passe progressivement aux mains d'artisans laïcs groupés dans la confrérie de saint Eloi. Ceux-ci produisent parallèlement de plus en plus d'objets à usage profane (plaques tombales armoriées, gémellions armoriés, coffrets, etc.)⁵².

Un autre domaine dans lequel le Limousin a eu un rôle pionnier dans le Moyen Age central est celui de la création littéraire. A l'origine, celle-ci doit beaucoup aux enseignements dispensés par l'abbaye bénédictine de Saint-Martial qui disposait d'une importante bibliothèque, la plus riche de France après celle de Cluny semble-t-il⁵³. Elle contenait notamment des vies de saints Limousins (Martial, Léonard, Eloi, Valérie) composées en latin par les moines de l'abbaye à partir du IX^e siècle, premiers pas d'une littérature locale. C'est aussi à Limoges, autour de l'an mil, qu'est composé le premier texte en langue vulgaire limousine appelé *Poème de Boèce* qui est une interprétation des *Consolations philosophiques* de Boèce à l'usage des laïcs. Un peu plus tard Israël, moine du Dorat, écrit et chante en parler limousin une *Vie de Jésus* et une *Bible*⁵⁴. Vers 1131 Gérald Bechada, un parent de la grande famille des Las Tours, écrit le premier poème épique en parler limousin, *La chanson d'Antioche*, qui raconte les exploits de la chevalerie limousine lors de la première croisade⁵⁵.

⁵⁰ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 79

⁵¹ *Saint-Léonard-de-Noblat, un culte, une ville, un canton*, Cahier de l'inventaire 13, Ministère de la culture, Saint-Léonard-de-Noblat, 1988, p. 17-19. Naturellement paroisses et représentations sont celles qui ont été dénombrées à la fin du XX^e siècle

⁵² Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 103-105 ; Désiré BRELINGARD, op. cit., p. 51-52 ; Internet : site du musée de l'évêché à Limoges, site du musée du Mans ; site du musée du Louvre

⁵³ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 120

⁵⁴ Désiré BRELINGARD, op. cit., p. 53

⁵⁵ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 121

Au XI^e siècle encore un moine de Saint-Martial compose en latin mêlé de passages en langue vulgaire une *Parabole des Vierges sages et des Vierges folles* que l'on joue en pièce de théâtre à l'intérieur de la basilique à l'occasion des grandes fêtes. On y entend les lamentations des Vierges folles : « las ! las ! chaitivas ! Las ! Maleuras ! trop n'y an deurmit »⁵⁶. Mais plus que le théâtre religieux, c'est la poésie lyrique qui est la marque littéraire du Limousin du XII^e siècle. En effet cette province est le berceau des troubadours qui pensent et écrivent et chantent exclusivement en langue limousine. Ce mouvement puissant durera un siècle et demi. Il commence dans les premières années du XII^e siècle avec les *cansons* de Guillaume IX (1071-1126) comte de Poitiers. Vient ensuite une longue lignée de troubadours : Bernard de Ventadour (1145-1190) le héraut de l'amour courtois et le plus talentueux, Bertrand de Born (1140-1207), le chantre des expéditions féodales, sans compter plus d'une vingtaine d'autres dont certains n'ont laissé que quelques vers ou simplement un nom. Les troubadours ont cultivé des genres poétiques extrêmement divers : certes beaucoup la *chanson d'amour* courtois, mais aussi *le sirventès* à caractère politique, *la chanson de guerre*, *le planh* qui est un chant funèbre, le *tenson* qui est une discussion sur un sujet poétique ou amoureux, ou encore la *pastourelle* échange amoureux entre un berger et une bergère⁵⁷.

Il est enfin un dernier aspect de la vitalité intellectuelle du Limousin de ce temps doit être évoqué même s'il est resté confidentiel étant resté enfoui pendant des siècles au fond des bibliothèques des monastères. Nous voulons parler des nombreuses chroniques historiques écrites en latin par un certain nombre de moines dont on ne dira jamais assez les services qu'elles ont rendus et rendent encore aux historiens. A côté des grands noms comme Adémar de Chabannes (+ 1034) le chroniqueur de l'an mil, de Geoffroy de Vigeois (+1185) « l'historien » du XII^e siècle limousine et de Bernard Itier (+1225), toutes les grandes abbayes (Saint-Martial, Grandmont, Uzerche, Tulle) ont eu des annalistes, les « anonymes » qui nous ont laissé textes plus secs bien souvent mais non dépourvus d'intérêt pour la connaissance de la vie ces temps lointains⁵⁸.

2.4. La fin du Moyen Age (XIII^e – XVI^e siècle)

Le commencement du XIII^e siècle marque un tournant dans l'histoire du Limousin qui devient l'un des enjeux territoriaux de la rivalité franco-anglaise. En effet en 1158 le mariage d'Aliénor, duchesse d'Aquitaine, avec le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt fait passer le Limousin dans le royaume anglo-normand angevin. Le nouveau roi se fait aussitôt couronner duc d'Aquitaine dans la cathédrale de Limoges. En 1169 il donne à son second fils Richard, dit Cœur de Lion, le Limousin en apanage. Celui-ci devra réprimer en 1176 et 1183 deux soulèvements des vicomtes du Limousin en faisant appel à des routiers qui ravagent les campagnes. C'est en voulant écraser une nouvelle révolte du vicomte de Limoges Adémar V que Richard Cœur de Lion trouve la mort en 1199 en assiégeant le château de Châlus (H.V.). Le Limousin passe alors dans les mains du roi anglo angevin Jean-Sans-Terre qui coalise vite contre lui les vicomtes et le comte de la Marche alliés roi de France Philippe Auguste. Finalement en 1214 Limousin et Marche restent aux Lusignan mais sous souveraineté française. Dans la longue période qui va de la victoire de Richard Cœur de Lion sur les féodaux (1183) au milieu du XIV^e siècle ces deux provinces vivront globalement en paix. Celle-ci sera cependant troublée, essentiellement dans certaines villes de 1258 à 1271, par l'étrange décision de Louis IX de restituer au roi d'Angleterre le « domaine utile » des diocèses de Limoges, Cahors et Périgueux. En conséquence à Limoges s'exercent deux souverainetés : celle du roi de France sur la Cité (la ville de l'évêque) et celle du roi d'Angleterre sur le Château (la ville du vicomte). Les bourgeois tentent de s'affranchir complètement de leur vicomte, d'où un conflit armé avec ce dernier. En fin de compte les bourgeois y perdront la plupart de leurs droits acquis au siècle précédent sous les Plantagenet (justice, police, monnayage, libertés diverses)⁵⁹.

⁵⁶ « Hélas ! Hélas ! Nous les mauvaises ! Hélas ! Malheureuses ! Nous avons trop dormi ! »

⁵⁷ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 123-130

⁵⁸ *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 122

⁵⁹ *Ibid.*, p. 86-93

La tranquillité relative du Limousin, aux fléaux naturels près (calamités agricoles et épidémies assez fréquentes et redoutables), va prendre fin avec la guerre de Cent Ans qui commence en 1337 et la Grande Peste ou peste bubonique. Cette dernière, partie de Marseille en 1347, atteint le Limousin en 1348. Mais ici elle semble avoir eu des effets limités et circonscrits à quelques localités du Bas-Limousin : Tulle et certaines paroisses des environs d'Uzerche. Mais ce sont surtout les « retours de peste » ultérieurs, limités dans leurs conséquences et dans leurs extensions géographiques mais fréquents (on en a relevé trente-cinq de 1347 à 1502) qui ont « certainement marqué les corps et les esprits »⁶⁰.

Mais c'est probablement la guerre de Cent ans qui va constituer le pire fléau du Limousin de la fin du Moyen Age. Dès 1346 des bandes venues de l'Aquitaine anglaise font de brèves incursions dans le Bas-Limousin. Après la défaite de Poitiers (1356) le Limousin et la Marche sont envahis par des troupes d'anglais et de routiers à leur solde. La Marche, possession d'une branche cadette des Bourbons depuis 1327, voit toutes ses places fortes tomber les unes après les autres avec les violences et les pillages qui s'en suivent. Limoges doit se soumettre au Prince Noir. En application du traité de Brétigny (1360) la Marche et le Limousin passent sous souveraineté anglaise. Pour peu de temps car, dès 1370, les troupes royales françaises s'emparent de la Cité de Limoges (le Château restant aux Anglais). Le Prince Noir, presque mourant, la reconquiert un mois plus tard, la pille, l'incendie et massacre trois cents habitants. Victoire sans lendemain car l'habile politique de Charles V, qui sait concéder franchises et priviléges aux bourgeois des villes, fait basculer le sort en sa faveur. Limoges passe dans le camp français dès 1371, la Marche est reconquise en 1373 et le Bas-Limousin l'année suivante.

Séquelle de la guerre franco-anglaise, la grande calamité de la fin du siècle est constituée par les bandes de routiers qui mettent en coupe réglée un Limousin que l'autorité royale est loin de contrôler entièrement. En effet dans les années 1380-1393 les « ligues de brigands », comme les désigne Froissart, tiennent plusieurs châteaux parmi les plus puissants (Ventadour en Bas-Limousin ou Chalucet près de Limoges) à partir desquels elles rançonnent le plat-pays pouvant réunir à l'occasion 5 ou 600 cents lances (3 à 4 000 hommes) soit autant que bien des troupes régulières royales⁶¹. L'un de ces chefs de bande Mérigot Marchès qui tenait la forteresse de Chalucet, résuma ainsi à son procès les agréments de ce qui avait été son aventure criminelle : « Quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous... Par ma foi, cette vie était belle et bonne »⁶². Exécuté à Paris en juillet 1391 il était mort sans exprimer le moindre repentir. Le bilan des exactions des routiers sur les rustres est très mal documenté⁶³. Il semble avoir été lourd mais inégal d'un territoire à un autre : la Marche aurait beaucoup moins souffert que les Bas et Haut-Limousin.

L'éradication des principales bandes (mais il en subsistera) à la fin du XIV^e siècle ne procure qu'un mieux tout relatif. Dans la première moitié du XV^e siècle, on note de nombreux conflits très localisés que Jean Tricard a appelé « les guerres inconnues » ou « les guerres au village » oubliées des grandes chroniques du temps très focalisées sur le conflit des Armagnacs contre les Bourguignons qui se déroule alors loin du Limousin. Pourtant ces guerres locales semblent avoir été fréquentes mais spatialement circonscrites touchant tantôt les villes et tantôt les campagnes et parfois aussi les unes et les autres. On est là souvent dans des enjeux purement locaux et des querelles de personnes mais qui affectent toutes les classes de la société. La lutte entre deux prétendants nobles au siège épiscopal de Limoges de 1412 à 1426, ou l'affrontement vers 1425-1426 entre d'une part les bourgeois du Château de Limoges unis derrière leurs consuls et d'autre part un parti favorable au vicomte de Limoges coalisé avec un parti royal, en sont des exemples. Dans le second cas le conflit va peser durement sur le monde rural des environs. Le frère du vicomte de Limoges, Jean de L'Aigle, dépité de n'avoir pu mettre la main sur le Château pille les environs de Limoges où les bourgeois ont des terres.

⁶⁰ Jean TRICARD, *Les campagnes du Limousin du XIV^e au XVI^e siècle. Origines et limites d'une reconstruction rurale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 40-43

⁶¹ Jean TRICARD, *Les campagnes du Limousin du XIV^e au XVI^e siècle. Origines et limites d'une reconstruction rurale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 19

⁶² *Ibid*, p. 20-21

⁶³ En fait la principale source, très indirecte, des méfaits des bandes se trouve dans les récits de *Miracula Sanctis Martialis* (1388) qui mettent souvent en scène des paysans victimes des brigands « anglais » ou autres qui doivent leur salut à l'intervention du saint patron du Limousin

En représailles ces derniers saccagent les domaines des seigneurs alliés au vicomte dans un périmètre de vingt à trente kilomètres au sud-est de Limoges⁶⁴. Bien d'autres conflits de ce type naîtront jusque dans les années 1440. C'est seulement après l'expulsion des derniers brigands du château de Chalucet par l'armée royale en 1445 que l'on pourra dire que le Limousin est enfin en paix⁶⁵.

Mais si ce territoire échappe aux révoltes nobiliaires du règne de Louis XI et de début de celui de Charles VIII, il ne connaît pas pour autant la prospérité. La reconstruction des campagnes limousines qui commence dans les années 1390 va s'étaler sur un siècle à un rythme lent mais continu qui contraste avec ceux, plus rapides et plus importants, d'autres régions comme le Bordelais ou l'Ile-de-France, elles aussi fortement éprouvées par les guerres. Ceci est peut-être due aux calamités diverses qui ont frappé le Limousin au cours des XIV^e et XV^e siècles et qui tiennent pour une bonne part, outre aux « grands hivers », à un climat plus froid que celui des territoires précités. Les récoltes, déjà à faibles rendements dans les bonnes années, en souffrent et des disettes, parfois les famines (dix-huit de 1331 à la fin du XV^e siècle), s'ensuivent favorisant les épidémies qui frappent certes les plus pauvres mais aussi les plus fortunés⁶⁶. Comme l'observe Jean Tricard « les mauvaises années qui se succèdent pendant une dizaine d'années, et pas seulement pendant deux ou trois, posent le problème des réserves en termes moins spectaculaires mais tout aussi dramatiques »⁶⁷.

La formule de Froissart qualifiant le Limousin de « pôvre pays » à la fin du XIV^e siècle vaut aussi pour le XV^e siècle⁶⁸. C'est pourquoi la reconstruction sera si longue et si peu visible. Ni les paysans misérables, ni, par voie de conséquence, les seigneurs appauvris, ni la bourgeoisie marchande aux moyens et aux ambitions limités, n'ont eu la possibilité de faire mieux. Du pouvoir royal on ne pouvait rien attendre. Lui-même à court d'argent il se positionnait essentiellement en perceuteur de taille et non en redistributeur ou en payeur de dommages de guerre, notions qui lui étaient totalement étrangères. Restaient les seigneurs ecclésiastiques qui possédaient une bonne partie du sol limousin. Mais, d'une part, ils s'étaient lancés dans une politique de réduction des rentes pour favoriser la reconstruction de leur temporel d'où une baisse de leurs revenus, et d'autre part, ils s'étaient donné comme objectifs prioritaires la charité publique en distribution notamment de vivres et vêtements. De plus la remise en état des églises saccagées ou en ruine et la reconstitution de leurs trésors disparus coûtaient cher. Après cela il restait bien peu pour la reconstruction des campagnes⁶⁹.

Cette reconstitution lente du patrimoine bâti et agricole du Limousin et de la Marche portera quand même ses fruits entre la fin du XV^e siècle et le commencement des guerres de Religion, c'est-à-dire vers 1560. Ce cours laps de temps, à peine deux ou trois générations, correspond, nous semble-t-il, plus à une fin du Moyen Age qu'à un début des Temps modernes. On pourrait parler ici d'une évolution lente sans rupture avec le passé récent, d'une reconstruction à l'identique et non d'une véritable Renaissance. Les effets positifs d'une paix retrouvée se font sentir principalement dans trois domaines : l'administration, l'économie et les arts.

Dans cette phase terminale du Moyen Age l'emprise royale se fait de plus en plus sentir sur le Limousin dans le domaine des organisations financière et judiciaire. Les subdivisions financières héritées de Jean le Bon sont modifiées à plusieurs reprises dans les années 1540-1560, signe certes des hésitations du pouvoir royal mais surtout sa volonté de mieux contrôler un domaine vital pour ses intérêts. Il est notamment créé la grande généralité de Limoges en 1558 qui comprend trois élections limousines (Limoges, Tulle et Bourganeuf) et quatre élections extérieures. Les ressorts judiciaires sont aussi réorganisés partiellement.

⁶⁴ Jean TRICARD, *Les campagnes du Limousin du XIV^e au XVI^e siècle. Origines et limites d'une reconstruction rurale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 29

⁶⁵ *Ibid.*, p. 35

⁶⁶ Jean TRICARD, *Les campagnes limousines du XIV^e au XVI^e siècle, op. cit.*, p. 35-43. La famille des notaires Benoist de Limoges perd entre 1389 et 1434, essentiellement du fait de huit épidémies successives, quinze de ses membres

⁶⁷ *Ibid.*, p. 39

⁶⁸ Sébastien FROISSART, *Chroniques*, Paris 1869-1931, tome VIII-2, p. 270

⁶⁹ Jean TRICARD, *Les campagnes du Limousin du XIV^e au XVI^e siècle. Origines et limites d'une reconstruction rurale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996, p. 197-198. Notons que si l'élection de trois papes limousins au trône pontifical d'Avignon entre 1342 et 1378 (Clément VI, puis Innocent VI et enfin Grégoire XI) a eu pour conséquence, par un népotisme débridé, la nomination de plus de quatre cents prélates limousins ceux-ci ne sont pas souciés de transférer la moindre partie de leurs revenus à leur terre natale.

Ainsi par exemple Limoges est dotée d'un présidial en 1551⁷⁰. Mais le plus important est ailleurs. « L'administration s'exerce au nom du roi, par l'intermédiaire d'hommes du roi. Les officiers, sénéchaux, gouverneurs sont nommés et révoqués par lui... Les états provinciaux perdent le droit de discuter le chiffre des impôts... Après 1514 leurs avis seront strictement consultatifs »⁷¹. Au point que l'on a pu parler d'une véritable invasion du pouvoir central en Limousin⁷². Seule, et encore pour deux siècles, la vicomté de Turenne va conserver ses Etats qui votent chaque année des impôts très légers et nomment leurs propres officiers. Ce petit territoire de 70 000 habitants environ est en fait un paradis fiscal où l'on ne paye pas la lourde taille royale⁷³.

Dans les deux premiers tiers du XVI^e siècle le Limousin connaît une croissance économique, certes modeste (« à moitié manquée » écrit Jean Tricard⁷⁴), mais réelle car, comment expliquer que la partie la plus fortunée de la bourgeoisie urbaine ait pratiqué sur une assez large échelle une politique de prêts aux paysans (baux à cheptel, prêts sur gages, rentes constituées, etc.) ? Sans doute faisaient-ils confiance aux capacités de remboursement de leurs emprunteurs, donc à leur aptitude à dégager une plus value. De même la renaissance du commerce et de l'artisanat dans les villes et les gros bourgs ne pouvait trouver sa source principale ailleurs que dans la clientèle campagnarde. Celle-ci trouvait des débouchés pour ses productions dans les marchés urbains (viandes, céréales, légumes) et dans petites industries locales qui connaissaient alors un certain essor (laine pour les draps de Tulle et pour les tapisseries d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde), peaux pour les tanneries et les corroieries. Par ailleurs les bœufs limousins commençaient à se vendre sur le marché de Poissy qui approvisionnait Paris. Autres signes d'un regain de l'activité économique, les foires médiévales tombées longtemps en léthargie reprenaient à Limoges, à Tulle, à Brive, Argentat et à Beaulieu, les commerçants de Limoges s'organisent en syndicat, bientôt une bourse et un tribunal vont se créer à Limoges. Car c'est dans cette ville, qui constitue le pôle principal de développement, que naissent de nouvelles activités telles la papeterie, l'imprimerie et que d'autres renaissent telle l'émaillerie qui a changé sa technique et l'orfèvrerie⁷⁵.

Mais c'est peut-être dans le domaine des arts et des lettres que s'amorcent les changements les plus sensibles. Au premier chef le français est devenu depuis 1539 la langue officielle du royaume et aussi la langue des relations commerciales à l'échelon national. Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, s'il n'est pas la langue vernaculaire des campagnes et des villes, il a néanmoins éliminé le latin et le limousin des actes publics aussi bien que privés. Trois dates, parmi d'autres, marquent cette francisation de l'expression des élites. En 1488 les consuls de Limoges adoptent la langue royale pour tous leurs actes. En 1518 les notaires font de même et en 1542 c'est le tour des chanoines. Dans le domaine des lettres si notre province n'a pas retrouvé sa notoriété du temps des troubadours, elle a néanmoins donné plusieurs hommes de lettres et d'humanistes parmi lesquels on peut citer Jean Dorat (1508-1588), le « Pindare français », qui fut le maître de Ronsard, Marc-Antoine de Muret (1526-1585), commentateur du même Ronsard, ou encore Joachim du Chalard, (+ après 1563) avocat au Grand Conseil et passé à la Réforme⁷⁶.

Dans le domaine architectural le Limousin d'avant les guerres de Religion n'a guère été touché par l'esprit de la Renaissance. On a plus restauré que construit. Ainsi on ne trouve en Limousin aucune église attribuable à cette époque. Le constat est presque le même pour l'architecture civile. Seuls quelques rares châteaux sont modifiés pour s'adapter au goût du jour tout en conservant leur aspect de forteresses médiévales (Rochechouart, Pompadour, Saint-Germain-Beaupré). Faute de capitaux, la floraison architecturale du Val de Loire tout proche n'a pas essaimé jusqu'ici.

Mais ce sont deux arts décoratifs, l'orfèvrerie émaillée et la tapisserie qui ont donné au Limousin de cette époque une renommée qui a dépassé les frontières du royaume de France. A la fin du XV^e siècle, les émaux sur champlevé étant passé de mode, les émailleurs de Limoges adoptent et perfectionnent une technique venue d'Italie, celle des émaux translucides le plus souvent en grisaille.

⁷⁰ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de Religion, le cas du Limousin (vers 153à-vers 1630)*, Paris, 1996, p. 13-16

⁷¹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 63-64

⁷² Alfred LEROUX, *Les sénéchaussées du Limousin et de la Marche*, Limoges, 1899

⁷³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 184

⁷⁴ Jean TRICARD, *Les campagnes du Limousin du XIV^e au XVI^e siècle*, op. cit., p. 208

⁷⁵ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 189-191

⁷⁶ *Ibid.*, p. 161-164 et Amédée CARRIAT, *Dictionnaire des auteurs du pays creusois*, 2^{em} fascicule, p. 150

Deux dynasties d'émailleurs s'illustrent principalement : celle des Pénicaud à partir au début du XVI^e siècle et celle des Limosin qui commence avec Léonard Limosin (1506-1577) et se prolongera jusqu'à la fin du siècle suivant. Favorisés par une production de laine locale abondante et par la qualité des eaux de la Creuse, des ateliers de tapisseries sont créés au XIV^e siècle par des ouvriers flamands à Aubusson, à Bellegarde-en-Marche et à Felletin. A la fin du XV^e siècle leur production est déjà importante et elle s'accroît encore dans la période qui précède les guerres de Religion avec la fabrication de plusieurs centaines de pièces chaque année⁷⁷.

2.5. Les temps modernes (1560-1789)

L'entrée dans les temps modernes commence mal pour le Limousin. Le calme et la petite reprise économique qui avaient suivi la fin de la guerre de Cent ans vont souffrir sporadiquement des guerres de religion. Le calvinisme, seule forme connue ici du protestantisme, s'implante timidement entre 1535 et 1540 mais en plusieurs lieux comme Aubusson, Felletin, Rochechouart, Beaulieu-sur-Dordogne dans les milieux marchands. Il ne connaît que tardivement, soit entre 1555 et 1564, une phase d'expansion avec notamment d'adhésion au mouvement d'environ 13% de la noblesse. Parallèlement la nouvelle doctrine fait des adeptes dans un nombre croissant de villes (Uzerche, Guéret, Treignac, Argentat, notamment). A Limoges, malgré les efforts de la vicomtesse Jeanne d'Albret convertie à la Réforme qui vient dans la ville en 1564 avec huit ministres calvinistes, l'implantation du nouveau culte se heurte à l'hostilité des consuls unanimement catholiques et marque le pas. De plus l'iconoclasme maladroit des religionnaires dans les années 1560-1562 leur attire ici l'hostilité du petit peuple très attaché à ses saints et à ses processions. Au total à Limoges il ne semble pas y avoir eu plus de 3% de réformés⁷⁸. Néanmoins la minorité protestante ne sera pas inquiétée au moment de la Saint-Barthélemy (août-septembre 1572) grâce la sage politique des consuls de Limoges qui mobiliseront à temps la milice pour prévenir la violence de certains catholiques tentés par l'exemple parisien⁷⁹.

Il est possible que la première ce que Michel Cassan a appelé les « quatre séquences belliqueuses » subies par le Limousin entre 1567 et 1594 ait permis aux consuls de Limoges de mesurer les conséquences dramatiques des affrontements religieux.

En effet si l'épisode guerrier 1567-1569 n'est que le contre-coup d'événements extérieurs à la province il n'en produit pas moins des ravages locaux importants tel que la prise du Dorat en 1567 par des troupes protestantes en marche vers Paris et surtout le passage de l'armée des mercenaires allemands réformés de Wolfgang, duc de Zweibrücken, qui brûle plusieurs monastères dans la Marche et bat les troupes royales à La Roche-L'Abeille près de Limoges. Tour à tour armée royale et armées huguenotes, qui ne peuvent s'emparer des villes, pillent le plat pays pour se nourrir. Après cinq années d'accalmie ce sera en 1574, à l'est, l'attaque de la Combraille par des protestants venus d'Auvergne et en 1577, dans le Bas-Limousin, des affrontements entre bandes catholiques fidèles au roi et bandes calvinistes du vicomte de Turenne assistées d'ailleurs des « malcontents » catholiques de Guyenne. Pour certaines zones rurales ce ne sont que « violences, pillages, saccages et brûlements »⁸⁰.

Après cinq années de paix le nouvel épisode guerrier de 1585 est marqué d'une part par la prise de Tulle par le parti protestant suivie de sa délivrance peu après par l'armée royale du duc de Mayenne et d'autre part, par de nombreux combats dans la Haute-Marche où les petites villes passent de main en main.

Mais déjà un autre conflit commence à l'intérieur du camp catholique entre ceux qui ne veulent pas du protestant Henri de Navarre comme futur roi de France « les Ligueurs » car ils se sont constitués en ligue en 1584 et ceux qui se disent fidèles à l'autorité royale sans condition de religion « les Royaux ». Les nobles du Limousin se partagent entre les deux partis. A Limoges le 15 octobre 1589 les Ligueurs poussés et soutenus par l'évêque de La Marthonie, s'emparent de la Cité, molestent les protestants et pillent leurs demeures. Les mêmes Ligueurs qui contrôlent trois des huit cantons du Château, tentent alors un coup de force en s'emparant de l'église Saint-Michel-des-Lions. C'est un échec et plusieurs émeutiers seront pendus sans procès par les Royaux⁸¹.

⁷⁷ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 69

⁷⁸ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion*, op. cit., p. 87-113 et p. 228

⁷⁹ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion*, op. cit., p. p. 240-242

⁸⁰ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 200-201

⁸¹ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion*, op. cit., p. 257-263

Mais cette victoire du parti royaliste qui incarne alors la légalité ne marque pas la fin des troubles dans le Limousin. Limoges va connaître deux émeutes : celle des « Verrouilhats » en décembre 1589 qui était une protestation contre la suppression de l'élection des consuls par l'assemblée générale des habitants et celle de « la Pancarte » en avril 1602 qui s'opposait à une nouvelle taxe sur les marchandises. La première fut un échec car le règlement fixant l'élection des consuls seulement par cent prudhommes choisis par les consuls sortant fut maintenu. La seconde émeute eut gain de cause et « la Pancarte » fut supprimée⁸².

En outre à l'échelon cette fois de la Marche, du Limousin, du Quercy et du Périgord, peu après la conversion d'Henri IV au catholicisme (juillet 1593) survient l'événement le plus dramatique de cette période si troublée, c'est-à-dire l'insurrection des « Croquants ». Celle-ci éclate dans la vicomté de Turenne à la fin de l'année 1593 et se répand comme une trainée de poudre. Elle a eu d'emblée l'allure d'une révolte contre les seigneurs-brigands qui faisaient payer deux ou trois fois leurs rentes. Ce sont ces derniers que les paysans désignaient comme des Croquants. Cette insurrection parvint recruter jusqu'à 50 000 hommes sommairement armés. Ils tinrent le pays pendant six mois avant d'être dispersés et, pour nombre d'entre eux, massacrés près de Nexon (HV.) par les gouverneurs militaires du Limousin et de la Marche⁸³.

Après la Marche annexée à la Couronne depuis 1524, c'est le tour de la vicomté de Limoges en 1607. Comme après la guerre de Cent ans, le relèvement du Limousin sera lent. Mais les villes et les campagnes semblent avoir moins souffert qu'aux XIV^e et XV^e siècles et les habitants cette fois vont bénéficier d'importantes remises sur la taille ce qui facilitera le retour à une vie meilleure⁸⁴.

La régence de Marie de Médicis et le règne de Louis XIII (1610-1642) poursuivent, parfois difficilement, la remise en ordre commencée sous Henri IV. Dans le Limousin et la Marche le pouvoir royal n'a rien à redouter de la petite minorité huguenote qui n'a plus que quelques lieux de cultes très dispersés tels Aubusson dans la Haute-Marche, Limoges et Rochechouart en Haut-Limousin et six communautés dans le Bas-Limousin. Ce que Michel Cassan a appelé le « protestantisme baronial » perd ses principaux appuis. Par exemple Gabriel Foucaud de Saint-Germain-Beaupré se convertit en 1621 et, la même année, l'autre grande figure guerrière de la Réforme Charles de Pierrebuffière se retire sur ses terres⁸⁵. Cependant d'autres nobles, marchois et catholiques ceux-là, qui regrettent les troubles du siècle précédent, conspirent contre Richelieu et le jeune Louis XIII. Les plus obstinés comme La Feuillade, Saint-Germain-Beaupré et La Roche-Aymon seront jugés aux Grands Jours de Poitiers en 1634 et verront leurs châteaux démolis⁸⁶.

Le gouvernement ferme de Richelieu a assuré la paix aux Limousins et aux Marchois mais non la prospérité car les guerres contre les protestants du Sud-ouest jusqu'en 1629, puis la guerre contre l'Espagne à partir de 1635 et l'aide financière aux Provinces-Unies et à la Suède en lutte contre les Habsbourg coûtent cher au trésor français. Le produit de la taille, supportée essentiellement par les campagnes, triple entre le règne d'Henri IV et la fin du règne de Louis XIII⁸⁷. Le recouvrement de cet impôt par les intendants de police, justice et finance aux pouvoirs presque illimités, se fait souvent par la violence. Certains, tel Fremin des Couronnes, intendant à Limoges de 1639 à 1643, ont laissé un souvenir exécrable⁸⁸. Zone de passage des gens de guerre tant d'abord vers les places de sûreté des protestants du Sud-ouest que vers l'Espagne ensuite le Limousin subit réquisitions en tous genres, déprédatations et pillages. Comme à certaines époques précédentes le Limousin et la Marche connaissent de 1627 à 1631 quatre années de disette consécutives⁸⁹ à des accidents climatiques dus à des printemps et des étés froids⁹⁰. Et c'est sur une population affaiblit que s'abat la peste de 1631 qui frappe d'abord les villes. Limoges puis Tulle auraient perdu le tiers de leurs habitants puis les campagnes où se sont réfugiés les citadins⁹¹.

⁸² *Ibid.*, p. 285-302

⁸³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 203-205

⁸⁴ *Ibid.*, p. 205-206

⁸⁵ Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion*, op. cit., p. 348-349

⁸⁶ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 76

⁸⁷ Marcel MARION, *Dictionnaire des institutions de la France*, Paris, 1923, p.526

⁸⁸ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 214

⁸⁹ *Ibid.*, p. 212

⁹⁰ Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, volume 1, Paris, 1967, p. 71

⁹¹ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 213

Les consuls des principales villes vont essayer, avec les moyens du temps, de lutter contre cette épidémie. Ils seront d'ailleurs aidés par les communautés religieuses qui se sont multipliées dans cadre de la Contre-Réforme catholique entre 1590 et 1630.

En effet en Limousin la Contre-Réforme a été particulièrement vigoureuse et s'est traduite notamment par la création entre 1595 et 1620 de dix-sept établissement religieux d'hommes et dix de femmes. Elle s'affirme aussi par la multiplication des confréries de pénitents, soit vingt-huit au cours de la même période. Autre vecteur de la reconquête catholique, les Jésuites créent, avec l'aide financière de pieux laïcs, deux collèges l'un à Limoges en 1620 et l'autre à Tulle vers la même date⁹².

C'est dans cette période qui va du début des guerres de Religion au milieu du XVII^e siècle que se met en place l'organisation administrative, militaire, judiciaire et fiscale qui subsistera pour l'essentiel jusqu'à la Révolution.

L'organisation administrative du Limousin et la Marche ne prend véritablement forme que dans seconde moitié du XVI^e siècle. Créée une première fois en 1558 puis supprimée la généralité de Limoges est définitivement installée en 1586 et couvre pour l'essentiel le Haut-Limousin, la Basse-Marche et le Bas-Limousin, soit les départements actuels de la Haute-Vienne, de Corrèze et du sud-ouest de la Creuse. La généralité de Moulins, créée en 1587, englobe la Haute-Marche et la Combraille, soit l'actuel département de Creuse moins la région de Bourganeuf. La généralité de Limoges est subdivisée en cinq élections : Limoges, Bourganeuf, Tulle, Brive et Angoulême (soit à peu près la Charente actuelle). La partie marchoise de l'élection de Moulins comprend l'élection de Guéret et, principalement, les environs de Boussac et de La Souterraine (Creuse) rattachés à la généralité de Bourges.⁹³ Cependant une longue bande de territoire avec Rochechouart (HV.) pour centre est rattachée à l'intendance de Poitiers.

Il est un aspect important de l'administration d'Ancien Régime en Limousin et en Marche qu'il faut évoquer ici, ne serait-ce qu'à cause les conflits qu'il a générés du XIV^e siècle à la Révolution qui est l'impôt sur le sel ou gabelle. A la suite de troubles suscités par les disparités territoriales du prix du sel le roi Henri II accepta en 1553 que le Poitou, le Limousin, la Marche (à l'exception d'une vingtaine de paroisses relevant du baillage d'Issoudun) et la Combraille soient dispensés de tout impôt à ce titre moyennant le versement immédiat d'une somme de 995 000 livres. Après cette date ces provinces étaient devenues des pays rédimés. Il ne subsistait plus comme contrainte et dans la seule Creuse actuelle, à l'est d'une diagonale Dun-le-Palestel, Guéret, Aubusson, qu'une zone dite des 5 lieues entre les pays rédimés et les pays de grande gabelle où la consommation de sel était limitée à un « minot », soit 40 litres environ, pour sept habitants. Pour la population concernée des dépôts étaient créés dans cette zone. Néanmoins le trafic de sel se poursuivit entraînant périodiquement condamnations, émeutes et répressions jusqu'en 1789.⁹⁴

C'est aussi au commencement du XVII^e siècle que sont à peu près délimités les gouvernements créés en 1545 et investis surtout de pouvoirs militaires mais dont les gouverneurs joueront de plus en plus un rôle honorifique. On en compte alors deux : d'une part, celui de la Haute et de la Basse Marche qui couvrait la moitié nord de la Haute-Vienne et toute la Creuse à l'exception de la Combraille rattachée au gouvernement de l'Auvergne, et d'autre part celui du Haut et du Bas Limousin qui sera subdivisé au XVIII^e siècle en deux gouvernements distinct.⁹⁵

L'organisation judiciaire, hors les juridictions inférieures royales et seigneuriales, était très complexe et avait été très mouvante avant le milieu du XVII^e siècle). En outre le Limousin actuel se partageait en entre pays de droit écrit et pays de coutumes. Appartenaient aux pays de droit écrit : le Bas Limousin, le Haut Limousin (sauf la sénéchaussée de Le Dorat et les environs de Rochechouart qui suivaient la coutume du Poitou), et quelques paroisses de l'ouest de la Creuse actuelle (Bénévent, Le Grand-Bourg, La Souterraine par exemple). Plusieurs coutumes s'appliquaient aux autres territoires : celle de la Marche dans la majeure partie de la Creuse actuelle, celle du Poitou autour de La Souterraine, de Bourganeuf, Le Dorat et Rochechouart, celle du Berry autour de Boussac et enfin de celle d'Auvergne pour quelques paroisses de l'est de la Creuse actuelle.

⁹² Michel CASSAN, *op. cit.*, p. 321-323

⁹³ *Paroisses et communes de France. Creuse*, CNRS, Paris, 2000, p. 14-21

⁹⁴ *Paroisses et communes de France. Creuse*, CNRS, Paris, 2000, p. 33-37

⁹⁵ *Ibid.*, p. 43-45

Sur le territoire de la Corrèze actuelle on dénombrait trois sénéchaussées : celle de Brive, la plus ancienne, celle de Tulle et celle d'Uzerche créées au XVI^e siècle⁹⁶. Dans la Haute-Vienne actuelle il y avait quatre sénéchaussées : Limoges, Saint-Yrieix, Bellac et Le Dorat. De plus Rochechouart relevait de celle de Montmorillon (Vienne). Dans la Creuse actuelle l'organisation judiciaire était plus complexe : la Haute Marche relevait de la sénéchaussée de Guéret, l'ouest de la Creuse relevait de la sénéchaussée de Montmorillon (sauf le Grand-Bourg qui était du ressort de celles de Limoges), l'est du département se partageait inégalement entre les sénéchaussées de Riom, le baillage d'Issoudun (Indre) et la sénéchaussée de Moulins.

Créés pour la plupart en 1551 pour décharger les parlements des appels pour les affaires les moins importantes les présidiaux étaient au nombre de quatre au XVII^e siècle : celui de Limoges qui couvrait presque toute la Haute-Vienne actuelle, celui de Guéret créé en 1635 par démembrement de ceux de Moulins, de Riom, de Poitiers et de Limoges (secteur de Bellac) et dont le ressort correspondait en gros à la Creuse actuelle et ceux de Brive et de Tulle qui se partageaient le Bas-Limousin.

Pour les appels en parlement les pays de droit écrit (Haut et Bas Limousin) venaient devant celui de Bordeaux et les pays de droits coutumiers (Marche, Poitou et Auvergne) devant celui de Paris⁹⁷.

L'organisation ecclésiastique des XVII^e et XVIII^e siècles était identique à celle de la fin du Moyen Age. C'est-à-dire que diocèse de Limoges couvrait la totalité de l'actuel département de la Creuse moins dix-sept paroisses relevant de ceux de Clermont et de Bourges, la totalité de l'actuel département de la Haute-Vienne à l'exception de trois paroisses appartenant au diocèse de Poitiers, la majeure partie de la Corrèze moins les cinquante-cinq paroisses du diocèse de Tulle créé en 1317. Notons que le diocèse de Limoges englobait en outre des paroisses autour de Nontron et de Dalon qui sont maintenant dans le département de la Dordogne. Il était subdivisé en 18 archiprêtrés avec à leur tête un doyen élu par ses confrères et confirmé par l'évêque : quatre avaient leur siège dans la Creuse actuelle, six dans la Haute-Vienne (plus celui de Dalon) et sept dans la Corrèze⁹⁸.

Dans le Limousin proprement dit les troubles de la Fronde se sont bornées à quelques palinodies de la part d'une noblesse effervescente comme la fête accompagnée de fortes libations donnée à la femme du Grand Condé venue au château de Turenne pour soulever le pays contre Mazarin ou l'expulsion par les Frondeurs de la petite garnison de Brive. La Marche fut moins heureuse. Trois armées traversèrent la Basse Marche en février 1652 en se livrant aux pillages habituels et Evaux, dans la Haute-Marche, fut assiégée puis prise par un capitaine de l'armée des princes. Mais la noblesse et la bourgeoisie des villes resteront sourdes aux appels des Frondeurs⁹⁹. Puis, pendant près de trois siècles, le Limousin et la Marche ne connaîtront plus la guerre sur leur sol.

Le long règne de Louis XIV qui apporte la paix au Limousin ne profite pas également à tous. Les grands gagnants sont les bourgeois des villes et notamment ceux de Limoges qui s'enrichissent par le commerce favorisé par sécurité des communications, par les charges qu'ils achètent et par les professions libérales¹⁰⁰. Les profits réalisés leur permettront d'acquérir des domaines agricoles important notamment près des villes. Au milieu du XVIII^e siècle dans l'élection de Limoges ils posséderont 34% de la superficie des sols, soit plus que les paysans (24%) et plus même que la noblesse (26%)¹⁰¹. Cette dernière est sur le déclin en termes de ressources dans la mesure où elle a perdu une partie de son patrimoine foncier et une bonne partie de ses pouvoirs judiciaires et fiscaux. Son emprise sur le territoire diminue. Le clivage s'accentue entre la petite noblesse résidente et généralement pauvre et aigrie et la haute noblesse tels les Noailles, les Chamborant, les Rochechouart, ou les Aubusson de La Feuillade par exemple qui vivent à la Cour ou aux armées et bénéficient des faveurs du roi¹⁰².

⁹⁶ Internet, site des archives départementales de la Corrèze

⁹⁷ *Ibid.*, p. 37-43 et *paroisses et commune de France. Haute-Vienne*, CNRS, Paris, 1981, p. 11-12

⁹⁸ *Paroisses et communes de France. Creuse*, CNRS, Paris, 2000, p. 48-49 ; *Paroisses et communes de France. Haute-Vienne*, CNRS, 1981, p. 12 et 48 ; *Travaux d'archéologie limousine. Inventaires des joyaux des églises limousines de 1552*, vol. 28, 2008,

⁹⁹ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 217

¹⁰⁰ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op.cit., 77

¹⁰¹ Jean Pierre DELHOUME, *Les campagnes limousines au XVIII^e siècle*, PULIM, Limoges, 87

¹⁰² Désiré BRELINGARD, op. cit., p. 76-77

Mais ce sont surtout les paysans qui vont souffrir dans les vingt dernières années du règne de Louis XIV. D'abord à cause des charges des guerres dans lesquelles la monarchie s'est engagée et qui pèsent de deux manières : d'une part par la hausse des impôts et notamment de la taille, par la création de la capitulation en 1695, puis du dixième en 1710 et d'autre part en 1689 par la création au frais des villes de plusieurs régiments recrutés, parfois de force, sur place¹⁰³. La levée des impôts suscite des résistances car le Limousin et la Marche sont appauvris par une série de mauvaises récoltes consécutives à de véritables trains de calamités climatiques. En effet de 1690 à 1699 pratiquement toutes les années sont mauvaises à cause de gelées tardives, de pluies diluvienues ou de grêles. 1704 et 1705 sont deux années de mauvaises récoltes et notamment de blé. En 1709, l'année du « grand hiver », il n'y a plus assez de grains pour les semaines de printemps et en 1713 toutes les récoltes manquent à la fois. Dans cette longue période de vingt-cinq ans la disette, localement la famine, est quasi-permanente¹⁰⁴. La charité publique, celle des intendants, des consuls, des villes et des confréries, et la charité privée, celle des communautés familiales, des solidarités de village et de la coutume des propriétaires de nourrir leurs métayers pendant les disettes (avances en principe remboursables), peinent à faire face à une pauvreté installée dans la durée. Il faut ajouter que malgré leur gravité ces disettes ne se sont pas transformées en famine généralisée en raison d'une polyculture fondée sur le seigle, le sarrasin, la rave et la châtaigne dont les récoltes n'ont jamais été simultanément calamiteuses sauf en 1713. En outre une spécialisation déjà ancienne (XV^e siècle) dans l'élevage bovin à destination des villes et de Paris en particulier faisait rentrer un peu de numéraire¹⁰⁵. Enfin comme source complémentaire de revenus pour ces temps difficiles on ne peut oublier les migrants saisonniers (maçons, tailleurs de pierres, charpentiers, etc.) vers Paris, le Sud-Ouest et l'Espagne dont le nombre était évalué de 6 000 à 18 000 pour la Marche par l'intendant de Moulins en 1698.¹⁰⁶

Le Limousin du Siècle des Lumières est dans la continuité du siècle précédent en ce sens que le pays reste essentiellement rural avec toujours une seule ville importante, Limoges qui atteindra 20 000 habitants en 1790 (Guéret, à cette date, n'en avait que 3400)¹⁰⁷. Ici il n'y a ni révolution agricole, ni révolution industrielle, ni révolution des mentalités. Pourtant apparaissent dans tous ces domaines et dans d'autres des premiers frémissements d'une évolution.

La centralisation administrative se renforce. Les dernières autonomies locales disparaissent les unes après les autres. Ainsi la vicomté de Turenne, « dernier anachronisme féodal » du Limousin, est vendue à la couronne par son vicomte ruiné en 1738 avec immédiatement une multiplication par dix de la pression fiscale. A la fin du règne de Louis XIV les charges municipales (les consuls) sont transformées en offices et vendues sans trouver toujours preneur. Même quand un édit de 1767 rétablit les élections consulaires c'est néanmoins, in-fine, le roi qui choisit les titulaires. Mais depuis longtemps déjà les consuls s'étaient vus dépouillés de la plupart de leurs pouvoirs (police, justice, travaux de voirie en partie)¹⁰⁸. A Limoges se sont le lieutenant général du présidial et le lieutenant général de police qui détiennent la réalité du pouvoir municipal.

Et ces derniers agissent sous le contrôle des intendants de police justice et finances : celui de Limoges pour le Haut et le Bas Limousin et celui de Moulins pour la Haute-Marche. Leurs attributions presque illimitées (répartition des impôts, agriculture, industrie, ponts et chaussées, commerce, police, mines, assistance, etc.) en font de véritables vice-rois dans leurs ressorts¹⁰⁹. Au XVIII^e siècle ils sont d'autant plus efficaces qu'ils deviennent stables. A Limoges Boucher d'Orsay restera, en deux séjours, quinze ans à son poste, Tourny treize ans de 1730 à 1743 comme Turgot de 1761 à 1774. En outre les intendants du Limousin sont au Siècle des Lumières pratiquement tous des hommes compétents qui prennent à cœur leur mission¹¹⁰. On ne peut dire cependant la même chose de ceux de Moulins qui ont en charge la Haute-Marche où ils sont représentés par quatre subdélégués (Guéret, Aubusson, Felletin et Evaux). En effet leur action semble avoir été assez terne. L'écart est énorme avec ceux de Limoges.

¹⁰³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 217

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 218-219

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 218 et Jean Pierre DELHOUME, *Les campagnes limousines au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 187

¹⁰⁶ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche Limousine*, op. cit., p. 220

¹⁰⁷ *Paroisses et communes de France. Haute-Vienne*, CNRS, 1981, p. 168 ; *Paroisses et communes de France. Creuse*, CNRS, 2000, p. 451

¹⁰⁸ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 216-217, 239

¹⁰⁹ Marcel MARION, *Dictionnaire des institutions de la France*, op. cit., p. 294-295

¹¹⁰ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 238-238

Ici l'intendant Tourny expérimente une taille tarifée plus fondée sur le revenu estimé. A Limoges et à Brive il entreprend de grands travaux d'urbanisme dont la trace subsiste encore maintenant. Mais c'est surtout l'œuvre de Turgot qui est la plus marquante par sa diversité et par ses résultats. Qu'on en juge : suppression de la corvée royale remplacée par une taxe, aménagement de la taille dans un souci d'équité, système d'assistance aux populations pauvres des campagnes à la charge des nobles et des paroisses, construction ou reconstruction de près de 700 kilomètres de routes, introduction de la culture de la pomme de terre, introduction d'une nouvelle race de moutons, poursuite des travaux d'embellissement des villes, lancement de prospections minières dont plusieurs aboutiront¹¹¹.

Malgré le volontarisme des intendants de Limoges dans divers domaines les campagnes limousines et marchaises d'avant 1789 n'ont pas connu de bouleversements dans leurs productions et dans leur niveau de vie. Le Limousin est resté un pays de polyculture à faibles rendements sur un sol naturellement ingrat et très compartimenté. Qualifiée alors un peu facilement d'autarcique, d'archaïque et de routinière par les physiocrates qui la compare à la monoculture à hauts rendements du blé sur les sols riches, plats et sans jachère de l'Ile-de-France, l'agriculture limousine du XVIII^e siècle, malgré ses handicaps, dénotait de la part de ses acteurs « une connaissance empirique mais réaliste des potentialités agronomiques de leur terroir »¹¹². Par exemple, le seigle et le sarrasin plutôt que le blé étaient mieux adaptés à la nature des sols et au climat rude. Par ailleurs les cultures innovantes ont été adoptées rapidement dans la mesure où elles convenaient aux possibilités réelles du terroir. Ainsi les prairies artificielles (trèfle et luzerne) et la pomme de terre introduites par Turgot connurent en quelques années une extension rapide. La pomme de terre contribua selon Joseph Nouaillac à limiter les conséquences de la disette de 1770¹¹³. Quant aux prairies artificielles elles venaient à point nommé en complément des prés de fauche dans un siècle où le Limousin se spécialise dans l'élevage des bovins principalement pour le marchés parisiens de Sceaux et de Poissy. En 1737, hors période de carême, notre province fournit près de 25% de ces marchés venant après la Normandie (57%) avantagée par la proximité géographique. En période de carême la part du Limousin dans cet approvisionnement qui était de 96% en 1738 passe même à 100% en 1771¹¹⁴. Cette production de bovins était parfaitement adaptée aux sols pauvres mais bien arrosés du Limousin qui produisent de l'herbe en abondance. En 1780 la vente de ces animaux sur le seul marché parisien générait une recette de 8 millions de livres qui était répartie sur une multitude d'exploitations n'engraissant qu'un ou deux animaux par an. On en compte par exemple quarante-deux élevant pour le marché un total de soixante-dix-huit bêtes dans la paroisse d'Azat-le-Ris en 1741¹¹⁵.

Mais le Limousin de cette époque dispose d'une autre source de revenus externe importante à savoir les gains des migrants. En effet le Limousin du Siècle des Lumières est une province à forte densité démographique, trop forte même en regard d'une production agricole modeste. C'est pourquoi on assiste alors à une amplification des migrations saisonnières masculine de divers corps de métiers, notamment les maçons, vers les chantiers de l'Ile-de-France, du Lyonnais et de la Bourgogne. A la fin de l'Ancien Régime de 15 000 à 20 000 hommes quittent ainsi chaque année la Haute-Marche et la Combraille de mars à novembre¹¹⁶. Ils sont peut-être autant à partir de la Basse-Marche et du nord-est du Bas-Limousin. Ces migrants sont des bouches de moins à nourrir et rapportent chaque année un pécule estimé à une cinquantaine de livres vers 1763. On peut certes juger que cette somme est bien modeste, cependant il faut considérer que cumulée sur 20 ou 25 années de migration elle permet d'accroître le patrimoine foncier, le rêve de ces ouvriers-paysans, et en fin de compte de vivre peu mieux sur leurs vieux jours¹¹⁷.

¹¹¹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 80-81

¹¹² Jean Pierre DELHOUUME, *Les campagnes limousines au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 350-351

¹¹³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et la Marche limousine*, op. cit., p. 242, renvoi1

¹¹⁴ Jean Pierre DELHOUUME, *Les campagnes du Limousin au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 295 -297

¹¹⁵ *Ibid.* p. 188, 223, 347-348. Chaque animal était vendu à Paris environ 200 livres vers 1760

¹¹⁶ Marie Annie MOULIN, *Les maçons de la Haute-Marche au XVII^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1986, p. 327

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 258-263

Le XVIII^e siècle marque aussi pour le Limousin l'amorce d'une industrialisation principalement à Limoges, à Tulle et dans quelques autres localités. Cette époque voit le renouveau de la tapisserie de la Marche qui avait failli disparaître à la fin du règne de Louis XIV. Pour répondre au goût du jour cet art déjà ancien imite la peinture et suscite ainsi une demande accrue. De plus vers 1740 à l'initiative de Trudaine, alors intendant général de Riom, il fut créé à Aubusson une fabrique de tapis de pied façon Turquie qui connut un succès durable. A la fin de l'Ancien Régime tapis et tapisseries d'Aubusson et de Felletin occupaient 2 200 ouvriers. Simultanément à cette époque naissait l'industrie de la porcelaine à Limoges et à Saint-Yrieix consécutive à la découverte en 1764 d'un important gisement de kaolin près de la seconde de ces localités. L'usine de Limoges, qui se signala rapidement par une production de qualité, devint manufacture royale des 1784. La manufacture de fusils de Tulle, créée en 1690, devint elle aussi manufacture royale en 1777 et employait alors trois cents ouvriers qui fabriquent 30 000 fusils par an.¹¹⁸.

Toutes ces nouvelles sources de revenus ont-elles sensiblement amélioré le niveau de vie des populations limousines ? On peut s'interroger car, simultanément, malgré une mortalité effroyable des moins de 15 ans et des femmes en couche, la démographie fait un bond sensible après 1750. Selon un rapport de l'intendant de Moulins le nombre d'adultes dans la Haute Marche se serait accru de 7, 5 % entre 1763 et 1768¹¹⁹. Et ce rythme se poursuit jusqu'aux premières années de Révolution. D'après le rôle de la taille d'Ahun (Cr.) qui comptait 153 feux en 1768 en avait 170 en 1789, Aubusson dans le même laps de temps passait de 790 feux à 852, et Guéret de 630 à 820. Cette croissance ne se faisait pas au détriment des campagnes qui voyaient leur population croître dans des proportions parfois encore plus importantes¹²⁰.

Malgré quelques signes positifs, à la veille de la Révolution, le Limousin et la Marche constituent l'une des poches de pauvreté du royaume. Dans le domaine culturel le retard reste tout aussi important. Par exemple, entre 1690 et 1790, il n'y a pas d'augmentation significative de la proportion des époux sachant signer leur contrat de mariage dans ce qui formera bientôt le département de la Creuse puisque en un siècle on ne passe que de 12 à 14%. De ce point de vue la Creuse se situe au 75^e rang sur 79 et la Haute-Vienne au 77^e rang 121. Il est vrai que les maîtres d'école dispensant un enseignement de base sont rares. On n'en compte que deux à Guéret en 1760. Combien sont-ils dans les campagnes ?

2.6 L'époque contemporaine (1789 - 2012)

Malgré ce que certains ont qualifié d'engourdissement intellectuel, malgré un analphabétisme quasi-général, malgré l'éloignement des grands axes de communication, les idées nouvelles avaient pénétré en Limousin comme ailleurs. D'abord chez les classes dirigeantes : bourgeoisie, noblesse mais aussi clergé. Signe, parmi bien d'autres, de ce mouvement général des esprits, une loge maçonnique dite des *Préjugés vaincus* est fondée dans la modeste bourgade de Guéret en 1754¹²². Elle réunit 13 membres dont six nobles, cinq bourgeois, un membre du clergé et un aubergiste. Autre exemple de l'évolution des esprits : le vicomte d'Aubusson « premier baron de la Marche » publie en 1789 une *Profession de foi politique d'un bon français* très virulente dans laquelle il réclame l'abolition des droits féodaux et la vente des biens du clergé¹²³. Un dernier indice la pénétration des idées nouvelles se trouve dans la souscription de dix neuf encyclopédies par le libraire Piot de Guéret entre 1770 et 1780¹²⁴.

¹¹⁸ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 221 et 242.

¹¹⁹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 94

¹²⁰ *Paroisses et communes de France*, CNRS, Paris, 2000, p. 207, 225, 451

¹²¹ Geneviève PARELON, *Guéret à la fin de l'Ancien Régime. Démographie et société*, Limoges, 2000, p. 236

¹²² Archives départementales de la Haute-Vienne, pièce G 219, *lettre du curé de Guéret Dubreuil-Deville, à l'évêque de Limoges*. Ce document établit sans ambiguïté que la date de création de cette loge est antérieure de plus de trente années à la date généralement avancée de 1786. Voir à ce sujet Geneviève Parelon, op. cit. p. 242 qui donne cette dernière date

¹²³ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche Limousine*, op. cit., p. 264, renvoi 1

¹²⁴ Geneviève PARELON, op. cit., p. 241-242

En dehors du bref épisode de la Grande Peur fin juillet 1789 le pays limousin était resté calme et avait accueilli avec satisfaction, notamment dans les campagnes, l'abolition des priviléges votée dans la nuit du 4 août sur proposition du vicomte de Noailles originaire du Bas-Limousin. Mais lorsque la paysannerie réalisa quelques semaines plus tard que les cens et les rentes sur les terres étaient maintenus, ce fut un véritable choc qui déclencha au début de 1790 une véritable guerre aux châteaux. Dans la Marche comme dans le Limousin plusieurs châteaux furent pillés parfois détruits et leurs archives qui établissaient les droits féodaux brûlées. Il y eut quelques victimes dans les rangs des paysans notamment dans le Bas-Limousin. Le calme ne revint vraiment que lorsque la Législative et la Convention eurent supprimé les dernières entraves à la pleine propriété paysanne¹²⁵.

L'année 1790 marque pour le Limousin et la Marche la division de ces deux provinces en trois départements. Cette nouvelle organisation n'avait rien d'artificiel dans la mesure où la Haute-Vienne regroupait le Haut-Limousin et la Basse-Marche, territoires inclus antérieurement dans généralité de Limoges, où la Creuse était constituée autour du noyau de la Haute-Marche et où, enfin, la Corrèze associait les anciennes élections de Tulle et de Brive. Rappelons que ces trois départements s'inscrivaient parfaitement dans les limites du diocèse de Limoges d'avant 1317, lui-même héritier du pagus des *Lemovices* antérieur à la conquête romaine.

Les trois départements connurent jusqu'à la fin du siècle bien des difficultés telles que la grave crise des subsistances des années 1793 et 1794 avec son cortège de disette et de surmortalité, ou encore la levée en masse de 1793 qui préleva pour l'armée près de 30 000 hommes, ou, enfin, la grave crise économique provoquée par l'effondrement des marchés dans les industries de la tapisserie et de la porcelaine. Néanmoins les trois départements du Limousin restèrent fidèles à la République naissante. Les rares Girondins locaux ne purent entraîner un mouvement d'opinion. Aucun acte significatif d'hostilité au nouveau pouvoir ne se produisit en dehors de l'émigration massive des nobles qui s'enrôlèrent dans l'armée de Condé. Presque nulle par ailleurs la Terreur fut aussi peu sanglante : onze exécutions en Corrèze, neuf en Haute-Vienne et une seule en Creuse. Les victimes les plus nombreuses sont à rechercher chez les religieux réguliers ou séculiers qui avaient refusé la constitution civile du clergé et qui furent déportés grand nombre vers les prisons ou les pontons de l'Atlantique¹²⁶.

Les guerres de la Révolution et de L'Empire se sont déroulées loin du sol limousin. Cependant elles n'ont pas été sans conséquence pour le pays. Elles ont entraîné des réquisitions et surtout une augmentation de la pression fiscale. Cette dernière qui avait baissé spectaculairement au début de la Révolution s'accroît régulièrement à partir de 1797 pour dépasser en 1814 le niveau de 1791¹²⁷. Pour les pauvres campagnes limousines la charge est bien lourde à assumer. D'où une reprise massive des migrations saisonnières des ouvriers du bâtiment vers les grandes villes (13 000 Creusois partent en 1801)¹²⁸. Cependant c'est l'impôt du sang qui va créer le plus de désarroi et de résistance dans le Limousin. En effet l'enthousiasme révolutionnaire de 1792 avait permis de former sans peine plusieurs bataillons de volontaires dans les trois nouveaux départements. La conscription établie en 1798 par la loi Jourdan, celui-ci originaire de Limoges, fut localement un fiasco. En Haute-Vienne la moitié du contingent requis de 1500 hommes ne se présenta pas. L'année suivante on comptait 1 500 réfractaires. La situation perdura jusqu'à la chute de l'Empire qui n'enrôlait plus en 1811 et 1812 que effectifs presque dérisoires malgré des mesures coercitives.

La Révolution avait fait émerger de nouvelles élites qui, dans leur quasi-totalité, mirent leurs talents au service d'abord du premier consul puis de l'empereur. S'y ajoutèrent des hommes issus des rangs de l'aristocratie de l'Ancien Régime que le nouveau maître de la France souhaitait rallier pour consolider son pouvoir. De nombreux Limousins s'illustrèrent alors dans les diverses carrières qui s'ouvraient à eux. Dans le présent armorial nous en avons compté plus de quatre-vingt-dix que l'Empire a récompensé par des titres de comtes, de barons ou de chevaliers avec concessions d'armoiries. Sur ce total vingt-trois étaient issus de l'ancienne noblesse tels un Ségur, un Turenne, un Noailles, un Aubusson ou un Lestrange. Cette noblesse impériale venait dans une forte proportion (plus du tiers) des rangs de l'armée. On peut citer à ce titrer les généraux Bandy de Nalèche, Baraguey d'Hilliers, Espagne, Gay de Vernon, Jourdan, Marbot ou Souham. Un autre tiers était constitué de notables (sénateurs, députés, maires, propriétaires fonciers, etc.).

¹²⁵ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 99-100

¹²⁶ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p.268-270 et Désiré BRELINGARD, op. cit., p. 102-104

¹²⁷ J. A. LE GOFF et G. SUTHERLAND, *La Révolution et l'économie rurale*, Université de Maryland, 1989, p. 107

¹²⁸ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 107

Parmi les autres on relevait quelques juristes comme Treilhard qui participa activement à la rédaction des Codes, des magistrats comme Voysin de Gartempe, des préfets tels Verneilh de Puyrasseau ou Rivet, des médecins comme Boyer le chirurgien de l'Empereur, du personnel des Maisons impériales tels le Maître des cérémonies Ségar, ou les Chambellans Lestranges et Noailles. Le clergé ne semble avoir été représenté que par le baron-évêque de Gand La Brue de Saint-Bauzile originaire de la Corrèze.

A l'exception des défections de conscrits, il n'y aura pas de signes marquants d'opposition aux régimes qui se succèdent rapidement pendant un tiers de siècle. Le Limousin accepte sans réticence perceptible tout ce qui vient de Paris : Directoire, Dix-huit brumaire, Consulat, Empire, retour des Bourbons, Cent Jours, Bourbons à nouveau. Ce sont les problèmes quotidiens qui sont les grands soucis dans les villes comme aux champs : alimentation toujours à la merci d'une mauvaise récolte (il y en aura cinq entre 1807 et 1811), épidémies (de variole notamment), brigandage, impôts, levées d'hommes, etc.¹²⁹. Sous le Consulat et l'Empire le besoin d'ordre semble l'avoir emporté sur les autres considérations chez les notables et dans les masses paysannes. Il est assez symptomatique que le plébiscite de 1804 instaurant l'héritage impérial ne recueillit pas un seul non. L'essentiel du pouvoir politique est aux mains des préfets qui sont les exécutants dociles du pouvoir impérial. Ceux des trois départements du Limousin furent, pour la plupart, de bons gestionnaires dans la ligne des derniers intendants d'Ancien Régime dont ils poursuivirent la politique en matière de voirie, d'aménagement urbain, d'assistance publique et de stimulation industrielle. Ils s'appuyaient une oligarchie régionale des 2 000 principaux propriétaires terriens qui formaient les collèges électoraux et assuraient par leur influence locale l'obéissance des milieux populaires. L'association de ce double pouvoir obtint le calme et un certain retour à la prospérité dans l'agriculture qui vendait facilement et à bon prix ses produits et dans certaines industries notamment celle qui travaillaient pour les armées (manufacture d'Armes de Tulle et tanneries par exemple)¹³⁰.

C'est Limoges qui recueillit le plus les plus grands avantages des bouleversements survenus depuis 1789. En vertu du Concordat de 1801 l'évêché de Limoges engloba les trois départements de la Corrèze¹³¹, de la Creuse et de la Haute-Vienne et retrouva ainsi son ressort d'avant 1317. La ville devint aussi le siège d'une Cour d'appel pour la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne alors que sous l'Ancien Régime son présidial n'avait de compétence que pour la majeure partie de Haute-Vienne et qu'il dépendait du Parlement de Bordeaux. Limoges devint aussi sous l'Empire le siège d'une subdivision militaire couvrant cinq départements dont ceux du Limousin. En matière d'instruction publique la ville fut aussi richement dotée : lycée en 1805, académie universitaire pour les trois départements en 1810 et même une éphémère faculté des lettres de 1811 à 1814¹³².

Ni la première Restauration, ni les Cent-Jours, ni la seconde Restauration n'ont marqué la vie politique du Limousin. Ici pas d'enthousiasme pour le retour bref de Napoléon, pas de Terreur Blanche¹³³ ni de manifestations d'hostilité aux Bourbons. L'inertie politique observée sous l'Empire se poursuit avec la monarchie issue de la Charte. Les rares agitations des années 1816 à 1820 sont consécutives à de mauvaises récoltes et circonscrites à quelques localités (Eymoutiers, Ussel et Argentat). La série des bonnes récoltes à partir de 1822 ramène le calme partout. L'opposition libérale ne rassemble que quelques représentants d'une bourgeoisie bien clairsemée en Limousin et cultivant des opinions très diverses qui s'expriment surtout dans les cafés¹³⁴. Les idées nouvelles qu'ont pu véhiculer les milliers de migrants saisonniers ne semblent pas avoir trouvé d'écho dans la population analphabète des campagnes où la pauvreté, l'endettement quasi-général, la crainte d'une mauvaise récolte accaparent toutes les énergies¹³⁵. Pour cette époque on serait bien en peine de trouver un seul événement mémorable dans tout le Limousin.

Le passage à la Monarchie de Juillet ne souleva guère d'émotion sauf à Limoges où trois mille ouvriers poussés par leurs chefs d'entreprise manifestèrent au cri de « Vive la Charte » à l'instar de ceux de Paris. Pendant le règne de Louis-Philippe le Limousin ne connaîtra pas les événements sanglants de Paris et de Lyon.

¹²⁹ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op., cit., p. 277-279

¹³⁰ *Ibid.*, p. 284-285

¹³¹ En 1822 il fut créé un nouveau diocèse de Tulle couvrant la totalité de la Corrèze

¹³² *Ibid.*, p. 284

¹³³ La seule victime limousine de ce mouvement ultra royaliste fut le maréchal Brune originaire de Brive, assassiné à Avignon

¹³⁴ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 290-291

¹³⁵ Voir ce sujet Martin NADAUD (1815-1848), *Mémoires de Léonard ancien garçon maçon*, Maspero, Paris, 1982

Cependant en 1833 éclate une grève des ouvriers porcelainiers de Limoges pour un tarif des salaires. La même année les ouvriers de la manufacture d'armes de Tulle se lanceront dans un mouvement analogue¹³⁶. Sous la Monarchie de Juillet en Limousin, alors que l'agriculture stagne, on assiste à un réel décollage industriel. En effet dans le domaine agricole, en dehors de l'extension des deux cultures vivrières fondamentales pour les besoins locaux, c'est-à-dire la pomme de terre et le sarrasin, la production de viande pour les marchés extérieurs qui, presque seule, génère du numéraire, n'augmente pas. Par exemple dans le département de la Haute-Vienne en 1840 la production de bovins, de porcs et de moutons est restée à quelques milliers de têtes près à son niveau de 1808 alors que la population s'est accrue de 25%¹³⁷. C'est probablement la conjonction de trois facteurs qui a permis d'éviter une dégradation d'un niveau de vie déjà bien bas : l'augmentation des migrations temporaires, le développement des cultures de la pomme de terre et du sarrasin et le démarriage industriel¹³⁸.

Car il y a bien dans le Limousin des années 1830 -1848 des créations d'emploi non négligeables dans le secteur industriel. En 1851 on comptait environ 17 500 ouvriers pour les trois départements sans compter 21 000 maçons migrants c'est-à-dire presque deux fois le total des journaliers agricoles, soit 22 000¹³⁹. Les principaux employeurs sont l'industrie de la porcelaine (5000 ouvriers), les manufactures (notamment celle de Tulle spécialisée dans les armes), la métallurgie (il y a huit hauts-fourneaux en Haute-Vienne et une dizaine dans la Corrèze qui emploient chacun moins d'une dizaine de personnes), les tuileries nombreuses et très dispersées, de petites filatures et des tissages à domicile (il y a 1000 métiers dans la Haute-Vienne en 1848). Mais on ne compte qu'une seule industrie extractive importante, celle du kaolin à Saint-Yrieix-la-Perche¹⁴⁰. Ce petit développement industriel laisse de côté la majorité du territoire limousin. Ainsi la Creuse ne possède qu'une seule véritable industrie, la tapisserie dont les 1 600 emplois sont tous localisés à Aubusson et Felletin. Le reste du département est un quasi-désert industriel¹⁴¹.

Pourquoi cette faiblesse du tissu industriel ? Les causes en sont multiples. Rareté des capitaux et surtout ceux prêts à s'investir dans l'industrie. On préfère placer son argent dans des immeubles ruraux ou urbains, les prêts aux particuliers, les fonds d'Etat (85% de la composition des grandes fortunes de Limoges vers 1850) que dans les obligations et les actions de sociétés commerciales ou industrielles. (3, 8% des grandes fortunes)¹⁴². Le patronat industriel limousin a peu de moyens, encore moins d'esprit d'entreprise et est assez fermé aux innovations techniques. Par exemple l'utilisation de la vapeur est quasiment nulle en Limousin vers 1840¹⁴³. Une autre cause de la faible industrialisation est à rechercher dans le retard des infrastructures de transport même si sous la Monarchie de Juillet le réseau des routes royales (9 axes) est pratiquement achevé. Par contre les routes départementales et surtout les chemins de grande communication et les chemins vicinaux sont encore, le plus souvent, dans état déplorable. Pour les chemins de fer la situation est pire. Limoges n'est reliée à Paris, et à Paris uniquement, qu'en 1856. Et il faut attendre 1864 pour voir l'achèvement de la liaison Limoges - Montluçon. Ce nouveau mode de transport, avant même d'avoir été créé, fut chargé de tous les maux par les notables locaux qui l'accusaient de désorganiser le roulage et même d'être à l'origine de la crise économique de 1847¹⁴⁴.

Le Limousin d'avant 1850 présente encore d'autres handicaps. Globalement la sous-alimentation est quasi-générale dans les campagnes malgré l'arrivée de la pomme de terre. La consommation de viande, sauf celle de porc, est très faible en dehors des villes. A ceci s'ajoute une hygiène presque inexistante et des maladies infectieuses au premier rang desquelles la tuberculose. Au point qu'Alain Corbin a pu parler des « conditions biologiques désastreuses » responsables de l'existence « d'une population particulièrement débile et fragile »¹⁴⁵ dans cette province. La conséquence la plus apparente de cette situation est qu'une partie des habitants est proche du nanisme plaçant la Haute-Vienne et la Corrèze au dernier rang pour la taille des conscrits.

¹³⁶ Joseph NOUAILLAC, *op. cit.*, p. 291

¹³⁷ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin (1845-1880)*, p. 9, 30 et 553

¹³⁸ *Ibid.*, p. 31, renvoi 38

¹³⁹ *Ibid.*, p. 16 (recensement de 1851, population active masculine)

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 40

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 34-36

¹⁴² Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin, op. cit.*, p. 237, figure 31, *Composition des dix grandes fortunes enregistrées au bureau de Limoges entre 1849 et 1853*

¹⁴³ *Ibid.*, p. 49, note 129

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 136-143

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 53

Et ce n'est pas un hasard si dans le troisième département du Limousin, c'est-à-dire la Creuse dont la population migrante est la plus importante et qui rapatrie au pays des ressources génératrices de mieux-être, présente des conscrits dont la taille médiane est légèrement supérieure à la moyenne nationale française¹⁴⁶. Dernier aspect du retard du Limousin, le taux d'alphabétisation est l'un des plus faibles de France. Pour une moyenne nationale de 36% de conscrits illettrés en 1846, le taux est de 73 % pour la Corrèze et la Haute-Vienne et de 49,8% pour la Creuse¹⁴⁷.

Les évènements de la Révolution de février de 1848 ont peu touché le Limousin à l'exception d'une émeute anti fiscale qui a fait plusieurs morts à Ajain (Creuse). Cependant les journées de juin à Paris ont mis sur les barricades de nombreux migrants ou originaires des trois départements. Un certain nombre d'entre eux y laissa la vie et d'autres, beaucoup plus nombreux, furent mis en état d'arrestation. Ces derniers ont fourni le contingent le plus élevé de France par rapport à la population de la région, soit 69 pour mille des détenus pour une population limousine représentant alors 27 pour mille des habitants de la France¹⁴⁸. La Seconde République fut ici, du fait des Journées de Juin, profondément et durablement discréditée. Il faut vraisemblablement voir là l'une des causes du succès en Limousin du plébiscite entérinant le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Mais la répression de Juin 1848 a été aussi une « semence qui a contribué à ancrer l'idéologie de gauche, et surtout à détacher les populations de la république modérée »¹⁴⁹.

Le ralliement à l'Empire est le fait des paysans et des migrants qui sont rentrés au pays en décembre 1851 et non celui des bourgeois conservateurs ou démocrates socialistes. Le mouvement insurrectionnel consécutif au coup d'Etat du 2 décembre ne trouve guère d'écho en Limousin. On ne note que quelques rassemblements très épars hostiles au nouveau régime et qui sont dispersés sans effusion de sang. Ces tentatives sont cependant suivies de plus deux cents inculpations dont moins de 6% de paysans (80% au moins de la population) et à peine de quelques migrants¹⁵⁰. Les causes de cette passivité sont diverses. Au premier rang cependant on peut citer deux facteurs économiques mis au crédit du prince-président élu en 1849 : d'une part, la hausse sensible du cours du bétail, l'activité la plus rémunératrice de la paysannerie locale, et d'autre part la reprise de la construction dans les grandes villes, c'est-à-dire le gagne-pain des migrants.¹⁵¹.

Le Second Empire n'éradiquera ni la pauvreté dans les campagnes ni dans les villes malgré les bonnes intentions qu'avait affichées Louis-Napoléon Bonaparte dans son « *Extinction du paupérisme ou projet d'organisation agricole pour l'amélioration du sort des travailleurs* » (1844). Cependant la période 1850-1870 sera en dépit des années de mauvaises récoltes et des crises industrielles une époque probablement meilleure que les précédentes. En effet les prix des produits agricoles sont en hausse sensible. C'est notamment le cas de tout le bétail dont les prix doublent entre 1850 et 1870 avec certes des fluctuations périodiques et, dans une moindre mesure, des céréales dont les prix en moyenne sont à la hausse¹⁵². Par ailleurs les trois industries-phares du Limousin c'est-à-dire la porcelaine, la ganterie et la tapisserie, après la brève mais sévère crise de 1848 se redressent rapidement. Jusqu'en 1860 elles connaîtront une réelle prospérité. Mais à la fin de cette année ces industries qui produisent principalement des objets de luxe et travaillent beaucoup pour l'exportation vont être touchées brutalement par la crise qui sévit aux Etats-Unis. Mais surtout la porcelaine et par conséquence l'extraction de kaolin qui sont touchées. Sept à huit mille porcelainiers se retrouvent chômeurs. La reprise ne se fera qu'en 1864 grâce l'arrivée de la houille de Commentry par la nouvelle ligne de chemin de fer Montluçon-Limoges qui permet une baisse des prix et par l'ouverture de nouveaux marchés en Europe et dans le monde¹⁵³.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 101. France 1,641. Creuse 1, 643 m. Corrèze 1, 612 m.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 321. Ici encore il semble bien y avoir un lien entre le taux élevé des migrations saisonnières (cas de la Creuse) et le bas taux d'illettrisme

¹⁴⁸ J. HOUDAILLE, *Les détenus de juin 1848*, dans *Revue population*, n° 36, 1981, vol. 36. Il y eut 12 000 arrestations au total dont plus de 800 concernaient des Limousins soit environ un détenu par commune en moyenne. En fait, la majorité des détenus venaient de la Creuse et du nord de la Haute-Vienne

¹⁴⁹ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, *op. cit.*, p. 785

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 836-837

¹⁵¹ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, *op. cit.*, p. 834-839

¹⁵² *Ibid.*, p. 425-429,

¹⁵³ *Ibid.*, p. 465-477

La reprise de l'activité industrielle et l'annonce de la loi sur les coalitions légalisant le droit de grève vont déclencher à Limoges une grève les ouvriers porcelainiers qui réclament de ne plus payer le prix des pièces qui cassent à la cuisson (« la fente »). Le 19 mai 1864 ils sont 2 500 avoir cessé le travail et dans les jours suivants le mouvement s'étend à Limoges et hors de Limoges à d'autres corps de métiers : sabotiers, tailleurs, cordonniers, serruriers. De son côté le patronat s'organise pour résister à la pression ouvrière. Le mouvement durera jusqu'à la fin juin et se soldera par un échec complet pour les grévistes. Les effets politiques de ce mouvement déçu apparaîtront lors du plébiscite du 8 mai 1870 sur l'approbation des réformes libérales opérées par l'Empereur. Alors que dans les communes rurales le Non ne représente que 2,5% des électeurs inscrits à Limoges il atteint 49% des inscrits (75,5%) contre seulement 25,3% pour le Oui.¹⁵⁴.

Le Limousin du Second Empire est marqué par deux autres traits qui en font un territoire un peu à part. Le premier est l'apparition deux crises démographiques, l'une entre 1851 et 1860 et l'autre entre 1866 et 1871 plus sensibles que celles observées dans le reste du territoire national. Entre 1851 et 1871 la région perd plus de 27 000 habitants. Cette chute semble s'expliquer moins par une baisse de la natalité, supérieure sauf en Creuse à la moyenne nationale que par un taux de mortalité générale supérieure à la moyenne nationale (sauf encore en Creuse). Cette surmortalité est étroitement liée à la conjoncture économique et à la hausse des prix de l'alimentation¹⁵⁵. Cette baisse temporaire, il y aura un regain après 1872, de la démographie ne doit pas faire oublier qu'elle avait été précédée d'une augmentation de 220 000 habitants entre 1801 et 1851¹⁵⁶. L'autre singularité du Limousin est l'accélération à partir de 1850 d'une déchristianisation plus profonde que celles que l'on pouvait observer dans d'autres régions françaises. Le phénomène, postérieur à la Révolution, semble commencer dans les premières années du XIX^e siècle et se développer à la fin de la Restauration. Vers 1840 tous les indicateurs de la pratique religieuses sont au rouge : diminution du taux de pascalisants (inférieur à 50% en général mais beaucoup plus bas chez les hommes), augmentation du délai entre naissance et baptême (la proportion des délais supérieurs à 3 jours passent dans le canton d'Ambazac, HV. de 10% en 1846 à 40% en 1871), diminution brutale du nombre des vocations (les huit petites villes du Limousin qui avaient fourni 54 ordinations de prêtres entre 1835 et 1849, n'en donnent plus que 29 de 1850 à 1884)¹⁵⁷. Sauf dans les cantons proches de l'Auvergne l'attitude générale des populations, aussi bien urbaines que rurales, oscille entre indifférence religieuse et anticléricalisme. Néanmoins ce déclin de la foi s'accompagne de la persistance massive de pratiques religieuses anciennes : culte des reliques des saints, processions, pèlerinages aux « bons saints » (notamment locaux) et aux « bonnes fontaines » dédiées à tel ou tel saint (on en compte plus de cent dans le seul département de la Creuse)¹⁵⁸.

La guerre franco-prussienne de 1870-1871 ne concerne le Limousin que sous la forme de levées d'hommes. Par contre, la proclamation de la République le 4 septembre 1870 va introduire pendant quelques années un clivage entre les villes touchées par le chômage qui se rallient avec enthousiasme au nouveau régime et les campagnes plutôt bonapartistes qui ressentent immédiatement les effets de la guerre par la chute des cours du bétail, la hausse des impôts pour les besoins de la guerre, la mobilisation des hommes de 21 à 40 ans, par aussi l'épuration administrative poussée qui touche les petits notables locaux très influents (en Haute-Vienne 201 maires sur 253 sont destitués). Aussi, aux élections du 8 février 1871, les candidats républicains ne recueillent-ils plus de 50% des suffrages que dans seulement dix cantons de l'ensemble des trois départements¹⁵⁹. En fait il s'était agi de se prononcer sur la poursuite de la guerre, les républicains y étant favorables et les conservateurs hostiles¹⁶⁰. Mais ce sont les évènements de la Commune de Paris qui auront le plus grand retentissement en Limousin, surtout dans les zones migrantes. En effet parmi les communards faits prisonniers par les Versaillais on en comptera plus de 1 500 originaires de la région « dont 953 pour la seule Creuse, ce département arrivant au troisième rang après la Seine et le Seine-et-Oise.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 906

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 559-565

¹⁵⁶ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, *op. cit.*, p. 112

¹⁵⁷ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, *op. cit.*, p. 618-638. Il d'agit de Guéret, Aubusson, Felletin, Bourganeuf, Saint-Yrieix, Saint-Léonard, Bellac et Saint-Junien

¹⁵⁸ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, *op. cit.*, p. 625-673

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 923

¹⁶⁰ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, de 1814 à nos jours*, Lucien Souny, Limoges, 1988, p. 87

Quant aux morts on peut estimer leur nombre à plus de 600 »¹⁶¹. C'est le second traumatisme infligé au Limousin en moins d'un quart de siècle par les évènements révolutionnaires de la capitale. Si les conséquences immédiates n'en furent pas mesurables immédiatement, celles à plus long terme expliquent en partie d'une part le succès total des républicains aux élections législatives de 1876 et de 1877 et d'autre part l'orientation à gauche pour au moins un siècle du corps électoral des trois départements.

En Limousin la Troisième République, jusqu'en 1914, est marquée par plusieurs par plusieurs traits assez particuliers : croissance démographique avec en corollaire une émigration plus importante, développement de la petite propriété paysanne, décollage industriel géographiquement concentré dans quelques localités mais réel, amélioration sensible du parc immobilier qui touche aussi bien les chaumières et les bâtiments agricoles que les châteaux et poursuite de l'ancrage à gauche de l'électorat.

Après le petit creux démographique du Second Empire la natalité et la population globale sont à la hausse dans la période 1871-1900. En moins de dix ans l'accroissement démographique pour les trois départements réunis atteint près de 46 000 têtes, soit près de 5%, taux supérieur à la moyenne nationale et insolite pour une zone à nette dominante rurale¹⁶². Dix années plus tard, soit en 1891, la population de la région frôle le million d'habitants et ceci malgré des espérances de vie extrêmement basses à cette date : 44 ans en Creuse et 37 ans seulement en Corrèze¹⁶³. Comme antérieurement déjà le monde rural limousin ne peut fournir des emplois à tous ceux qui se présentent sur le marché du travail. Aussi l'excédent de main d'œuvre doit trouver des débouchés soit dans les industries locales, soit dans l'émigration saisonnière ou définitive dans d'autres régions françaises.

L'émigration saisonnière semble avoir connu son apogée dans la dernière décennie du XIXe siècle. En 1891, 82 000 migrants quittent la Creuse. Ce sont en majorité des maçons mais aussi des tuiliers, des couvreurs des paveurs et des terrassiers. 60 000 autres partent de la Haute-Vienne pour les chantiers de Paris, de Lyon et de Bordeaux pour la plupart¹⁶⁴. Après 1 900 l'émigration décline de plus en plus au profit de la migration définitive, les progrès techniques dans les métiers du bâtiment permettant de travailler toute l'année. Et cette nouvelle émigration cesse d'être exclusivement masculine. En effet les hommes ne revenant plus au pays les femmes les accompagnent. Définitive ou encore saisonnière cette émigration reste à dominante de métiers du bâtiment. Par exemple en 1914 sur les 14 000 maçons de Paris plus de 8 000 sont originaires de la Creuse et de la Haute-Vienne¹⁶⁵.

Mais une partie non négligeable de l'excédent de main-d'œuvre rurale trouve des débouchés dans un certain nombre d'industries. Ainsi les deux petits bassins houillers de la Creuse, Lavaveix et Bosmoreau que l'arrivée du chemin de fer a rendus exploitables emploient respectivement 1500 et 400 mineurs dans les meilleures années. Les carrières de kaolin de Saint-Yrieix et des monts d'Ambazac (HV.) offrent plusieurs centaines d'emplois. Mais à la fin du XIXe siècle les découvertes minières suivies d'une mise en exploitation rapide se multiplient dans le Limousin : étain à Montebras (Cr.), or au Châtelet (Cr.) et au Bourneix (HV.), plomb argentifère à Glanges (HV.), antimoine à Chanac (Cor.), bismuth à Meymac (Cor.) et ardoisières à Allassac (Corrèze). Au total le secteur des mines et des carrières représentait plusieurs milliers d'emploi directs ou induits avant 1914¹⁶⁶.

Mais l'essentiel de l'essor industriel du Limousin reposait à la fin du XIXe siècle sur trois activités localisées surtout dans le département de la Haute-Vienne : la porcelaine, le cuir et le papier. La première dut sa croissance principalement à deux industriels innovants, d'une part le Limousin François Alluaud (1778-1866) qui améliora la qualité de la production et, d'autre part, l'Américain David Haviland créateur de la peinture sur porcelaine qui s'installa à Limoges en 1842 et ouvrit aux porcelainiers le grand marché des Etats-Unis. Malgré des crises périodiques cette activité augmenta sa production jusqu'en 1914. En 1898 on comptait trente-deux entreprises employant 10 500 ouvriers dans ce secteur.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 89

¹⁶² Alain CORBIN, *Archaiisme et modernité en Limousin*, op. cit., p. 554

¹⁶³ Adolphe JOANNE, *Géographie de la Creuse*, Paris, 1895, p. 41 et *Géographie de la Corrèze*, Paris, 1891, p. 31

¹⁶⁴ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 118

¹⁶⁵ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p. 120

¹⁶⁶ Joseph NOUAILLAC, *Histoire du Limousin et de la Marche limousine*, op. cit., p. 329

La seconde industrie du Limousin est alors celle du travail du cuir qui comprenait le tannage des peaux, la ganterie, soit plus d'un millier d'emplois en 1914 et surtout la fabrication de chaussures à Limoges, 4 000 emplois également en 1914¹⁶⁷. La dernière est celle du papier qui fit sa mutation technique autour de 1850 en remplaçant comme matière première le chiffon par la paille de seigle et en se mécanisant. Si l'on y ajoute l'activité connexe de l'imprimerie, importante à Limoges avant 1914, on arrive à un total d'emplois supérieur à 2 000. Le Limousin ne retrouvera jamais au cours du XXe siècle le volume d'emplois industriels qu'il avait connu à la veille de la Première guerre mondiale¹⁶⁸.

Le monde rural du Limousin sous la Troisième République marqué, semble-t-il du sceau de l'immobilisme, voire d'une « résistance à l'innovation »¹⁶⁹, n'a pas cependant échappé à un certain nombre d'évolutions qui n'ont pas toujours été clairement perçues par les contemporains. La première se trouve dans un accroissement sensible des rendements céréaliers. Ainsi, entre 1852 et 1882, les rendements à l'hectare du froment ont augmenté de plus de 60% rejoignant presque partout la moyenne nationale¹⁷⁰. Ce résultat provient de plusieurs innovations à savoir l'amélioration des charrues, l'emploi d'engrais amenés par le chemin de fer (dont notamment la chaux) et l'augmentation et un meilleur usage des engrains naturels venant de troupeaux en fort accroissement. En effet l'élevage, notamment celui des bovins, s'améliore par une véritable sélection et par une meilleure alimentation liée elle-même aux rendements croissants des prairies naturelles chaulées et au développement des prairies artificielles. Par exemple dans la Creuse entre 1852 et 1882 le poids moyen du bœuf gras est passé de 460 kgs à 610 kgs¹⁷¹. Mais le mieux-être qui a pu résulter de ces évolutions n'a pas été également réparti. Bien des exploitants agricoles résistent aux innovations et restent pauvres d'autant que, malgré les migrations et les pôles d'industrialisation, la population agricole demeure stationnaire au moins jusqu'au début du XXe siècle¹⁷². C'est que l'abandon d'un sol natal souvent ingrat pour une existence urbaine n'est pas une perspective qui séduit les ruraux limousins de la fin du XIXe siècle. Le rêve limousin reste encore la possession d'une propriété agricole que l'on acquiert ou, le plus souvent, que l'on agrandit. On peut même dire que les migrants saisonniers dans leur quasi-totalité n'ont pas d'autre ambition. Entre 1862 et 1882 les enquêtes agricole montrent que le nombre des propriétaires a augmenté alors que le nombre des métayers, les sans terre, diminuait¹⁷³. Entre 1851 et 1879 pour l'ensemble du Limousin le nombre de propriétés non bâties passe de 196 200 à 237 480 (soit + 21%). Mais la plupart de ces propriétés sont petites ou moyennes. Dans la Creuse celles de 1 à 40 hectares couvrent 66, 7% du sol¹⁷⁴. Une bonne partie de cette augmentation du nombre de petits propriétaires est due à la vente de grandes propriétés châtelaines à l'occasion de partage successoraux ou de recherche de capitaux destinés à des placements plus rémunérateurs dans le commerce ou l'industrie¹⁷⁵. Une autre partie vient du démembrement des parcelles des communaux de sections. Ces « petits biens », en moyenne de 10 à 12 hectares, créés à la fin du XIXe siècle subsisteront pendant deux ou trois générations puis disparaîtront en tant qu'unité économique viable à partir de 1950¹⁷⁶.

Mais, à côté de cette petite paysannerie vivant chichement¹⁷⁷, on trouve dans le Limousin de grandes propriétés agricoles, c'est-à-dire de 40 hectares à 500 hectares, exploitées le plus souvent par des métayers. Elles couvrent 41,2% du sol dans la Haute-Vienne et 30, 2% dans la Creuse¹⁷⁸.

¹⁶⁷ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op . cit., p. 117

¹⁶⁸ Joseph NOUAILLAC, op. cit., p. 331-332

¹⁶⁹ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, op. cit., p. 421

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 450

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 454

¹⁷² *Ibid.*, p. 586

¹⁷³ *Ibid.*, p. 587

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 607

¹⁷⁵ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, op. cit., p. 219 et 344. L'auteur cite telle propriété de Saint-Julien-le-Petit (HV.) qui passe de 204 hectares en 1869 à 54 hectares en 1911

¹⁷⁶ Michel AUBRUN, *La terre et les hommes d'une paroisse marchoise, essai d'histoire régressive dans Moines paroisses et paysans*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2 000, p. 221-225

¹⁷⁷ Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, op.cit., p. 242. L'auteur considère que « en dessous de 5 hectares la propriété ne suffit pas à assurer la subsistance de celui qui l'exploite et que au-dessus de 10 hectares il est nécessaire de faire appel à la main-d'œuvre salariée »

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 610

Ce sont sur ces vastes domaines (144 hectares en moyenne en 1914 dans la Haute-Vienne) que sont édifiés les châteaux qui ornent l'espace rural limousin¹⁷⁹. En effet le XIXe siècle est pour cette région l'âge d'or de ce type de constructions. Cela peut sembler assez surprenant seulement une cinquantaine d'années après une révolution où le château avait été pour les populations rurales un symbole d'oppression et de priviléges. Mais le fait est que jamais au cours du passé, sauf peut-être au XIe siècle, on n'en avait autant construit qu'entre 1830 et 1914. Pour le seul département de la Haute-Vienne (201 communes), le mieux pourvu de ce point de vue, on recensait à la Belle Epoque 671 châteaux dont 307 (45%) avaient été construits ou reconstruits après 1830. Dans les trois décennies 1860-1890 on comptera 240 mises en chantier¹⁸⁰. Quoique plus atténué on observe le même phénomène dans la Corrèze et dans la Creuse. Cette inflation castrale, que révoltes et crises diverses ne semblent pas avoir entravée, a été rendue possible par des conditions économiques presque constamment favorables aux strates supérieures des classes possédantes (noblesse, bourgeoisie industrielle, terrienne et marchande) et par l'arrivée du chemin de fer. Pour l'ancienne noblesse légitimiste la construction, ou le plus souvent la reconstruction du château, dans un style néo-gothique affirme l'ancienneté de la lignée et compense matériellement le pouvoir perdu en 1789. « Il est un manifeste de l'essence nobiliaire et de sa pérennité au-delà des vicissitudes de l'instant »¹⁸¹. Cette rage bâtieuse compromet parfois la fortune du constructeur. Par exemple le marquis Saint-Martin de Bagnac qui reconstruit entièrement le château éponyme de Bagnac (commune de Saint-Bonnet-de-Bellac) de 1858 à 1888 doit, à la fin, hypothéquer des terres pour un montant de 140 000 francs. Mais peut-être était-il moins bon gestionnaire que certains autres châtelains d'origine bourgeoise et vivant eux aussi des revenus de leurs domaines. C'est le cas de l'économiste Frédéric Le Play qui acquiert en 1856 le domaine (400 hectares) et le château de Ligoure (commune de Le Vigen, HV.). La reconstruction du château étalée sur une trentaine d'année lui coûta 14 années de bénéfice net du domaine agricole ce qui est très raisonnable¹⁸². Apparemment les industriels, notamment ceux de la porcelaine qui se lancent dans la construction châtelaine n'ont pas de soucis d'argent si l'on en juge par la rapidité des réalisations. C'est, semble-t-il, au cours de la seule année 1889 que Théodore Haviland fait bâtir son château de Montmery (commune d'Ambazac, HV.)¹⁸³. D'autres châteaux attestent des réussites professionnelles encore plus fulgurantes. C'est le cas de celui de Valmath (commune de Saint-Laurent-les-Eglises, HV.) édifié en style Louis XIII et somptueusement aménagé au sein d'un domaine de plus de 200 hectares avec en outre une ferme modèle aux bâtiments colossaux. Il est l'œuvre d'un ingénieur des Arts et Métiers, Baptiste Mignon, né d'un père inconnu et d'une mère domestique de ferme, qui dépose et exploite de nombreux brevets dans le domaine de la fonderie d'art. A 32 ans, en 1856, il est assez riche pour acquérir le domaine de Valmath sur lequel il commence à construire le château quatre ans plus tard¹⁸⁴. A sa mort en 1899 il laisse à sa veuve pour les seuls biens de communauté 3 400 000 francs¹⁸⁵.

Valmath est par ailleurs emblématique du rôle des chemins de fer dans l'évolution générale du Limousin. Situé à deux kilomètres de la gare de La Jonchère il a permis à son propriétaire d'une part d'amener de fort loin une partie des matériaux utilisés pour sa construction et celle de la ferme-modèle et d'autre part de se rendre rapidement à Paris et à sa fonderie d'art du Val d'Osne (Haute-Marne) qu'il a achetée en 1870. L'arrivée du chemin de fer à Limoges en 1856 explique aussi bien d'autres constructions de cette nature sous le Second Empire et la Troisième République. Ainsi on comptera sept châteaux édifiés ou modifiés dans la commune d'Ambazac desservie elle aussi par une gare. On en dénombrera presque autant autour de La Souterraine (Creuse) où le rail est arrivé en 1854. Le chemin de fer va faciliter pour les gens des châteaux les migrations saisonnières, c'est-à-dire l'hiver à Paris et l'été en Limousin.

¹⁷⁹ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, op. cit., p. 54

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 17 note 1, p. 88, p. 169, p. 170

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 155

¹⁸² *Ibid.*, p. 164, 176, 287

¹⁸³ *Ibid.*, p. 85, 262, 265

¹⁸⁴

¹⁸⁴ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, op. cit., p. 158-163

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 158. Il est intéressant d'observer, à titre de comparaison, qu'en 1880 la valeur moyenne d'une succession dans la Haute-Vienne était de 3075 francs et encore faut-il préciser qu'en 1848, 69% des décédés de ce même département n'avaient laissé aucun bien à leurs descendants (cf. Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin*, op. cit., p. 616 et 235)

Cette renaissance châtelaine de la seconde moitié du XIXe siècle s'accompagne d'une résurrection de pratiques héraldiques que l'on aurait pu croire disparues avec la Révolution de 1789. C'est ainsi que la noblesse légitimiste remet parfois en usage les titres funéraires lors des obsèques. On l'observe en 1880 dans l'église de Saint-Bonnet-de-Bellac (HV.) qui, à l'occasion de l'enterrement du marquis Saint-Martin de Bagnac, est ornée une tenture noire faisant à l'intérieur le tour de l'édifice avec les armoiries du défunt en plusieurs endroits. C'est un décor héraldique analogue qui est mis en place dans l'église de Nouic (HV.) pour les funérailles de la marquise des Monstiers-Mérinville en 1887. Cette ancienne pratique fait école chez des châtelains d'origine bourgeoise comme Paulin Talabot, l'un des fondateurs du PLM et reconstruteur du château de Maury (commune de Condat, HV.). Lors de ses obsèques sur les tentures noires de l'église de Condat sa famille avait fait apposer l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur dans un écu à défaut des armoiries que le défunt ne possédait pas¹⁸⁶. Ce retour en force de l'héraldique chez les possesseurs de châteaux se manifeste aussi dans la décoration intérieure et extérieure de ces bâtiments, parfois avec profusion. Ainsi à Bagnac, possession de la famille d'extraction chevaleresque Saint-Martin on voit sur la cheminée de la salle de billard « les écussons de la famille et des familles alliées », la chambre d'honneur est décorée des armes du marquis Anthony de Bagnac et de celles de sa mère et la clé de voûte de la chapelle porte celles de la famille¹⁸⁷. Cependant rares sont les familles bourgeoises possédant un château qui en profitent pour se doter d'armoiries. Les Teisserenc de Bort avaient acquis en 1783 le domaine (500 hectares) et le château édifié par Simon Descoutures au XVIIe siècle et l'avaient reconstruit en 1850. Cette famille n'ayant pas d'armoiries avait utilisé abondamment celles des Descoutures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du château. Ici, comme l'observe Ph. Grandcoing, il ne s'agissait pas d'évoquer un passé familial glorieux mais de « réaffirmer l'ancienneté de la demeure et la perpétuation des fonctions traditionnelles du château »¹⁸⁸. Mais cette floraison héraldique tardive déborde largement le cadre des châteaux pour s'étendre aussi aux églises dans lesquelles l'aristocratie, ancienne ou récente, peut intervenir par ses liens généralement étroits avec le clergé local. Les mariages ou les reconstructions de sanctuaires sont l'occasion d'offrir soit des vitraux aux armes familiales¹⁸⁹, soit des statues de saints ornées des écussons des donateurs¹⁹⁰.

Cette renaissance châtelaine, bien visible un peu partout dans le paysage des campagnes limousines d'avant 1914, n'a pas pour autant entravé le développement de l'esprit démocratique et l'a, peut-être par réaction, fortifié dans la mesure où elle soulignait l'écart entre les conditions sociales d'une petite minorité (un ou deux milliers de familles) et celui de la quasi-totalité du reste de la population restée rurale à 90% dans la Creuse et à 80% dans la Corrèze¹⁹¹. Aux élections de 1902 tous les députés limousins étaient des hommes de gauche, essentiellement des radicaux¹⁹².

Parallèlement à l'orientation à gauche des électeurs limousins, s'était développé à partir de 1884, surtout à Limoges, un mouvement syndical de tendance réformiste siècle. Mais, avec la création à Limoges précisément, en 1895 de la Confédération générale du travail, des tendances plus dures se firent jour. A partir de 1904 les grèves se multiplièrent d'abord chez les gantiers de Saint-Junien puis chez les feuillardiers de Saint-Yrieix. Elles furent suivies d'autres en 1905, à Limoges cette fois, dans une usine de chaussures puis dans l'usine de porcelaine Haviland (1 200 ouvriers).

¹⁸⁶ Philippe GRANDCOING, *Les demeures de la distinction*, op. cit., p. 326. On observera que cependant aucune litre funéraire permanente (comme avant 1789) n'a été peinte dans les églises limousines au XIX^e siècle. Ce n'est pas le cas partout. Sabine de Lavergne en relevé deux peintes respectivement vers 1807 à Cailleville et vers 1832 à Bretteville dans le Pays de Caux (cf. Sabine DE LAVERGNE, *Les titres funéraires du Pays de Caux*, dans *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie*, 1962, n° 28, p. 100 et 145)

¹⁸⁷ Ibid. p. 154

¹⁸⁸ Ibid., p. 195

¹⁸⁹ Par exemple la famille Tandeau de Marsac offre à l'église de Bénévent-l'Abbaye (Cr.) vers 1875 un vitrail armorié à l'occasion d'un mariage avec l'inscription « pro sponso et sponsa orate »

¹⁹⁰ La chapelle de Notre-Dame du Puy de Bourganeuf (Cr.) reconstruite en totalité grâce aux dons de familles fortunées locales, nobles et bourgeoises, vers 1860 a tous ses vitraux et ses nombreuses statues ornées des blasons des familles donatrices

¹⁹¹ Désiré BRELINGARD, *Histoire du Limousin et de la Marche*, op. cit., p. 117

¹⁹² Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p. 104

Pour briser ce dernier mouvement la direction décida un lock-out auquel la population ouvrière réagit par des manifestations pour la libération d'ouvriers emprisonnés pour avoir posé des bombes et allumé des incendies. La prison de Limoges fut attaquée et des barricades furent dressées dans certaines rues. La troupe dut intervenir et tira faisant un mort.

Ces événements contribuèrent à renforcer les tendances gauchisantes de l'électorat limousin dans les campagnes et surtout dans les villes. Aux élections législatives d'avril 1914 les 14 députés de la région se classaient à gauche dont 4 socialistes tous élus à Limoges. Et c'est un député radical, René Viviani, élu à Bourganeuf (Cr.) qui devient président du Conseil et qui va devoir assumer le déclenchement de la guerre de 1914-18.

Deux cent mille soldats limousins seront mobilisés pendant le premier conflit mondial. Entre 40 et 45000 y laisseront la vie, soit plus 20%¹⁹³. Et encore ces chiffres n'incluent-ils pas les décès survenus après la fin du conflit par suite des blessures de guerre. Cette saignée a marqué durement le pays et contribué à son ancrage à gauche jusqu'au second conflit mondial. Sur le plan économique la Grande Guerre a eu dans Limousin des effets contrastés. La valeur du bétail, du fait des besoins des armées et de la transformation du nord et de l'est de la France en zone de combats, a augmenté dans des proportions inimaginables auparavant puisqu'elle a sextuplé pendant la durée de la guerre alors que celle des terres n'avait que triplé. Cette hausse va mettre certains propriétaires de métairies dans l'incapacité de racheter le bétail à leurs métayers et les contraindre à vendre leurs domaines. La petite propriété paysanne va pouvoir s'agrandir de quelques lopins de terre. Cependant dans une agriculture très faiblement mécanisée les productions végétales ont souffert de l'absence des mobilisés et de la pénurie d'engrais. Les rendements s'en ressentent. Le rationnement institué par les pouvoirs publics est plus une gêne pour les villes que pour les campagnes¹⁹⁴. Deux industries locales vont tirer profit de la guerre : la Manufacture d'Armes de Tulle qui, en 1917, occupe 5 000 ouvriers à la fabrication du fusil Lebel¹⁹⁵ et les usines de chaussures de Limoges qui ne travaillent pratiquement plus que pour l'armée. Par contre une partie du secteur minier cesse toute activité par manque de main-d'œuvre et l'industrie de la porcelaine, privée de nombreux débouchés à l'exportation et qui manque de plusieurs matières premières, doit réduire sa production¹⁹⁶.

Dans les villes, surtout à Limoges, la hausse des prix notamment des denrées alimentaires, qui se manifeste dès la fin de 1914 va déclencher des grèves pour un réajustement des salaires, courtes et limitées en 1915, mais plus longues et plus larges en juin et juillet 1917. Il y en aura d'autres pour le même motif en 1919, en particulier dans les mines de houille de Bosmoreau de de Lavaveix, (Cr.) qui dureront un mois¹⁹⁷.

Les élections législatives de 1919 font apparaître, une fois de plus le caractère, politiquement atypique du Limousin dans une France qui a élu une chambre « bleu horizon ». En effet sur les quatorze élus des trois départements, trois seulement appartiennent au Bloc national, les autres se partagent entre le parti radical (5 députés) et le parti socialiste (6 députés)¹⁹⁸. Cette orientation politique à gauche du corps électoral se confirmera d'élection en élection jusqu'à la fin de la Troisième République. Ainsi en 1936 le Limousin enverra à la chambre du Front Populaire onze députés socialistes, deux radicaux et un communiste. Cependant assez étrangement les grèves de juin 1936, peut-être en raison de la pauvreté du monde ouvrier local et du chômage, seront ici peu suivies y compris à Limoges, haut-lieu de la contestation sociale. Cependant y participeront des catégories sociales qui étaient toujours restées à l'écart des conflits : garçons de café, employés des magasins, mécaniciens autos par exemple.

Entre les deux guerres des changements notables apparaissent dans les campagnes comme dans les villes. Certes, comme à la fin du XIXe siècle, l'agriculture limousine reste dans son ensemble fondée sur d'une part sur l'autoconsommation (plantes vivrières, fruits, viande porcine et volailles) et d'autre part sur l'élevage principalement bovin qui fournit l'essentiel des rentrées d'argent.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 129-131. L'imprécision du chiffre des morts de la Grande Guerre vient du seul département de la Haute-Vienne pour lequel aucun décompte sérieux n'a été établi (sauf pour la ville de Limoges qui a fait cette recherche en 1987 et aboutit au chiffre impressionnant de 4010 tués)

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 126

¹⁹⁵ Site Internet du musée de la Manufacture d'armes de Tulle

¹⁹⁶ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p. 126

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 131

¹⁹⁸ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p. 132

Mais pour obtenir des animaux de boucherie de qualité et de poids suffisants il a fallu développer les fourrages artificiels (trèfle, luzerne et maïs) et les plantes sarclées (betteraves, raves et topinambours). Ces cultures ont elles-mêmes nécessité de recourir de plus en plus aux amendements naturels (chaux, marnes) et aux engrains industriels (nitrates et phosphates notamment) pour parvenir à des rendements à l'hectare que les fumiers traditionnels ne pouvaient obtenir. La raréfaction de la main-d'œuvre agricole et le renchérissement relatif de son coût après 1918 ont entraîné un début de mécanisation des exploitations avec l'introduction du brabant à la place de la charrue, l'utilisation de la faucheuse pour la coupe des herbages et des plantes céréaliers, de la batteuse, etc. Cependant la traction animale (bœufs ou vaches) reste prépondérante dans la petite et la moyenne agriculture. Les tracteurs n'apparaissent guère avant les années trente et seulement dans grandes exploitations. Sauf pour les pommes de terre les rendements à l'hectare restent modestes ne dépassant pas, par exemple pour le blé, les 15 quintaux à l'hectare. La grande nouveauté dans les campagnes limousines c'est l'achèvement à la veille de la Seconde guerre mondiale du réseau électrique qui irrigue désormais les innombrables hameaux et qui permet de faire fonctionner en toute saison des installations nouvelles (hachoirs à plantes fourragères, écrêmeuses, etc.) ou anciennes (scieries, moulins par exemple). Il faut ajouter aussi le lancement du réseau d'adduction d'eau qui sera achevé vers 1960, innovation qui a eu des conséquences positives immédiates sur la santé humaine.

Jusqu'à la crise économique de 1929 et même au début des années trente les industries traditionnelles du Limousin (mines, porcelaine, chaussure, textile, armement, tapisserie) donnaient de l'emploi à une partie non négligeable de la population active (20% en Creuse, 27% en Haute-Vienne). Mais en 1936, notamment à Limoges et à Aubusson, le chômage atteignait des niveaux record (7 500 emplois perdus à Limoges, 50% de chômeurs à Aubusson). Seule la Corrèze, qui a accueilli des industries nouvelles telles que l'appareillage électrique, la métallurgie de précisions, tire son épingle du jeu avec seulement 3% de chômeurs¹⁹⁹. A la veille du Second conflit mondial, c'est, hors l'agriculture, le secteur tertiaire qui est devenu le principal pourvoyeur d'emplois, notamment féminins, dans les domaines de l'administration, de l'éducation, de la santé, du commerce et de la banque. Notons pour finir sur cette période que l'agriculture limousine a servi d'amortisseur à la crise de l'emploi en conservant une population active supérieure à ses besoins propres, un chômage caché dans l'attente de jours meilleurs.

Ceux-ci tarderont à venir car, le Limousin comme le reste du pays, va passer par l'épreuve douloureuse de la Seconde Guerre mondiale. Et cette fois la région ne sera pas épargnée. En effet après la percée allemande de Sedan le 13 mai 1940, un flot ininterrompu de réfugiés venus de Belgique, du nord et de l'est de la France, puis de la région parisienne se déverse sur le Limousin dont la population va doubler en moins d'un mois. S'y ajoutent à partir de la mi-juin les troupes françaises qui refluent en toute hâte devant la poussée de la Wehrmacht. Les 19 et 20 juin l'aviation allemande procède à des bombardements et à des mitraillages sur des objectifs essentiellement civils pour créer un climat de terreur destiné à hâter, aux conditions du vainqueur, la signature de l'armistice demandé le 17 juin par le gouvernement du maréchal Pétain. Il y aura plusieurs centaines de morts et de blessés. Provisoirement l'invasion allemande se limitera à une patrouille de trois hommes qui fait une brève incursion au Dorat (HV.) le 24 juin, soit la veille de l'entrée en vigueur de l'armistice²⁰⁰. Cet « accord » imposé par le vainqueur laisse la totalité du Limousin dans la zone dite « libre ». Sur les 18 des 23 parlementaires du Limousin ayant pris part au vote du 10 juillet 1940 attribuant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain 14 ont été pour, 3 contre et un s'est abstenu. Aux yeux de l'opinion locale traumatisée par la défaite l'ancien vainqueur de Verdun apparaît comme l'homme qui su mettre fin à une effusion de sang devenue inutile. Aussi, noyées dans les problèmes matériels de l'heure (ravitaillement, réfugiées transports, remise en route de l'économie, sort des prisonniers, etc.) les premières mesures antirépublicaines du gouvernement de Vichy passent presque inaperçues, sauf naturellement de ceux qui en sont les victimes.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 150-153

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 172

Malgré la rencontre de Montoire avec Hitler, malgré la politique de collaboration qui se met en place, malgré les tracasseries diverses du nouveau régime (révocation de nombreuses municipalités, suppressions des conseils généraux, fermetures des écoles normales d'instituteurs, etc.), malgré une propagande sans retenue en faveur du chef de l'Etat²⁰¹, la popularité de celui-ci continue à se situer à un niveau proche de l'unanimité dans cette terre de gauche qu'est le Limousin que le choc de la défaite semble avoir anesthésiée, à quelques individus ou groupes isolés près. Les voyages qu'effectue le chef de l'Etat en 1941 et en 1942 notamment à Limoges sont des succès populaires. Ces années-là la Résistance locale demeure embryonnaire et s'organise surtout autour de quelques individus sans liens les uns avec les autres comme l'instituteur communiste Georges Guingouin ou le démocrate-chrétien Edmond Michelet.

Mais avec le débarquement anglo-américain de novembre 1942 en Afrique du Nord, suivi aussitôt de l'occupation de la zone dite « libre » par les troupes allemandes, la population limousine des principales villes est confrontée directement à l'ennemi. Limoges reçoit une garnison de 1500 hommes, Guéret environ 150 et Tulle autant. On va alors commencer à s'interroger sur le régime de Vichy. En outre la victoire russe de Stalingrad en février 1943 brise le mythe de l'invincibilité des forces hitlériennes. Tous les échecs de l'ennemi sont soulignés par les émissions de la BBC que l'on écoute beaucoup en Limousin jusqu'au fond des hameaux les plus retirés. La résistance régionale s'organise par l'unification de plusieurs mouvements sous la direction d'Edmond Michelet, par la formation militaire de l'Armée Secrète. Par ailleurs les maquis communistes de Georges Guingouin passent à l'action (sabotages de voies ferrées, destructions d'usines travaillant pour l'Allemagne notamment). Vichy prend alors des mesures impopulaires (confiscation des armes de chasse, instauration d'un service de garde des voies ferrées, interdiction des bals, accentuation des mesures de rationnement) qui touchent la totalité de la population. Mais c'est surtout l'instauration en 1943 du service du travail obligatoire (STO) instauré pour envoyer en Allemagne les jeunes hommes des classes 1940, 41 et 42 pour travailler dans les usines qui met en pleine lumière la politique de collaboration et décrédibilise le régime du maréchal Pétain même si ce dernier garde encore personnellement une grande partie de son prestige. La plupart des requis se plient de mauvaise grâce aux ordres de Vichy, d'autres se cachent et d'autres encore tentent de s'engager dans les nombreux maquis qui se créent dans les trois départements. Certains parmi ces derniers tomberont sous les balles de la Milice qui les recherche activement²⁰². Tout s'accélère en 1944. Au cours des cinq mois qui précèdent le débarquement pour le seul département de la Creuse on relève plus de soixante attentats divers²⁰³. Au lendemain du débarquement les maquis sont suffisamment puissants pour libérer les villes préfectures de Guéret et de Tulle en faisant prisonnières les garnisons allemandes. Ces localités seront repris deux jours plus tard par des unités de la division SS « Das Reich » en route vers le front de Normandie. Cette intervention sera la plus sanglante de la guerre avec les 99 pendaisons de Tulle, la trentaine de fusillés dans la Creuse, et les 640 morts dans l'incendie d'Oradour-sur-Glane²⁰⁴. Jusqu'à la libération de Limoges par les maquis du colonel Guingouin le 21août 1944 plusieurs engagements avec les forces occupantes se solderont par des dizaines de tués et des centaines de déportés²⁰⁵. Pour le Limousin le bilan de la Seconde guerre mondiale se révélera assez lourd puisque l'on y dénombrera, toutes causes confondues, près de 7 000 morts²⁰⁶.

A côté du bilan humain il y a un bilan matériel de la guerre. Si les destructions matérielles ont été limitées comparativement celles d'autres régions, le Limousin a subi comme les autres parties du territoire national un effondrement du niveau de vie notamment dans les villes où le pouvoir d'achat n'atteint en 1945 que 60% du niveau de 1938. Les campagnes ont mieux tiré leur épingle du jeu à un double titre. D'une part la pénurie a entraîné une hausse sensible du prix des denrées alimentaires et d'autre part l'inflation a permis la question de l'endettement qui avait été la plaie séculaire des campagnes. La Libération, contrairement aux attentes de beaucoup, n'a pas levé toutes les difficultés économiques.

²⁰¹ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p.173-174

²⁰² *Ibid.*, p. 181

²⁰³ Marc PARROTIN, *Le temps du maquis*, Aubusson, 1981, 2^{em} édition, p. 38-351

²⁰⁴ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, op. cit., p. 183

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 196

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 199

La production industrielle du Limousin en 1945 atteint à peine 40% de son niveau de 1938 et le rendement du blé à l'hectare, faute d'engrais, ne dépasse pas le niveau de 1880. La plupart des produits de base (pain, vêtements, chaussures, etc.) ne peuvent être achetés qu'avec des tickets de rationnement²⁰⁷.

Les élections à l'assemblée constituante d'octobre 1945 confirment l'inscription à gauche du corps électoral limousin, tendance que le vote des femmes n'a pas infléchi. Le parti socialiste a 5 élus, le parti communiste 5, l'union démocratique et socialiste 1 et le MRP, nouveau venu en politique, 1²⁰⁸. Cette orientation n'est pas démentie par les législatives de novembre 1946 : le parti communiste recueille près de 40% des voix et obtient ainsi 6 députés, le parti socialiste a 3 élus et le MRP deux²⁰⁹.

Vers 1950 commence aussi pour le Limousin ce que l'on appellera plus tard, un peu abusivement, les « Trente glorieuses ». Cependant pour la région l'expansion industrielle se concentrera presque essentiellement sur quelques pôles tels Limoges pour la Haute-Vienne, Brive pour la Corrèze et dans une beaucoup moindre mesure La Souterraine pour la Creuse. De son côté l'agriculture se mécanise rapidement. La traction animale est remplacée en totalité par les tracteurs autour de 1965. La petite propriété agricole disparaît vers 1975 absorbée par les exploitations de plus de 50 hectares que favorise un remembrement partiel. La polyculture (blé et pommes de terre, porcs, volailles, produits laitiers) est abandonnée au profit essentiellement de l'élevage des bovins à viande dont les rendements s'améliorent grâce à la sélection génétique et aux compléments alimentaires. Les besoins en main-d'œuvre de l'agriculture, la principale pourvoyeuse d'emplois depuis toujours, diminuent d'une manière drastique. L'excédent de population active ainsi dégagé doit rechercher hors du Limousin des emplois que le pays natal ne leur fournit qu'en nombre très insuffisant²¹⁰.

L'arrivée au pouvoir du général du Général, consécutive aux évènements d'Algérie, en juin 1958 et les élections législatives qui s'en suivent, ne changent pas fondamentalement les orientations politiques du Limousin. Sur les 8 députés élus à la fin de 1958, six sont socialistes, un est radical et un autre gaulliste. Seul le parti communiste n'a aucun élu mais conserve plus de 25 % des votants²¹¹. Les premières élections présidentielles au suffrage universel de 1965 confirment l'enracinement à gauche de la région. En effet le général de Gaulle n'obtient que 45% des suffrages contre 55% à François Mitterrand candidat de la gauche unie. Jusqu'aux élections législatives de juin 1968 il n'y aura pas de percée de la droite dans le Limousin. En effet les évènements de mai de cette même année vont changer la donne. Bien que leur ampleur ait été assez limitée localement comparativement à Paris ils ont inquiété une partie des électeurs (personnes âgées, paysans et commerçants entre autres). En conséquence la moitié des huit sièges de députés de la région reviendront à des candidats gaullistes et les quatre autres à des socialistes. Mais le tropisme gauchisant du Limousin réapparaît lors du référendum sur la régionalisation qui rejette le projet du président de la République avec une majorité de 58%²¹². Les présidences de Georges Pompidou (1969-1974) puis de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) sont marquées par une certaine radicalisation de l'électorat avec deux camps de force à peu près égale : celui des communistes et celui des gaullistes avec un laminage des autres tendances. C'est ainsi qu'aux élections de 1978 le parti communiste prend 4 des 8 circonscriptions du Limousin, trois autres allant aux gaullistes et une seule aux socialistes²¹³.

En 1981 le balancier politique repart nettement à gauche. D'abord lors des présidentielles de mai 1981 où François Mitterrand, candidat de la gauche unie, obtient 60% des suffrages et ensuite à l'occasion des législatives qui donnent 5 sièges aux socialistes, deux aux communistes et un seul aux gaullistes²¹⁴. Les élections ultérieures des deux septennats de François Mitterrand amplifieront en général ces orientations avec une remontée spectaculaire du parti socialiste qui, aux législatives de 1988, emporte 7 des 8 sièges du Limousin. Les élections ultérieures ne feront que confirmer cette orientation. Les dernières présidentielles, celles de 2007, donneront 55% des suffrages à la candidate socialiste et 45% à Nicolas Sarkozy.

²⁰⁷ Georges DAUGER et Daniel DAYEN, *Histoire du Limousin contemporain*, op. cit., p. 199

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 201

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 206

²¹⁰ *Ibid.*, p. 216

²¹¹ *Ibid.*, p. 222

²¹² *Ibid.*, p. 228

²¹³ *Ibid.*, p. 234-235

²¹⁴ *Ibid.*, p. 242

Les législatives qui suivront permettront l'élection 9 députés socialistes et d'un seul député de la majorité présidentielle²¹⁵. Enfin les élections présidentielles de 2012 donneront au candidat socialiste, François Hollande près de 64% des suffrages exprimés.

La population du Limousin en 2012 ne dépasse pas le niveau de 1954, soit 740 000 habitants, alors que celle de l'ensemble de la France a connu une progression de près de 50%. Cependant cette stagnation apparente masque une croissance récente. En effet le chiffre de la population de la région, après être passée par un point bas en 1999 avec 711 000 habitants, est remonté en 2010 à 737 000. La reprise démographique s'observe aussi bien dans la Corrèze que dans la Haute-Vienne tandis que la décrue est simplement freinée dans la Creuse. Cette croissance globale tient principalement à trois causes : l'arrivée de retraités à petits revenus attirés par les bas prix de l'immobilier, l'implantation, pour les mêmes raisons, de citoyens britanniques et hollandais et aussi celle de jeunes de moins de 30 ans (un arrivant sur deux) qui s'installent surtout dans les pôles de Limoges et de Brive. Cependant la population du Limousin est l'une des plus vieilles de France avec une proportion de plus de 60 ans qui atteint 29% (21% pour la France entière). Si le Limousin n'est pas un très grand pourvoyeur d'emplois il faut néanmoins noter que le taux de chômage était nettement inférieur à la moyenne nationale (7,9% contre 9,4%) au début de 2012.

La population qualifiée de rurale atteint un taux de 38% (le plus élevé de France) contre 18% au niveau national. Mais dans cette population rurale les agriculteurs, quoique encore nombreux en valeur absolue (25 000), sont minoritaires. La déprise agricole se poursuit en 2012 avec la disparition chaque année de plusieurs centaines d'exploitants. Il en résulte d'une part un accroissement de la taille des exploitations qui dépasse en moyenne 60 hectares et d'autre part une extension de l'espace forestier qui couvre maintenant plus du tiers du territoire. Les landes des hautes terres autour du plateau de Millevaches sont elles aussi grignotées peu à peu par la forêt.

Au point de vue industriel le Limousin ne compte que peu d'entreprises de plus 1 000 salariés, soit pas plus de 7 au total. Ce sont les petites et moyennes entreprises qui forment l'essentiel d'un tissu industriel fortement concentré dans les plus grandes villes de la région (49 % des entreprises ont de 1 à 100 salariés contre 45% au niveau national). Les industries limousines sont celles du bois, de l'électricité, de la métallurgie, de la mécanique, de la céramique et de la porcelaine²¹⁶.

Conclusion : Nous pensons avoir montré que le Limousin contemporain, tel qu'il a été défini par la loi du 5 juillet 1972, n'était pas un choix technocratique dans la mesure où il reflétait bien une réalité à la fois humaine, géographique, historique et économique qui avait pris progressivement forme au cours des siècles. Nous pensons aussi avoir fait apparaître la population actuelle de ce territoire avait des spécificités durables et en avait une conscience bien nette. Aussi une présentation de l'héraldique, longtemps négligée, de ce territoire aux contours bien affirmés en dépit des apparences, pouvait avoir sa pertinence. C'est ce que nous avons tenté de faire.

²¹⁵ Internet. Site du ministère de l'intérieur

²¹⁶ Conseil régional du Limousin. Site «Limousin.doc 2010 »

ANNEXE II

CARTES GEOGRAPHIQUES, ADMINISTRATIVES ET HISTORIQUES

DU LIMOUSIN

- 1. GEOGRAPHIE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE DU LIMOUSIN AU XXI^e SIECLE**
- 2. COMTES ET VICOMTES DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN AU XII^e SIECLE**
- 3. GENERALITES ET ELECTIONS DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN AU XVII^e SIECLE**

ANNEXE III
UN ARMORIAL INEDIT

« L'ARMORIAL DE LIMOGES »
(vers 1594 – 1604)

- 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE “L'ARMORIAL DE LIMOGES“**
- 2. PLAN DE L'ARMORIAL : n° des armoiries et noms des familles**
- 3. BLASONNEMENT DES ARMOIRIES**
- 4. TABLE HÉRALDIQUE**
- 5. FAC-SIMILÉ PARTIEL DE L'ARMORIAL**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE “L'ARMORIAL DE LIMOGES”

(vers 1595 – 1604)

Ce petit armorial d'une quarantaine de pages, en comptant la deuxième et la troisième de couverture, se trouve dans le fonds Chandon de Briailles aux Archives départementales de l'Aube dans la série AA sous la cote 8J 133, pièce n° 10. Il y est intitulé « Cahier contenant toutes sortes de dessin à la plume. Recueil des bourgeois de Limoges. Ex-libris collés ».

De fait, il se présente sous la forme d'un petit cahier de papier dont les pages sont cousues sous une couverture également de papier. Sur la deuxième page de couverture est collé un faire-part de mariage qui pourrait être de la seconde moitié du XIX^e siècle aux armes des Chergé du Poitou par lequel Madame veuve de Chergé annonce le prochain mariage de son fils François avec Mademoiselle Françoise de La Porte des Forges²¹⁷. Sur la troisième page de couverture est cousue une autorisation de port d'armes au bénéfice du sieur Jean Vignaraud, syndic de l'hôpital de Saint-Junien (HV.), « pendant ses voyages dans l'intérêt des pauvres ». Datée du 25 mars 1768, elle émane du sieur Joseph Grégoire de Roulhac, écuyer, seigneur de Thias, lieutenant de police en la sénéchaussée de Limoges. L'auteur, qui avait été anobli par charge en 1766, signe « Roulhac de Thias ». Ce document porte un écu rond soutenu de deux palmes renversées et surmonté d'une couronne de marquis. Les armes représentées sont un *mi-parti* : *au 1, d'azur à trois étoiles d'or (ou d'argent) au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent ; au 2, de gueules au lion d'or à la bordure d'azur chargée de fleurs de lis d'argent*²¹⁸.

A l'origine cet armorial renfermait 619 écus mais, à une date indéterminée, les 356 premières armoiries ont été séparées du reste du document. Peut-être constituent-elles un cahier indépendant de celui qui nous est parvenu. Aux 263 écus contenus dans la partie subsistante il faut ajouter 29 armoiries, probablement postérieures, ajoutées à la suite de la table des noms de famille. Ces armes supplémentaires sont de deux types : celles qui ont été dessinées à la main au nombre de 22 et celles qui ont été gravées et collées (en fait des ex-libris) au nombre de 7.

La partie principale de ce document, c'est-à-dire celle qui rassemble les écus numérotés de 357 à 619, semble entièrement de la même main, tant pour le style graphique des armoiries que pour les mentions manuscrites. La forme des écus représentés est un carré presque parfait avec une pointe un peu saillante. Cette forme d'écu correspond plus à la mode française du début du XVI^e siècle qu'à celle de la fin de ce même siècle. Archaïsme limousin probablement. Le contour de ces écus et les figures qu'ils renferment sont dessinés à main levée à l'encre noire. Les émaux sont totalement absents et aucune mention manuscrite ne les indique. Cependant, de ci de là, on trouve quelques écus (moins d'une dizaine au total) dont les émaux sont représentés par le code graphique du Père Pietrasanta, qui sera en usage en France vers le milieu du XVII^e siècle. C'est le cas par exemple d'une famille Eysseaud qui portait *d'or au cœur de gueules à la bordure d'azur chargée de huit besants d'or*²¹⁹. Mais peut-être s'agit-il d'ajouts ultérieurs. Certains écus sont vides avec une mention renvoyant à un autre écu précédemment dessiné. Ainsi l'écu vide de figures n° 605 de N... Roulhat porte en son centre l'indication « voyez au n° 534 ». A ce numéro on trouve un écu *de... à trois étoiles de... ; au chef de... chargé d'un croissant de...* qui est celui d'un autre Roulhat (ou le même)²²⁰. A notre grand regret beaucoup de ces renvois désignent des armoiries qui figuraient dans la partie disparue de l'armorial.

²¹⁷ La famille de Chergé, noble d'extraction depuis 1489 subsiste en 2010 dans sa branche de Marboeuf détachée au XVII^e siècle. Elle est originaire du Poitou. On ne lui connaît pas d'autres alliances en Limousin que celle d'une femme de cette famille avec un du Chauveron. Sources : *Généalogies limousines et marchoises, tome XIII*, p. 193 ; Internet

²¹⁸ Jouglé, op. cit., IV, p. 219 ; Valette, op. cit., p. 96. Cette famille, largement représentée en 2010, ayant été faite baron de l'Empire en 1811 porte maintenant au 2 des armes différentes *de gueules à la tige de lis arrachée chargée d'un lion rampant d'or*

²¹⁹ Arm. Lim., n° 502

²²⁰ Arm. Lim. n° 534 et 605

D'autres écus sont incomplets en ce sens que certains meubles appartenant à un type très répandu sont remplacés par leur description manuscrite. A ce titre on peut citer l'exemple des armes de J. Michel en 1600 dont l'écu est amorcé par un *chef de ... chargé de trois étoiles de...* et complété en dessous par l'indication « un lion rampant, lampassé, non armé »²²¹.

Les vingt-neuf armoiries supplémentaires ajoutées à l'Armorial de Limoges ont leurs émaux représentés par les codes graphiques en usage depuis le milieu du XVII^e siècle. Dans les cas où nous avons pu confronter ces codes avec les émaux fournis par d'autres sources nous avons constaté qu'ils correspondaient à la réalité.

La datation de l'Armorial de Limoges (hors les vingt-neuf armoiries précitées) pour la partie recueillie par le fond Chandon de Briailles ne présente pas, semble-t-il, de difficultés particulières. En effet son auteur a porté la date du début de chaque année de réalisation. Ainsi en haut et à gauche de la page III trouve-t-on l'indication manuscrite « janvier 1600 » au-dessus de l'écu n° 393 de Maurice Deschamps. Il est donc probable que les trente-six écus antérieurs (n° 357 à 392) sont de l'année 1599. En raison d'une cinquantaine d'écus reproduits chaque année on peut estimer que le recueil a été entrepris vers 1594 ou 1595. En bas de la page VIII, près de l'écu *au soleil* n° 450 de N... Bouchau, apparaît une nouvelle date « janvier 1601 » suivie du dessin d'une main gauche l'index tendu vers la page suivante. La date de « janvier 1602 » est inscrite dans un écu vide page XIII entre les armoiries Progy et Villoutreys. Page XXII, au-dessus des armes Romanet (n° 582), figure la date de « janvier 1604 » qui est la dernière indiquée dans cette partie du recueil.

Au total on peut estimer que l'Armorial de Limoges a été constitué en dix ou douze ans de 1593 ou 1594 à 1604. Deux autres dates balisent la vie de ce document après 1605 : la première, « 1612 », figure sur un papier découpé de forme ovale collé sur la page suivant la liste des noms de famille portant l'indication manuscrite « Jean Mosnier et Pierre Mosnier » entourant un écu à *trois poissons* (parlant) ; la seconde, très postérieure, apparaît dans dernière page des armoiries supplémentaires sous les armes des Vezy du Pouget²²² représentées elles aussi dans un écu ovale. On y lit que cette famille « réside à Collonges en Bas-Limousin dans une maison qui paraît avoir appartenu aux princes de Turenne dont on y voyait les armes sur les principales portes, en 1786 et 1789 (*vidi*)»²²³. Il est donc probable que le dessin des armes des Vezy du Pouget a été réalisé après 1789.

Mais toutes les armoiries de la partie subsistante de ce recueil ne nous sont pas connues car 62 écus vides de toute figure portent au-dessus simplement un nom de famille et un numéro d'ordre et à l'intérieur un renvoi, soit à des armoiries de la partie disparue de l'Armorial (cas le plus fréquent), soit à des armoiries de la partie subsistante (17 écus). Toutefois les armes numérotées 542 et 607 sont des écus vides sans nom de famille ni renvoi à d'autres armes du recueil.

En résumé l'Armorial de Limoges nous fournit deux cent une armoiries (263 moins 62 écus vides) pour la période antérieure à 1605 et vingt-neuf pour la partie postérieure à cette date, soit deux cent trente armoiries au total dont la majorité ne figure dans aucun autre document.

Dans ce qui suit nous esquisserons une histoire de ce manuscrit puis nous tenterons d'en faire une analyse codicologique. Ensuite nous verrons comment se répartissent les possesseurs d'armoiries entre les trois ordres de l'Ancien Régime. Enfin nous examinerons en détail l'héraldique de cet armorial.

1 - Esquisse d'une histoire de l'Armorial de Limoges

Faire l'histoire de cet armorial local c'est d'une part en rechercher, les origines (qui l'a créé, à quelle fin et où) et d'autre part, qui, par la suite, l'a utilisé, qui l'a possédé, qui l'a enrichi à la marge.

²²¹ Arm. Lim. n° 448

²²² Arm. Lim., Armoiries supplémentaires, n° 6, Vezy du Pouget

²²³ Le « *vidi* » («je l'ai vu ») est effectivement souligné dans le document

1-1 La création de l'armorial de Limoges

De toutes les questions que soulève ce recueil la plus facile à trancher est celle de son origine géographique. La qualification d'Armorial de Limoges que lui a donné son avant-dernier détenteur, le comte Chandon de Briailles, correspond parfaitement à son lieu de création. En effet d'assez nombreuses armoiries qui y figurent concernent des habitants de Limoges et sont connues par d'autres documents : l'Armorial de Philippe Poncet qui rassemble pour Limoges et les environs des armoiries dessinées par l'auteur entre 1627 et 1680, le Nobiliaire de la généralité de Limoges de Descoutures (vers 1670) et l'Armorial général de France pour la généralité de Limoges (1697-1701). Pour les armoiries qui n'apparaissent que dans l'Armorial de Limoges l'anthroponymie (souvent issue de la toponymie locale) atteste sans ambiguïté que les familles qui les portent sont bien, pour la grande majorité d'entre elles limousines et même limougeaudes. Telles celles des Nadaud, des Varachaud, des Cibot, des Belot, des Beaubreuil, des Malafilhe, des Sirieix, des Villoutreix, des Plenasméjoux ou des Yvernaud dont la plupart sont encore représentées actuellement.

Sur l'auteur unique de cet armorial nous ne savons rien. Mais nous pouvons faire l'hypothèse qu'il s'agissait vraisemblablement d'un peintre en armoiries qui, comme le sera deux décennies plus tard Philippe Poncet, était en outre émailleur. A cela plusieurs raisons. Tout d'abord nous n'avons pas affaire à un armorial de type classique dans lequel, d'emblée on discerne un ordre alphabétique ou géographique ou social. Ici le classement est purement chronologique avec attribution à chaque écu d'un numéro d'ordre de 357 à 619. L'Armorial de Limoges apparaît comme un aide-mémoire où les armoiries ont été enregistrées dans l'ordre de leurs créations respectives. Et ceci avec un souci bien artisanal d'économiser l'effort. En effet soixante-dix écus sont simplement accompagnés à l'extérieur du numéro d'ordre, du nom de famille et à l'intérieur de la mention « voyez au n° 43 » ou « voyez au n° 437 »²²⁴ qui renvoie à des écus complets antérieurs situés soit dans la partie subsistante de l'Armorial soit dans la partie disparue. Dans ce même souci d'économie on trouve des écus dont une partie est réalisée » (par exemple un *chef chargé de trois étoiles*) et le reste portant simplement une indication manuscrite (par exemple « *un lion rampant lampassé non armé* »)²²⁵.

Cette organisation permet de comptabiliser périodiquement le travail effectué et d'en garder la trace en vue de satisfaire les commandes ultérieures identiques de certains clients. Ainsi les armoiries de la famille Lamy réalisées une première fois vers 1593 ou 1594 sous le numéro 4 le seront à nouveau par la suite sous les numéros 6, 80, 167, 305, 438, 521 et 603 avec, au moins pour les trois derniers numéros, la mention « *Voyez au n° 4* ».

Autre particularité de ce recueil en noir et blanc, il n'y a aucune indication permettant de connaître les émaux comme si l'auteur avait considéré que ces choix (souvent variable) étaient l'affaire de ses clients et qu'il n'avait pas à en garder trace. Ce détail est une preuve de plus que l'Armorial de Limoges est avant un document à l'usage professionnel d'un artisan qui ne conserve que la documentation strictement utile pour ses travaux ultérieurs.

On peut se demander si ce recueil, qui précède d'un peu d'une vingtaine d'années celui de Philippe Poncet, n'aurait pas appartenu à un membre de la famille de ce dernier ou même si l'auteur de cet armorial n'aurait pas un lien familial avec les Poncet. On sait que Philippe Poncet était le fils de Pierre Poncet, fabricant de cierges, mort en 1621. Or ce dernier avait un frère, Martial Poncet (mort en 1614), émailleur de son métier et bien connu à ce titre, qui avait épousé Anne Limosin, fille du célèbre Léonard II Limosin²²⁶. C'est peut-être lui qui est l'auteur de l'Armorial de Limoges et qui l'aurait transmis à son neveu Philippe Poncet né avant 1600. On peut observer que Philippe Poncet cumulait les métiers de son père et de son oncle puisqu'il était marchand cierger, émailleur et peintre. En outre le même Philippe Poncet mentionne à plusieurs reprises que, en plus de son propre recueil d'armoiries qu'il tient au jour le jour, il possède pour son usage professionnel deux autres « *armoriaux* ». Le premier de ces recueils est appelé par lui « *l'autre livre* » et il s'y réfère une quinzaine de fois (voir par exemple les mentions accompagnant les noms Alesme, Avril, Bechameils, Vouzelle, etc.). Le second est qualifié de « *l'autre livre ancien* » sous les armes des Las Tours et « *d'autre livre ancien* » sous les armes de Jacques de La Roudie²²⁷. On remarquera aussi que les armes des Poncet apparaissaient trois fois dans la partie disparue de l'Armorial de Limoges²²⁸.

²²⁴ Arm. Lim. n° 483 et 598

²²⁵ Arm. Lim. n° 448, j. Michel

²²⁶ Beyssi-Cassan, Maryvonne, *Le métier d'émailleur à Limoges : XVI^e-XVII^e siècle*, Limoges, 1999, p. 401

²²⁷ Armorial de Philippe Poncet, p. 12, 100 et 101

²²⁸ Arm. Lim., n° 76, 227 et 297

Cependant il faut bien admettre que ces indices ne prouvent pas que l'Armorial de Limoges ait été l'œuvre de Pierre Poncet ou de Martial Poncet et que l'un ou l'autre l'aurait transmis à Philippe Poncet.

1-2 Les détenteurs ultérieurs du manuscrit et les ajouts

Quelle a été la destinée de l'Armorial de Limoges après 1604 ? Une chose au moins est certaine ce recueil n'a pas été poursuivi après cette dernière année qui, avec seulement trente-huit armoiries enregistrées, ne semble pas correspondre tout à fait à une année complète qui compte en moyenne environ une cinquantaine d'armoiries. On peut envisager l'hypothèse d'une cessation complète et délibérée d'activité. Le cas d'un arrêt fortuit du au décès ou à la maladie par exemple nous semble devoir être écarté. En effet la présence d'une table alphabétique des noms de famille accompagnée des numéros des armoiries enregistrées plaide en faveur de l'achèvement délibéré de ce document. Cette table, dont l'écriture semble de la même main que celle du recueil, est très soigneusement rédigée : initiales en lettres d'imprimerie, tracé des lettres très appliqué, indication des variantes orthographiques des patronymes²²⁹, indication de ce qui semble être des surnoms²³⁰, relevé de toutes les armoiries anonymes (au nombre de vingt-trois), etc.

L'Armorial de Limoges a-t-il servi après sa clôture à d'autres peintres en armoiries ? Ce n'est pas impossible. Nous avons vu plus haut que le peintre en armoiries Philippe Poncet faisait allusion à des documents anciens et que son propre recueil contient des écus présents dans l'Armorial de Limoges. Autre question : cet armorial est-il resté longtemps dans la famille de son auteur ? Nous n'avons rien, il faut bien le reconnaître qui puisse servir de réponse même partielle à ces interrogations.

Pendant plus d'un siècle et demi nous perdons complètement la trace de ce document. Mais il fait, peut-être, sa réapparition vers 1770. En effet la « reliure » qu'on lui connaît actuellement est constituée en troisième page par document armorié assez inattendu. Il s'agit d'une autorisation de port d'armes délivrée en 1768 par Joseph Grégoire de Roulhac²³¹, lieutenant général de police de la sénéchaussée de Limoges, à Jean Vingeraud (ou Vingereau), syndic de l'hôpital de Saint-Junien (HV.), pour « les différents voyages qu'il est obligé de faire pour le bien des pauvres ». On ne peut dire si ce document est l'original remis au sieur Vingeraud ou une copie conservée par Joseph Grégoire de Roulhac. Cependant il ne présume pas de l'identité de son possesseur en 1768 (ou plus tard) qui a pu être alors aussi bien Jean Vingeraud que Joseph Grégoire de Roulhac ou qu'un tiers parfaitement inconnu. Cette troisième de couverture (comme la première dont nous allons parler ensuite) a peut-être été simplement choisie parce des armoiries y figuraient enrichissant ainsi la collection de l'un des détenteurs de l'Armorial de Limoges.

Par contre il semble à peu près certain que dans la première moitié du XIX^e siècle l'Armorial de Limoges était encore entre des mains limousines et peut-être limougeaudes. En effet sur la dernière page des armoiries postérieures en 1604 placée en annexe on remarque un écu accolé à un autre (celui d'une épouse sans doute) portant le n° 4 qui est celui d'Hypolite Martin de La Bastide avec la mention « Martin de La Bastide Hypolite, ex-maire de Limoges » avec en dessous une croix de la Légion d'Honneur. Celui-ci fut effectivement maire de Limoges de 1821 à 1830, date à laquelle il fut démis par la Révolution de Juillet²³². Si cette indication ne prouve pas que l'Armorial est passé par les mains de la famille Martin de La Bastide, elle montre au moins que, après 1830, ce recueil était encore quelque part dans le Limousin.

Le collectionneur qui a rassemblé sur la page précitée au moins cinq autres armoiries limousines est peut-être celui qui, à côté des armoiries des Vezy du Pouget mentionne avoir vu les armes des Turenne sur une maison de Collonges-la-Rouge (Cor.) en 1786 ou 1788. S'il avait une vingtaine d'années à cette dernière date il pouvait parfaitement être toujours vivant après 1830. Il est assez plausible d'imaginer que c'est lui qui a dessiné les armes d'Hypolite Martin de Labastide (sic). Il est probablement aussi l'auteur de l'esquisse incomplète de la table des noms de famille (n°s 1 à 12) qui suit cette annexe des armoiries postérieures à 1604.

²²⁹ Par exemple pour une famille Aubusson il est indiqué « voyez Oubussout » qui correspond à la prononciation de ce patronyme en parler local. De même pour la famille « Martin ou Marti »

²³⁰ A ce titre on peut citer Pacquete (surnom ?) « voyez Dumonteilh » ou encore Sabau « voyez Bachellier » (le surnom ?)

²³¹ Joseph Grégoire de Roulhac (1722-1781) fut président trésorier de France à Limoges de 1759 à 1766, lieutenant général de police pour la sénéchaussée de Limoges de 1765 à 1769 puis conseiller au Parlement de Metz de 1769 à 1781 et enfin maire de Limoges en 1781. L'autorisation de port d'armes est chargée d'un écu sigillaire rond qui est un *mi-parti* : au 1, d'azur à trois étoiles d'argent (ou d'or) ; au chef *cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent* ; au 2, d'azur semé de fleurs de lis d'argent à l'écusson de gueules chargé d'un lion d'argent. Joseph Grégoire de Roulhac semble avoir été anobli par charge avant 1768 car dans le document précité il se qualifie « d'écuyer ». Sur ce personnage voir les *Généalogies limousines et marchoises, tome XVI*, p. 282 et 346-348.

²³² Lecler, André, Dictionnaire historique de la Haute-Vienne, p. ..

En effet l'écriture de cette table semble la même que celle qui accompagne les armes de Hypolite Martin de Labastide et dans les deux on retrouve la même orthographe approximative pour le nom et le prénom. On peut donc assez légitimement penser que cet « auteur » possédait alors l'Armorial de Limoges et vivait en Limousin.

Le faire-part de mariage qui sert de deuxième page de couverture nous donne un autre indice sur le devenir de ce manuscrit. Il est libellé en lettres gothiques en ces termes : « Madame veuve de Chergé de Villagnon a l'honneur de vous faire part du mariage de M. François-Charles-Marie-Frédéric de Chergé, son fils, avec Mademoiselle Françoise-Antoinette de La Porte de Forges ». Il porte en haut et à gauche les armes de la famille de Chergé dans un écu ovale soutenu de deux lions et surmonté d'un cimier. François de Chergé (1818-1879) avait effectivement épousé en 1843 Françoise de La Porte du Theil (ou des Forges) à Saint-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). Généalogiste amateur il collabora au « Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges » commencé par le curé Nadaud au XVIII^e siècle, poursuivi par l'abbé Roy de Pierrefitte de 1855 à 1865 et achevé par l'abbé Lecler dans les années 1880²³³. On ne sait si cette collaboration se poursuivit très longtemps car l'abbé Lecler n'en fait pas mention. François de Chergé mourut en 1879 à Saint-Hilaire-sur-Benaize (Indre) sans laisser de postérité. La présence de son faire-part de mariage en tête de notre armorial pourrait être la preuve que ce recueil, peut-être déjà amputé de ses trois cent cinquante-six armoiries premières armoiries, a été détenu pendant un certain nombre d'années par ce personnage. Après sa mort il est possible qu'il ait transité par une autre branche de la famille de Chergé avant de passer chez les Chandon de Briailles. En effet l'Armorial de Limoges apparaît dans la collection de documents historiques constituée entre les deux guerres mondiales par le comte François Chandon de Briailles (1892-1953) dans son château de Chaource (Aube). L'Armorial de Limoges est l'une des trente mille pièces patiemment réunies par celui-ci, grand amateur d'archéologie, d'héraldique et d'histoire. Conseiller général de l'Aube, déporté en Allemagne en 1944 pour faits de Résistance il en revint très affaibli. Il mourut en 1953 sans postérité après avoir légué sa fortune à son neveu Frédéric Chandon de Briailles, né en 1927 et président du groupe Moët-Hennessy à la fin du XX^e siècle. Ce dernier a légué le fonds de son oncle au département de l'Aube en 1998.

2- Essai d'analyse codicologique de l'Armorial de Limoges

L'Armorial de Limoges dans sa forme actuelle est un document de papier de quarante pages en comptant la deuxième et la troisième de couverture. Chaque page mesure vingt-cinq centimètres en hauteur et quinze centimètres en largeur. Il n'y a pas de reliure à proprement parler. C'est un simple cahier de papier dont les pages sont cousues d'un fil blanc sous une couverture de papier. D'emblée il apparaît que cet armorial a été mutilé : sur les 619 écus d'origine 263 seulement subsistent sur 24 pages. Ce sont donc 356 écus, soit environ 32 pages, qui ont disparu, peut-être à l'occasion d'un partage successoral survenu à une date indéterminée. Mais, à défaut de pouvoir voir les armoiries disparues, on connaît les noms de ceux qui les ont portées car une table alphabétique générale complète indiquant pour chaque patronyme le ou les numéros des armoiries le concernant. Nous avons vu que la datation de l'Armorial de Limoges ne soulevait guère de difficultés au moins en ce qui concerne l'année de son achèvement, soit vers la fin de 1604. L'année du début de ce document est un peu plus incertaine : 1593 ou 1594.

La partie subsistante de ce recueil et la table générale des noms de famille ne semblent pas avoir été modifiées ultérieurement. On n'y trouve ni addition, ni soustraction, ni modification, à deux exceptions près qui portent sur les écus n° 502 (Eyssenaud) et n° 565 (Johannaud). Les premières de ces armoiries *d'or au cœur de gueules à la bordure d'azur chargée de huit besants d'or* et les secondes *un échiqueté de sable et d'argent* utilisent le code de représentation des émaux par des hachures (ici *le gueules* et *l'azur*), des quadrillage (*le sable*) et des points (*l'or*). Ces compléments apportés à des écus préexistants ne seraient pas antérieurs à 1650, date approximative à laquelle le code de représentation des émaux préconisé par le Père Pietra Santa dans son ouvrage « Tesserae Gentilicini » de 1638 se répand en France²³⁴. Pierre Palliot l'adopte pour les illustrations de sa « Vraye et parfaite science des armoiries » qui est publiée en 1660²³⁵.

²³³ Tardieu Ambroise, Gdghm, p. 202 et Internet, site Généal. net

²³⁴ Galbraith, D. L. et Jéquier, Léon, Manuel du Blason, op. cit., p. 92

²³⁵ Palliot, Pierre, La vraye et parfaite science des armoiries, Dijon, 1660

Pour notre armorial la date de 1650 est simplement un « terminus a quo », le « terminus ad quem » pouvant se situer aussi bien au XVII^e siècle qu’au XIX^e siècle, œuvre d’un détenteur de ce recueil particulièrement intéressé par les deux familles concernées.

La forme générale de la quasi-totalité des écus de l’Armorial de Limoges est celle d’un carré de 3, 5 à 4 centimètre de côté avec une accolade assez peu marquée en bas. Les contours assez irréguliers ont été tracés à main levée à la plume encrée avec, ça et là, des petits repentirs notamment aux angles. Seuls quatre écus sont de forme ovale dont deux (vides) appartiennent à des membres de la famille Descoutures et renvoient à des armoiries de la partie manquante de l’armorial, deux autres complets par contre sont ceux des Faulte et des Bailhot²³⁶. Il est impossible de connaître les raisons du choix de cette forme mais il certain qu’il n’est pas le fruit d’une fantaisie. En effet l’écu vide Descoutures n° 439 avait d’abord été dessiné en forme de carré puis refait en ovale après rature de la forme initiale. On peut faire le même constat pour les armoiries des de Faulte (n° 528) amorcées elles aussi en une forme ovale abandonnée aussitôt au profit d’un carré. S’agit-il d’écus destinés à des femmes qui utilisaient parfois l’ovale ? S’agit-il de copies des sceaux présentés dans cette forme ? S’agit-il d’écus dessinés ainsi à la demande des commanditaires pour des raisons précises que nous ignorons ?

La qualité esthétique des figures représentées est assez inégale. Certains meubles sont remarquablement dessinés, notamment les oiseaux²³⁷. Par contre d’autres sont plus maltraités au point d’être presque méconnaissables telles les *hures de sangliers* des Suduyraud, la *biche* des Labiche ou la *licorne* des Demay²³⁸. Les végétaux en général et les arbres en particulier sont traités dans un style fort peu héréditaire mais qui n’est pas non plus naturaliste. D’ailleurs la substitution assez fréquente de textes décrivant les meubles à leur représentation graphique de montre bien que l’auteur n’était pas à l’aise avec certaines figures, notamment les *lions*²³⁹. Certes on pourrait soutenir que ce recueil est simplement l’aide-mémoire d’un professionnel réservé à son seul usage et non un catalogue destiné à sa clientèle. Dans cette hypothèse l’auteur de l’Armorial de Limoges aurait réservé le meilleur de son art à la peinture des armoiries destinées effectivement à ses clients. Peut-être en était-il ainsi, malheureusement aucune de ses productions commerciales ne nous est parvenue rendant toute confrontation impossible. Que pouvait bien donner dans la réalité la Nativité de l’écu de P. Nadaud avec son *Enfant-Jésus* squelettique assis dans sa *crèche* (sans sa mère) et accompagné par un *âne* qui ressemble à un chien et par un *bœuf* hilare²⁴⁰.

Reste la question des armoiries ajoutées ultérieurement qui sont, nous l’avons vu, probablement toutes de la fin du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Au nombre de vingt-neuf elles offrent un ensemble hétéroclite par les formes et les dimensions très variables des armoiries. En effet on y trouve des écus de style médiéval (n° 2 qui est un *semé de fleurs de lis à la bordure componée*), d’autres de style baroque provenant d’ex-libris (de Voyon et du Soulier par exemple), de forme ovale (n° 8, Deperet, n° 6, Vézy du Pouget), d’autres encore de forme plus ou moins carrée avec une accolade en pointe (Soudeilles, Juyé, Mirambel). Quand aux dimensions elles sont elles aussi très diverses contrastant avec la quasi-uniformité de celles des armoiries (des carrés de 3 5 à 4 cm de côté) de la partie principale de l’armorial. Ici on rencontre aussi bien des grands écus de 5x7 cm (Macé de Montaigu, Gombes par exemple) que des petits écus de 3x4 cm (Roffignac par exemple) ou 2x3cm (Jean et Pierre Meunier) ou des écus ovales de 4 cm dans leur plus grand diamètre (Vézy du Pouget) ou seulement de 2 cm (Martin de Labastide). Il semble en outre que ces armoiries ajoutées ne sont pas de la même main mais de trois mains différentes plus ou moins habiles. Les tracés maladroits, voire infantiles sont les plus nombreux (voir par exemple les écus *au lion* des Juyé et des Roffignac ou encore les armoiries des Martin de Labastide dont les figures sont à peine identifiables). Naturellement les quelques ex-libris armoriés faits par des graveurs professionnels sont de qualité. Quelques armoiries dessinées sont plus acceptables (écus Garat et du Plantadis). Cependant conscient de ses insuffisances techniques l’auteur des armes des Vézy du Pouget, après avoir dessiné l’écu proprement dit, a préféré à un tracé malhabile prévisible pour les supports et la couronne la double et simple mention manuscrite : « couronne de comte » et « supports deux sauvages ».

²³⁶ Arm. Lim., n° 439, n° 474 (écus vides renvoyant au n° 67), n° 528 et n° 574

²³⁷ Arm. Lim., n° 389 (Baignol, avocat), n° 424 (Penicaud), n° 437 (Petiot), n° 511 (Le sieur de La Barrière)

²³⁸ Arm. Lim., n° 510 (Suduyraud), n° 498 (Labiche), n° 602 (Demay)

²³⁹ Arm. Lim., n° 555 (Châteauneuf), n° 556 (de La Gardelle), n° 550 (de La Fonchoise), n° 583 (Vidaud)

²⁴⁰ Arm. Lim. n° 508

De cette partie complémentaire et tardive de l'Armorial de Limoges on retire l'impression qu'elle constitue peut-être l'ébauche d'un projet plus ambitieux de création d'un recueil d'armoiries limousines. La relative diversité des sources utilisées (sceaux, ex-libris, monuments, supports divers etc.) et l'amorce d'une table des noms de famille numérotée de 1 à 12 pourraient constituer une présomption dans ce sens.

Au final cet Armorial de Limoges nous apparaît comme un document assez insolite tant par sa forme que par son contenu et par les nombreuses questions, notamment celle concernant son histoire, qu'il laisse sans réponse. Il y a pourtant un aspect de ce document sur lequel nous pouvons avoir un peu plus de lumières c'est celui de l'appartenance sociale des familles dont les armoiries sont représentées.

3- Sociologie de l'Armorial de Limoges

Le classement que nous avons retenu est celui, très classique (et très sommaire), de la division de la société d'Ancien Régime en trois ordres : clergé, noblesse et tiers-état. Pour classer les armoiries dans l'une ou l'autre ces catégories nous nous sommes fondés d'une part sur les indications d'appartenance accompagnant parfois les armoiries telles que « gentilhomme », « chanoine », « conseiller », etc., et, d'autre part, sur les informations tirées d'autres documents et notamment de trois armoriaux limousins des XVII^e et XVIII^e siècles. Une comparaison des données tirées de l'Armorial de Limoges avec celles équivalentes contenues dans les autres armoriaux nous a paru intéressante.

3-1 Ventilation par ordres des possesseurs d'armoiries de quatre armoriaux limousins des XVII^e et XVIII^e siècles

Les données recueillies proviennent de l'Armorial de Limoges (1593- 1604), de l'Armorial de l'émailleur Philippe Poncet (1626-vers 1680), de l'Armorial de l'apothicaire Lamy (vers 1655) et l'Armorial général de France, généralité de Limoges (1697-1701). Dans ces différents documents assez rares sont les données qui permettent de rattacher immédiatement tel nom à tel ordre sauf pour le clergé séculier et régulier. En effet dans les recueils précités on trouve pour le premier ordre presque toujours, semble-t-il, des mentions telles que « N... curé de ... », ou « chanoine », ou « abbesse de... », ou « prêtre de ... ». Le classement de la noblesse est plus commode, la plupart des familles concernées et leurs armoiries étant connues par de nombreuses sources.

ORDRES auxquels appartiennent les possesseurs d'armoiries	Armorial de Limoges (1604)	Armorial de Phil. Poncet (1627- 80)	Armorial Lamy (vers 1655)	Armorial général, génér ^é e de Limoges (1697-1701)
CLERGÉ	3 (1,2 %)	30 (4, 5%)	7 (12%)	156 (20%)
NOBLESSE	19 (7,0%)	74 (11%)	31 (52%)	178 (23%)
TIERS ETAT	241 (91,8%)	571 (84, 5%)	22 (36%)	443 (57%)
Totaux et %	263 (100%)	675 (100%)	60 (100%)	777 (100%)

Pour ces quatre armoriaux limousins celui de Limoges, celui de Philippe Poncet, celui de Lamy et celui de la généralité de Limoges les chiffres ci-dessus sont des chiffres réels provenant du dépouillement de ces documents. Mais, d'un document à l'autre, l'appartenance des familles et des individus à chacun des trois ordres n'a pas la même précision. En effet si l'armorial de la généralité de Limoges de 1697 ne laisse que peu d'incertitudes de ce point de vue, l'Armorial de Limoges est assez pauvre en indications sur l'appartenance sociale.

Le plus roturier des quatre est sans conteste l'Armorial de Limoges où près de 92% des armoiries représentées sont celles de membres du Tiers-Etat et le plus aristocratique est celui de l'apothicaire Lamy (52% d'armoiries nobles). Ces chiffres suggèrent au moins deux réflexions. La première est, qu'à Limoges, mais ceci

se vérifie ailleurs, les roturiers sont de loin les principaux possesseurs d'armoiries au XVII^e siècle avec une part de 72% (près des trois quart) contre 17% à la noblesse et 11% au clergé. La seconde est que ces chiffres présentent une grande disparité d'un armorial à l'autre. Ces écarts ont plusieurs explications. Pour l'Armorial de Limoges il est assez probable que la disparition de plus de la moitié des armoiries a introduit un biais dans les pourcentages avec une sous représentation du clergé et peut-être aussi de la noblesse dont les taux sont nettement plus élevés dans les trois autres armoriaux. Pour l'Armorial général de la généralité de Limoges l'attribution d'office d'armoiries à de nombreux curés et de nombreux « bourgeois » a probablement faussé les résultats. Dans le cas de l'armorial Lamy le faible nombre global des armoiries a diminué la fiabilité des pourcentages avec probablement une sur représentation de la noblesse et une sous évaluation des roturiers. On peut légitimement penser que la plus fiable de ces quatre sources est l'armorial de Philippe Poncet parce d'abord il couvre une période de plus de cinquante ans, parce que ensuite il ne compte que des vraies armoiries (à la différence de l'Armorial général) et enfin parce qu'il est le mieux pourvu en indications sur les appartenances sociales de ses clients.

3-2 Les armoiries du clergé

Parmi tous les armoriaux limousins du XVII^e siècle, c'est l'Armorial de Limoges qui compte le moins d'armoiries de membres du clergé tant en valeur absolue (trois écus seulement) que relative (1, 2% de l'ensemble). Les fréquences pour le premier ordre sont de 4, 5% dans l'armorial de Philippe Poncet commencé en 1627 et de 12% dans celui de l'apothicaire Lamy (vers 1655). Il est donc vraisemblable que la fréquence réelle des armoiries chez les membres du clergé de Limoges au début du XVII^e dépassait le taux observé dans la partie subsistante de l'Armorial de Limoges. Il y a probablement une sous estimation due au fait que l'auteur n'a que très exceptionnellement noté la profession, le statut social ou la qualité de ses clients. Peut-être parce qu'il connaissait par ailleurs ces informations. En effet sur les 263 armoiries subsistantes ne sont renseignées sur le statut des possesseurs que celles de Ardict, « boulangié », de Bagnol, « avocat », de Monsieur Cibot avocat du Roy », « du sieur du Masnadaud », du « sieur d'Ambleville », du « sieur du Couvin », de « Monsieur Gaveau, conseiller », du « sieur de La Barrière, gentilhomme angoumois », de A. Ardent « prestre » de deux Cibot « chanoines »²⁴¹, soit 4% du total. Dans l'armorial de Philippe Poncet ce taux atteint 40%.

Les trois armoiries de membres du clergé sont des armes familiales dont le meuble principal est un *soleil* (parlant) pour le prêtre Ardent, et un *chevron accompagné de trois losanges* pour l'un des chanoines Cibot et d'un *chevron accompagné de deux losanges et d'un besant* (brisure) pour l'autre.

3-3 Les armoiries de la noblesse

Le second ordre fournit seulement 7% des armoiries de l'Armorial de Limoges ce qui est très peu par rapport au taux correspondant de 23% (soit 178 armoiries) observé dans la partie limousine de l'Armorial général de France de 1696, fréquence qui peut être considérée comme le reflet assez fidèle de la réalité. Cette fréquence de 7% est sensiblement plus basse que celle notée dans l'armorial de Philippe Poncet (11%). Cela tient peut-être au fait que la clientèle de l'Armorial de Limoges était plus étroitement locale c'est-à-dire plus centrée sur la seule ville de Limoges. L'annotation « le sieur de La Barrière, gentilhomme angoumois » donne à penser qu'un aussi lointain chaland n'était pas fréquent dans l'atelier de notre heraldiste. Sur les dix-neuf armoiries du second ordre au moins la moitié appartenait à des nobles résidant à Limoges ou à proximité au début du XVII^e siècle tels les deux Rochechouart, les deux La Tranchardie, d'Alesme, de Romanet, de Coustin du Masnadaud, Malledent, des Pousses, Gay de Nesson et de Douhet²⁴². Une autre explication de la rareté relative des armoiries du second ordre pourrait tenir aussi la qualité très moyenne des œuvres héraudiques réelles de l'auteur si celles ne sont pas différentes de ce que nous donne à voir le recueil. Les armoiries représentées sont en général identiques à ce que nous donnent les autres sources.

3-4 Les armoiries roturières

²⁴¹ Arm. Lim., op. cit., n^os 385, 389, 441, 442, 410, 505, 511, 380, 453 et 561

²⁴² Toutes ces familles résidaient à Limoges ou dans un court rayon (une quinzaine de kilomètres) autour de cette ville parfois depuis le XV^e siècle (voir ces noms dans l'Armorial du Limousin et de La Marche)

L'Armorial de Limoges est essentiellement celui des roturiers puisque les armes de ces derniers représentent 92% du total. Cependant à Limoges, comme partout ailleurs, le Tiers-Etat est une situation juridique qui recouvrent des réalités sociales et économiques très diverses. Entre un riche marchand en gros dont les relations commerciales s'étendent jusqu'à Paris, Bordeaux et Lyon et le modeste artisan boucher ou tanneur dans son échoppe ou le « conseiller du roi », le fossé est profond. Pour les uns la perspective est, comme pour le savetier de la fable, d'atteindre le bout de l'année. Pour les autres, même si toute ascension sociale importante ne peut s'envisager qu'à très long terme, l'horizon, au moins à Limoges, n'est pas fermé. Pour ceux qui possèdent quelque fortune tirée du commerce, de la collecte de certains impôts et parfois de la terre il y a l'espérance d'acheter une charge plus ou moins lucrative, d'acquérir des fiefs nobles ou roturiers, d'épouser des femmes de catégories supérieures voire nobles.

Sur les activités exercées par les roturiers de l'Armorial ce recueil ne nous fournit directement que peu d'éléments. Nous l'avons vu plus haut seuls quatre noms sont accompagnés de l'indication de la profession : deux avocats, un conseiller du roi et un boulanger ce qui est bien maigre. Cependant, à l'aide d'autres sources mieux documentées où apparaissent des familles mentionnées par l'Armorial de Limoges ou bien des familles qui ont des liens de parenté avec elles, nous pouvons tenter de découvrir partiellement les statuts sociaux ou professionnels manquants²⁴³.

Ainsi N... Bonin de l'Armorial de Limoges était probablement de la famille des Bonin, bourgeois et marchand de Limoges, que mentionne Philippe Poncet²⁴⁴. Le Navières de 1599 était, à n'en guère douter, le père ou le grand-père de celui de 1642 dont il portait les mêmes armes allusives et parlantes au *navire* et aux *épées en sautoir* (les Navières avaient été armuriers au XV^e et XVI^e siècle)²⁴⁵. N... Poylevé, vivant en 1601, était vraisemblablement un parent du marchand papetier homonyme de 1670 qui portait la même *tête d'homme aux cheveux hérissé* sur son écu²⁴⁶. Trois des cinq Cibot figurant l'Armorial de Limoges étaient à n'en guère douter les ancêtres des Cibot de 1650 et de 1697, presque tous bouchers, marchands et avocats²⁴⁷.

Cinquante ou cent ans plus tard beaucoup de descendants de familles qui figuraient dans l'Armorial de Limoges ont monté dans l'échelle sociale. Certains sont devenus juges²⁴⁸, procureurs²⁴⁹, marchands, conseillers du roi²⁵⁰, élus (c'est-à-dire juges et répartiteurs de la taille). Le Peconnet de 1602 est probablement le père ou le grand-père du Peconnet, « maître orpheuvre » vivant en 1643, tous les deux portant les mêmes armes parlantes à *deux colonnes*²⁵¹.

Au total les familles roturières hébergées par l'Armorial de Limoges semblent appartenir aux couches moyennes et supérieures du tiers ordre : agents royaux, avocats, magistrats, marchands. On y rencontre cependant aussi des artisans : boulanger, bouchers, armuriers, orfèvres, peintres, etc. Mais il semble qu'y figurent aussi des familles d'un rang encore inférieur à celui des catégories précédentes. L'héraldique de ce dernier groupe se caractériserait par la présence sur l'écu des initiales du nom de baptême et du patronyme.

3-5 Origine géographique des possesseurs d'armoiries

L'Armorial de Limoges apparaît comme le plus limougeaud de tous les recueils d'armoiries du Limousin. En effet sur les 186 armoiries entièrement dessinées de ce document une dizaine seulement (soit 5%) appartient à des personnages dont la résidence principale se situait hors de la ville de Limoges. Cette proportion est nettement plus faible que celle observée dans l'Armorial de Philippe Poncet qui se situe au-dessus de 10%. La « clientèle » de l'auteur de l'Armorial de Limoges est essentiellement locale, c'est-à-dire circonscrite à la seule ville de Limoges. C'est si vrai que les exceptions sont soigneusement notées. Ainsi quand un Aubusson (famille roturière) se fait peindre son écu on précise sous le patronyme qu'il est « de Bourganeuf » (Creuse)²⁵².

²⁴³ Il s'agit des *Généalogies limousines et marchoises de L'Armorial de Philippe Poncet*, de *l'Armorial de l'apothicaire Lamy*, et de *l'Armorial général de 1696, généralité de Limoges*

²⁴⁴ Arm. Lim. n° 358 ; Poncet, n° 23

²⁴⁵ Arm. Lim., n° 375 ; Poncet, n° 53, renvoi 1

²⁴⁶ Arm. Lim., n° 364 ; Poncet, n° 617

²⁴⁷ Arm. Lim., n° 377, 379, 416, 453, 561 et 598 ; Poncet ; Agfl, n° 10, 47, 145, 197 ; Généal. lim. et march., t. 6, Cibot

²⁴⁸ Famille Beaubreuil, Arm. Lim., n° 382 ; Poncet, n° 51

²⁴⁹ Famille Raymond, Arm. Lim., n° 391 ; Poncet, n° 134

²⁵⁰ Famille Bardon, Arm. Lim. n° 484 ; Poncet, n° 36

²⁵¹ Famille Peconnet, Arm., Lim. n° 541 ; Poncet, n° 572

²⁵² Arm. Lim., n° 469

Annotations analogues pour un Barbon « de Belat »²⁵³ (Bellac, HV.), pour « le sieur d'Ambleville»²⁵⁴ (Charente) qui est un Rochechouart, pour « le sieur de La Barrière, gentilhomme angoumois »²⁵⁵, pour un de La Tranchardie « près de Chalus »²⁵⁶ (HV.). Un de La Roudie²⁵⁷ et un de La Roudarie²⁵⁸ sont mentionnés comme résidant à Aixe-sur-Vienne, localité distante d'une dizaine de kilomètres de Limoges seulement.

Cependant la présence de vingt-trois écus strictement anonymes (voir la lettre A de la table des nom de famille de cet armorial) dans l'ensemble du recueil (donc y compris la partie disparue) est de nature à tempérer l'observation précédente. Il pourrait s'agir de familles, venues de loin et exceptionnellement de passage à Limoges, pour lesquelles le peintre en armoiries n'a pas jugé utile de conserver le nom (ou ne l'a peut-être pas connu)²⁵⁹.

4 L'héraldique de l'Armorial de Limoges

Les écus de l'Armorial présentent certaines caractéristiques qui en font un document quelque peu atypique parmi les armoriaux du limousin et des régions voisines.

4-1 Les partitions et les pièces

Les partitions

Les partitions sont exceptionnelles (six au total) dans l'Armorial de Limoges et réparties entre trois familles nobles (ou présumées telles) et deux familles roturières. Ainsi les de La Tranchardie, la « maison de Semaniac » portent un *écartelé* et les de Châteauneuf un *parti*²⁶⁰, soit le tiers des armes nobles. Chez les roturiers on relève simplement un *échiqueté* chez les Johannaud et un *parti* chez les Reynie²⁶¹, soit même pas 1% des armoiries de ce groupe social. Cet écart tient probablement à deux conceptions différentes des armoiries. Pour les roturiers, même si les armes se transmettent au sein des familles sur plusieurs générations, elles sont principalement des emblèmes individuels et non familiaux. Pour les nobles les armoiries sont des emblèmes familiaux et à ce titre peuvent être le reflet de certains événements majeurs tels que des alliances matrimoniales qui s'inscrivent sur l'écu sous la forme d'*écartelés*, de *partis*, *mi-partis* ou de *coupés*.

Les pièces

L'usage des différentes pièces est extrêmement contrasté dans l'Armorial de Limoges. Certaines abondent comme le *chevron* ou le *chef* alors que certaines sont rares comme la *croix* et d'autres encore inexistantes comme la *barre*.

Les chevrons

Plus du quart des pièces de notre recueil (26% exactement) sont des *chevrons*. Cette fréquence élevée constitue l'une ses caractéristiques héraldiques. On ne trouve rien de comparable dans d'autres armoriaux du Limousin ou de régions voisines incluant des armoiries de l'époque moderne. Par exemple la fréquence du chevron ne dépasse pas 10% en Auvergne²⁶², 6% pour l'ensemble Poitou, Aunis et Saintonge²⁶³, 4,5% pour la partie de l'Armorial général de France (fin XVII^e siècle) correspondant à l'actuel département de la Creuse²⁶⁴.

²⁵³ Arm. Lim., n° 384

²⁵⁴ Arm. Lim., n° 442

²⁵⁵ Arm. Lim., n° 511

²⁵⁶ Arm. Lim., n° 518

²⁵⁷ Arm. Lim., n° 483

²⁵⁸ Arm. Lim., n° 464

²⁵⁹ Arm. Lim., Table des noms de famille dont les armes se trouvent dans ce recueil, rubrique « Anonymes »

²⁶⁰ Arm. Lim., n° 518, n° 608 et n° 535

²⁶¹ Arm. Lim. n° 565 et n° 513

²⁶² Bouillet, Dictionnaire héraldique de L'Auvergne

²⁶³ Fougeyrollas, Nouvel armorial poitevin

²⁶⁴ Hugon, La Creuse dans l'Armorial général de France

Par contre cette fréquence atteint 30% pour l'élection de Limoges, 13, 5% pour celle de Tulle et 14, 5% pour celle de Brive toujours à la fin du XVII^e siècle²⁶⁵. A quels facteurs faut-il attribuer cette présence massive des chevrons dans les armoiries des habitants de Limoges et son élection ?

On peut éliminer l'hypothèse d'un mimétisme induit dans armes roturières par les chevrons de quelques familles nobles locales prestigieuses. En effet rares sont les familles limousines du second ordre qui portent ce meuble. On en compte une dizaine environ telles celles des Villoutreys, des Feydeau, des Lhermitte, des La Porte du Theil ou les La Rochefoucauld. Mais, à l'exception de la dernière, leur notoriété était bien modeste. De plus certaines de ces familles portaient *trois chevrons* (Lhermitte, La Rochefoucauld) alors qu'un seul chevron est présent sur tous les écus roturiers de l'Armorial de Limoges. Ce choix systématique d'un *chevron unique*, qui ne peut être du au hasard, nous conduit à envisager deux causes. La première tient au fait que cette pièce structure mieux l'écu que, par exemple, la bande ou le chef. En effet il divise la surface des armoiries en trois sous-espaces sur lesquels on peut poser des meubles identiques ou différents d'une manière harmonieuse. La seconde cause du choix du chevron est à rechercher dans sa forme de V renversé qui monte vers le chef de l'écu et symbolise ainsi (inconsciemment ?) une aspiration à monter dans la hiérarchie sociale. A ce titre est-ce d'une manière fortuite, si en 1601, un membre de la famille de La Charlonnie, dont l'aspiration à la noblesse sera satisfaite vers 1650, s'était fait faire un écu à deux chevrons séparés par une fasce²⁶⁶ ?

Les chefs

Après les chevrons ce sont les *chefs* qui sont les pièces les plus nombreuses avec une fréquence de près de 14%. Ils sont meublés le plus souvent de deux ou trois étoiles et plus rarement de deux étoiles accompagnant un croissant. Parmi les vingt-six armoiries portant un *chef* une seule appartient à une famille noble, celle des Rochechouart d'Ambleville pour laquelle cette pièce semble jouer le rôle d'une brisure

Les fasces

Cette pièce orne quatorze armoiries, soit une fréquence de 7%. Elles présentent presque toutes la particularité d'apparaître haussées. Certaines même semblent soutenir un *chef*²⁶⁷ sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un choix délibéré ou d'une maladresse graphique

Les bordures

Six armoiries ont une *bordure* toujours chargée de meubles divers. Trois parmi ces meubles sont parlants : des *roses* sur la bordure des Peyroche, des *faux* et des *faucilles* sur celle des Faulte et des *dents* sur celle des Maledent²⁶⁸. Si les *dents* des Maledent sont des brisures, les *faux* des Faulte et les *roses* des Peyroche semblent simplement parlante.

Les autres pièces

Les autres pièces sont soit très rares, soit inexistantes. On ne relève que quatre écus avec des *bandes* (Crouzillie, des de La Nonnain de Monroux, des Douhet, anonyme)²⁶⁹. Cette fréquence est très faible (2%) comparativement à celle que l'on observe dans le Limousin tous armoriaux confondus (de l'ordre de 7 à 8%). Il est probable que la rareté de la bande est la contrepartie de la fréquence élevée (26%) du chevron. La *croix* n'est présente que sur deux armoiries : celles d'un roturier Jean Dilhou où elle est cantonnée de deux rameaux fleuris et de deux lions et celles d'un membre de la « maison de Semaniac » sous la forme d'un *chef* de l'ordre de Malte²⁷⁰. La quasi-hégémonie des armoiries roturières dans l'Armorial de Limoges explique probablement la rareté des croix, pièce statistiquement à forte connotation nobiliaire.

²⁶⁵ Armorial général de France, généralité de Limoges

²⁶⁶ Arm. Lim., n° 362

²⁶⁷ Arm. Lim., n° 583 (Malhiard) et 585 (Vidaud) par exemple

²⁶⁸ Arm. Lim., n° 528 (Faulte), n° 558 (Peyroche), n° 461 (Maledent)

²⁶⁹ Arm. Lim., n° 368 (Crouzillie), n° 370 (La Nonnain de Monroux), n° 466 (Douhet), n° 444 (Anonyme)

²⁷⁰ Arm. Lim., n° 421 (Jehan Dilhou) et n° 608 (Semaniac)

Les autres pièces, barres, pals, francs-quartiers, pals, pairles, n'ont pas trouvé leur place dans notre recueil.

4-2 Les meubles

Après les pièces ce sont les êtres vivants (végétaux et animaux) que l'on rencontre le plus souvent dans l'héraldique de l'Armorial de Limoges. Cependant les petits meubles (étoiles, croissants principalement) ont une fréquence comparable. Mais, en matière de meubles, notre recueil présente plusieurs particularités qui en font un document assez singulier (figures parlantes, cordelières de veuves, initiales, marques de marchands, meubles insolites)

Les animaux et les végétaux

Les animaux

Les animaux réels sont présents sur 30% des armoiries, soit 58 occurrences. Les animaux imaginaires sont uniquement des *licornes* figurant sur les écus de deux familles de May ou Demay²⁷¹. La proportion des figures animalières est sensiblement supérieure à celle observée dans les armoiries françaises des XVI^e et XVII^e siècle laquelle n'excède pas de 20 à 25%²⁷². Ce sont les quadrupèdes qui sont les plus nombreux avec une fréquence de 53%. Dans cette catégorie les *lions*, au nombre de 17 sur 31 quadrupèdes, sont majoritaires et sont suivis de très loin par les chiens qui ne sont pas plus de 5. Ces derniers, sont à une exception près, des figures parlantes²⁷³. Il en est de même des autres quadrupèdes (*cheval sellé* des Troutier, *boeuf* ou *vache* des Varacheau, *biche* des Labiche, *hures de sanglier* des Suduyraud, *porc-épic* des du Porcépic, *daim* des Audonyl, *cerf* des Chabrou)²⁷⁴. Seuls l'*âne* et le *boeuf* qui entourent la crèche des Nadaud sont allusifs²⁷⁵.

Les oiseaux ornent 43% des armoiries animalières et sont presque aussi nombreux que les quadrupèdes (25 contre 31). Dans l'ordre décroissant des fréquences on trouve des oiseaux indéterminés (7), des *colombes* (6), des *pélicans* (3), des *aigles* (2), des *coqs* (2), des *canards* (2), un *geai*, un *paon* et un *corbeau*. Les *colombes*, contrairement à ce que l'on observe assez souvent, ne sont pas ici parlantes et ont peut-être une signification religieuse (le Saint-Esprit). Par contre presque tous les autres oiseaux sont parlants : directement, comme le *coq* des Gallicher et des Jouussen (cf « *jau* » en parler local)²⁷⁶, le *paon* des Pauly²⁷⁷, l'*aigle* des Reynié²⁷⁸ (et peut-être aussi celui des Ruaud), le *pélican* des Pénicaud²⁷⁹, le *corbeau* des Croche (cf « *Crô* », le grand corbeau en parler local)²⁸⁰, le *geai* des Jayat²⁸¹, ou par allusion, comme de *canard* des Rebierre (cf. rivière)²⁸². A Limoges c'est bien le *lion* qui est le roi des animaux en valeur relative comme en valeur absolue et non l'*aigle* dont la présence marginale relève de considération plus parlantes que symboliques.

²⁷¹ Arm. Lim., n° 495 et 602

²⁷² Pastoureau, M., *Traité d'héraldique*, p. 134

²⁷³ Arm. Lim., n° 384 (Barbon), n° 434 (Varacheau), n° 477 et 560 (Duboucheys)

²⁷⁴ Arm. Lim., n° 526, n° 434, n° 498, n° 510, n° 386, n° 613, n° 592)

²⁷⁵ Arm. Lim., n° 508

²⁷⁶ Arm. Lim., n° 488 et 567

²⁷⁷ Arm. Lim., n° 479

²⁷⁸ Arm. Lim., n° 513

²⁷⁹ Arm. Lim., n° 424

²⁸⁰ Arm. Lim., n° 471

²⁸¹ Arm. Lim., n° 548

²⁸² Arm. Lim., n° 604

Les végétaux

Les végétaux de tous types (arbres, plantes cultivées ou non, fleurs, fruits) sont présents sur 30% des armoiries c'est-à-dire qu'ils sont plus fréquents que la figure récurrente du chevron (26%). Sur les 56 végétaux observés 20 sont des arbres parmi lesquels seuls quelques uns sont identifiables, non par leur forme souvent banale, mais par l'anthroponymie : *cerisier* des Sireys, *sauve* des Saleys, *hêtre* (fau) des Faulte, *vergne* des Malvernies, *buis* des Buseyrout, *tilleul* des Monteilh, *Vigne* des Vignaud²⁸³ par exemple. Trente végétaux sur cinquante-six sont des figures principales et vingt-six accompagnent d'autres figures. Après les arbres ce sont les *roses* qui viennent en deuxième position en termes de fréquence et que l'on voit le plus souvent comme meuble secondaire sur une dizaine d'écus. Seules trois de ces roses sont un caractère parlant (Rougier, autre Rougier et Peyroche)²⁸⁴.

Par contre les autres plantes sont assez diverses (une dizaine d'espèces) et identifiables pour la plupart. On y trouve des *branches d'olivier* (Malefilhe, Baignol, Gangue, Bougraud)²⁸⁵ accompagnant ou tenues par une colombe qui ont ici certainement une fonction symbolique évocatrice de paix. Quatorze plantes sur vingt-six sont parlantes comme le *buisson des Labrousse*, le *romarin* des Romanet, les *épis de seigle* des Celière, les *épis de blé* des Froment, les *épis de millet* des Meilhaud, le *plant de vigne* des Vignaud et des Vity ou les *plants de fèves* fruités des Favelon²⁸⁶.

Dans l'Armorial de Limoges se manifeste un intérêt assez sensible pour les végétaux en général et pour les arbres et les roses en particulier. Cette orientation se confirmera et même s'amplifiera dans les recueils ultérieurs.

Les petits meubles

Les petits meubles ont des fonctions très diverses : accompagner une pièce ou une partition ou un meuble principal, remplir un vide ou équilibrer le dessin²⁸⁷. On notera cependant qu'ils peuvent aussi être utilisés comme meubles principaux sur un écu. Ils sont nombreux : *étoiles*, *croissants*, *losanges*, *besants*, *tourteaux*, *macles*, *billettes*, *fusées*, *merlettes*, *canettes*, etc. Moyennement fréquents dans l'héraldique médiévale française (30% des écus en sont dotés) ils sont plus nombreux à l'époque moderne (50%). Certains de ces petits meubles, sans être spécifiques de certaines catégories sociales, sont plus utilisés dans certains groupes que dans d'autres. Ainsi il semble que les étoiles, au temps de l'Armorial de Limoges, se rencontrent plus volontiers dans les armes des roturiers que dans celles des nobles. A l'inverse les molettes d'éperon sont pour ainsi dire inexistantes dans le troisième ordre et plus nombreuses dans le second. De même on peut observer que les croisettes sont plus fréquentes dans les armoiries des membres du clergé que chez les nobles et les roturiers.

Il est bien rare que, même dans un petit recueil d'armoiries à l'époque moderne, on ne rencontre pas au moins à un exemplaire la plupart des petits meubles précités. Or dans l'Armorial de Limoges si 51% des armoiries portent un ou plusieurs petits meubles, ceux-ci sont principalement des étoiles (34%) et secondairement des croissants (19%). Les autres petits meubles sont à la fois peu divers et peu nombreux. On n'en trouve que de sept types qui sont par ordre décroissant : sept *cœurs*, trois *coquilles*, trois besants, une *moucheture d'hermine*, une *fleur de lis*. Dans l'Armorial de Limoges on chercherait en vain *croisettes*, *annelets*, *macles*, *molettes*, *billettes*, *flanchis*, *écussons*, *fusées*, *semés* (*de fleurs de lis*, *hermines*, *trèfles*, *larmes*, etc.). Parmi les causes possibles de cette exclusion, il est possible que l'usage des lettres initiales (nom de baptême et patronyme) que l'on trouve sur plus d'un tiers des armoiries ait été un frein à l'utilisation des petits meubles bien que sur une trentaine d'écus les petits meubles voisinent avec les initiales.

²⁸³ Arm. Lim., n° 460, n° 524, n° 528, n° 546, n° 359, n° 475, 468

²⁸⁴ Arm. Lim. n° 589, n° 597, n° 558

²⁸⁵ Arm. Lim., n° 383, n° 389, n° 387, n° 575

²⁸⁶ Arm. Lim., n° 414, n° 430, n° 432, n°

²⁸⁷ Pastoureau, M., *Traité d'héraldique*, op. cit., p. 165-167

Les meubles particuliers de l'Armorial de Limoges

Si les figures évoquées précédemment se trouvent en plus ou moins grand nombre dans tous les armoriaux, celles dont il va être question maintenant marquent une réelle spécificité de l'Armorial de Limoges. Il s'agit des armes à initiales, des cordelières, des terrasses, des marques de marchand, de meubles étranges ou insolites et des figures parlantes dont l'abondance a de quoi surprendre.

Les armes à initiales

De telles armoiries sont au nombre de soixante-dix soit 38% de l'ensemble. Cette fréquence n'a pas son égale dans les autres recueils d'armoiries limousines. Ainsi on ne compte que cinquante armoiries à initiales dans l'Armorial de Philippe Poncet (soit 8%) et une vingtaine seulement dans l'Armorial général de 1696 pour la généralité de Limoges (soit 2,5%). Cette présence massive d'*initiales* n'a pas non plus d'équivalent dans l'héraldique française. On ne peut dire avec certitude quelle était la fonction de ces initiales mais on peut faire des hypothèses. Par exemple se demander si les familles concernées, dont la notoriété était faible et les armoiries méconnues du public, n'avaient pas considéré que les figures héraldiques traditionnelles (pièces, partitions, meubles) ne marquaient pas suffisamment l'identité et qu'il fallait par les initiales fournir une information plus précise. Une autre piste pourrait être recherchée dans la tradition limougeaude de porter les armoiries des défunt dans les cortèges funéraires. Là aussi la présence d'initiales aurait permis aux passants placés sur le parcours de mieux identifier la personne conduite à l'église puis au cimetière. Il a du y avoir derrière cette pratique aussi largement répandue un phénomène de mode qui serait passé par un maximum à la fin du XVI^e siècle pour décroître au cours du siècle suivant et arriver à une quasi-extinction début du XVIII^e siècle

Les armoiries à cordelière en forme de croix

Les armoiries à cordelière en forme de croix terminées par deux houppes sont spécifiques de l'héraldique limousine. En effet la *cordelière* est un meuble extrêmement rare dans l'héraldique européenne. Rietstap n'en recense que huit (toutes extérieures au Limousin) mais aucune n'est en forme de croix. La cordelière était à l'origine un emblème choisi par la reine Anne de Bretagne, dévote de saint François d'Assise, lors de son mariage avec Charles VIII. C'est comme ornement extérieur de l'écu qu'elle a été le plus souvent utilisée comme marque de veuvage et non comme meuble²⁸⁸. On en dénombre huit dans l'Armorial de Limoges six dans celui de Philippe Poncet (1627-1680) dont trois sur des écus de marchands. Dans le premier de ces armoriaux les *cordelières* sont toutes accompagnées par les initiales du patronyme et du nom de baptême. Ces écus à la cordelière en forme de croix semblent tous appartenir à des familles roturières à l'exception de celui de Katherine (?) de Chambouran²⁸⁹. Cette dernière appartient probablement à la famille noble des Chamborant qui possédait des armoiries totalement différentes *d'or au lion de sable*. Ce cas nous amène à nous demander si ces armoiries à la *cordelière en forme de croix* n'étaient pas, au moins pour certaines d'entre elles, des armes de circonstance créées pour des convois funèbres. D'autres semblent avoir été plus durables comme celles des familles Joussent (ou Joussem) et Lavandier que l'on voit aussi bien dans l'armorial de Limoges que plus tard dans celui de Philippe Poncet²⁹⁰. Observons que trois de ces *cordelières cruciformes* sont probablement parlantes. Il s'agit de celles des Piteu (la croix constituant un objet de « piété »), de celles des Bonabrit dont la croix offre un « bon abri » contre les vicissitudes de la vie et celle des Joussent dont les bras de la croix portent deux coqs (ou « jaus »). Mais, comme les armes à initiales dont ils font partie, les écus à *cordelière en forme de croix* semblent avoir été le fruit d'une mode locale (Limoges intra-muros) qui a complètement disparu à la fin du XVII^e siècle²⁹¹.

²⁸⁸ Boos Emmanuel, Dictionnaire du blason, p. 56-57

²⁸⁹ Arm. Lim., n° 390 (Bonabrit), n° 411 (Cabas), n° 456 (Piteu), n° 507 (Chambouran), n° 566 (Lavandier), n° 567 (Joussent), n° 596 (Baud), n° 619 (Braud)

²⁹⁰ Arm. Lim., n° 567 (Joussent) et 566 (Lavandier), Armorial de Philippe Poncet, n° 369 (Joussem) et n° 422 (Lavandier)

²⁹¹ Armorial général de France, généralité de Limoges, op. cit., Cet armorial est dépourvu d'armoiries de ce type

Les armoiries à terrasses

Dans l'Armorial de Limoges on constate l'absence complète de *champagne* ou de *plaine*. Ce ne saurait constituer une surprise car ces pièces sont plutôt dans d'autres recueils d'armoiries²⁹². Par contre les *terrasses*, qui sont des *champagne* représentées de façon naturaliste avec parfois des brins d'herbe, abondent dans l'Armorial de Limoges où l'on en compte vingt-quatre pour deux cent soixante-trois armoiries, soit plus de 9% du total. Ces *terrasses* sont deux types. Le premier, qui compte dix-sept armoiries, occupe, souvent très largement, la pointe de l'écu, et apparaît sous la forme d'un tertre herbeux ou parfois feuillé²⁹³. Le second apparaît sous la forme d'un îlot avec une sorte de petite falaise complètement détaché de la pointe de l'écu et portant un meuble. Sept écus appartiennent à cette catégorie²⁹⁴. L'abondance de ces armoiries à terrasse, naturalistes de surcroît, est bien atypique, ne serait-ce que par rapport aux régions voisines. Ainsi Bouillet dans son *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne* recense trente *terrasses* (dont la moitié a été attribuée d'office en application de l'édit de 1696) pour plus de trois milles écus²⁹⁵. On peut faire un constat analogue pour les armoiries du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge où l'on ne compte qu'une quarantaine de *terrasses* pour plus de dix-sept milles armoiries, soit de l'ordre de moins de 3 pour 1000²⁹⁶. Dans l'Armorial de Limoges le choix d'une *terrasse herbeuse* ne peut se justifier comme meuble parlant que dans trois cas : ceux des écus Deschamps, Granchant et Berger. Dans les autres cas le choix de ce meuble répond à des considérations qui nous échappent, sauf à évoquer soit l'influence d'un environnement rural plus proche et plus prégnant qu'ailleurs, soit le goût particulier de l'auteur de l'Armorial de Limoges pour ce type de représentation.

Les armoiries à marques de marchands

Signe, parmi d'autres, de la dominante roturière de l'Armorial de Limoges, on relève la présence de marques de marchands comme meuble principal de cinq armoiries. Trois portent un *quatre de chiffre* (Doueyney, Naugat, Crouchaud) sommant une ou deux initiales. Les deux autres ont simplement une *croix à deux branches sommant un cœur* (Midy) ou une *croix à une branche sommant un monde* (J. Pabot)²⁹⁷. Pour trois de ces familles il n'y a guère de doute sur leur qualité de marchands. Ainsi en 1556 déjà Joseph Doyneys, marchand et membre de la confrérie du Saint-Sacrement de Limoges portait les mêmes armes (à l'exception de la lettre D) que son probable descendant en 1601²⁹⁸. En 1627, un Albert Midy, peut-être le même que celui de notre Armorial, était marchand à Limoges²⁹⁹. Vers 1650 Adrien et Martial Pabot étaient des bourgeois et des marchands de Limoges³⁰⁰.

Le caractère peu héraldique des marques de marchands a du apparaître aux descendants de certaines de ces familles qui les ont abandonnées au profit d'armoiries plus classiques. Ainsi vers 1657 un membre de la famille Pabot se fait faire un écu à *un chevron accompagné de trois mondes*, ces derniers meubles assurant la continuité avec les armes que portait J. Pabot en 1603³⁰¹. Les Doueyney entre 1650 et 1660 remplacent le quatre de chiffre par des *roses*³⁰². Les Midy renoncent au *cœur* et à la *croix* et leur substituent un *soleil* parlant à la fin du XVII^e siècle³⁰³. A cette époque dans l'héraldique limousine *cordelières* et *marques* de marchands appartiennent au passé.

²⁹² Voir par exemple *l'Armorial historique et monumental de l'Aube* publié en 2008 par Philippe Palasi où il n'a été recensé que trois *champagnes* pour plus de 2500 armoiries, soit de l'ordre de une pour mille.

²⁹³ Arm. Lim., n° 359 (Buseyroult), 393 (Deschamps), 424 (Penicaud), 431 (Meilhac), 460 (Siriey), 475 (Monteih), 479 (Pauly), 482 (Berger), 498 (Labiche), 501 (La Tranchardie), 504 (Granchant), 508 (Nadaud), 517 (Moulinier), 526 (Trouttier), 528 (Faulte), 565 (Tourniaud), 613 (Audony), Armoiries supplémentaires (Macé)

²⁹⁴ Arm. Lim. , n° 395 (Beaufort), 398 (Chambinaud), 443 (Yvernaud), Saleys (525), Malvernie (546), Favelon (584), Anonyme (586)

²⁹⁵ Bouillet, J. B., *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1857, p. 418-421

²⁹⁶ Fougeyrollas, Claude, *Nouvel armorial poitevin, Aunis, Saintonge*, sd (vers 2005), P. 770

²⁹⁷ Arm. Lim., n° 408 (Doueyney), n° 418 (Naugat), n° 433 (Crouchaud), n° 578 (Midy) et n° 581 (J. Pabot)

²⁹⁸ Armorial de Philippe Poncet, op. cit., p. 75 (armoiries de la confrérie du Saint-Sacrement)

²⁹⁹ Généalogies limousines et marchoises, tome XIV, p. 345

³⁰⁰ Généalogies limousines et marchoises, tome XIV, p. 347 et tome XVI, p. 325

³⁰¹ Armorial de Philippe Poncet, op. cit., p. 126

³⁰² Armorial de Philippe Poncet, op. cit., p. 74 et 76

³⁰³ Armorial général de France, généralité de Limoges, op. cit., p. 131

Les meubles étranges ou insolites

Certains meubles principaux de l'Armorial de Limoges sont atypiques. Parmi eux nous citerons d'abord *l'attelage de vaches tirant une herse dans un champ labouré et conduit par un chien* d'une famille Varacheau dont nous ignorons tout. Mais, à n'en guère douter, ce tableau de genre a été inspiré par une laborieuse décomposition du patronyme en groupes de syllabe à contenu parlant : -ara- renvoyant à « aro » (labourer en latin) et Va-cheau générant par jeu de mots *les vaches et le chien*³⁰⁴. Dans le domaine de l'étrangeté, ou au moins de la fantaisie, on relèvera le *soleil à traits humains dont deux rayons sont tirés par le bec de deux oiseaux* et qui est accompagné par *deux croissants, deux lettres S et un lion passant contourné* d'une famille de Chanebières³⁰⁵. Ces meubles ont une signification qui est peut-être en partie parlante dans la mesure où le *soleil* illustrerait les deux premières syllabes du patronyme qui évoquent par jeu de mots la « chane » ou « chaneu » qui est une petite lampe à huile. Mais quid des *oiseaux*, des *croissants*, du *lion contourné* et des *S* ? Peut-être y a-t-il là un rébus moral ou ludique que nous ne savons pas déchiffrer. Autre petite énigme héraldique de ce recueil, *l'arbre la tête en bas prenant racine dans un croissant accompagné de trois étoiles en chef* L(ouis) Veyssiére³⁰⁶. Jeu de mots « versé » / « Veyssiére » ? Signification plus ou moins ésotérique autour d'un arbre prenant racine dans le ciel symbolisé par le croissant et les étoiles? Autre interrogation encore à propos des armes de L(ouis). de Grandchant dont les meubles principaux sont *trois arbres au fond d'un champ* sont parlants mais dont les cinq meubles secondaires (*lettres initiales LIGH, un bourdon de pèlerin, une coquille, un croissant et un meuble non identifié*) forment un ensemble quelque peu hétéroclite mais peut-être signifiant³⁰⁷. On peut ajouter à la liste des armoiries étranges, celles d'une famille anonyme dont l'écu porte *un pélican dans sa piété soutenu par une main appaumée chargée d'un œil et posée en fasce*³⁰⁸. Ici encore on ne sait si l'on affaire à quelque rébus ou à des meubles chargés d'une signification religieuse avec le *pélican*, image de l'amour du Christ, soutenu par la *main* et *l'œil* de Dieu. On peut trouver dans l'Armorial de Limoges plusieurs autres compositions qui interrogent telles *le corbeau perché sur une botte d'où sort un serpent* (?) d'une famille Croche³⁰⁹, ou les *deux oiseaux qui se disputent un cœur* des Barde³¹⁰, ou encore *la fontaine à plusieurs bassin accompagné de trois épis* des Vallade³¹¹. S'agit-il d'allusions à des préoccupations spirituelles ou à des événements personnels ou familiaux ? En tout ces armoiries témoignent du fait que les figures qui les ornent sont probablement le fruit de longues réflexions et non de choix rapides ou impulsifs. Les roturiers de l'Armorial de Limoges n'étaient pas simplement des marchands ou des artisans mais aussi des hommes de culture.

4-3 Armoiries parlantes et armoiries allusives

L'Armorial de Limoges contient de nombreuses armoiries parlantes et quelques armoiries allusives.

Les armoiries parlantes

L'une des caractéristiques de ce petit armorial est la présence de figures parlantes sur 54% des écus représentés. Les langues de ces armoiries sont très majoritairement le français et secondairement les parlers locaux, soit pour ce dernier cas une vingtaine d'armoiries sur une centaine d'armes parlantes. Ainsi s'expliquent, par exemple, la *croix* (« crou ») des Crouchaud, les *épis de seigle* (« seille ») des Celière, le *tilleul* (« teil ») des Monteilh, la *couronne de roi* (« reï ») des Reynaud, le *hêtre* (« fau ») des Faulte, la *Nativité*, représentation traditionnelle de Noël (« Nadau »), des Nadaud, le *geai* (« jaille ») des Jayat, *corbeau* (« Cro ») des Croche³¹². Les autres armoiries parlantes reposent sur des jeux de mots en français. Citons par exemple le *buis* (« ausanne » en parler local) des Buseyrout, le *navire* (« baté » en parler local) des Navières, *l'arbre* des Duboys, les *branches de romarin* des Romanet et les *coquilles de saint Michel* des Michel³¹³.

³⁰⁴ Arm. Lim., op. cit., n° 434

³⁰⁵ Arm. Lim., op. cit., n° 470

³⁰⁶ Arm. Lim., op. cit., n° 507

³⁰⁷ Arm. Lim., op. cit., n° 504

³⁰⁸ Arm. Lim., op. cit., n° 586

³⁰⁹ Arm. Lim., op. cit., n° 471

³¹⁰ Arm. Lim., op. cit., n° 459

³¹¹ Arm. Lim., op. cit., n° 403

³¹² Arm. Lim., op. cit., n° 433, n° 432, n° 473, n° 363, n° 528, n° 508, n° 548, n° 471

³¹³ Arm. Lim., op. cit., n° 359, n° 375, n° 392, n° 472, n° 372

Mais pour plusieurs meubles parlants la référence peut être aussi bien le français qu'un parler local tant les vocables sont proches. A ce titre on peut évoquer le *bonnet* (« bounet » en parler local), les *houlettes de berger* (« barger » en parler local) des Berger, le *plan de fèves* (« favas ») des Favelon, le *moulin* (« mouli ») des Moulinier ou la *roue* (« rode ») des Roudeau³¹⁴. Le recours au français pour le choix de meubles parlants peut surprendre dans un Limousin où, soixante ans plus tard, La Fontaine notera que « passé Chauvigny » (Poitou) l'on ne parle quasi-pas français³¹⁵. Cependant on s'en étonne moins si l'on considère le fait que Limoges et ses environs constituaient une sorte d'enclave où la pratique du français était nécessaire dans les couches de population portant des armoiries : officiers royaux, magistrats, notaires, avocats, marchands, hôteliers et artisans, tous très nombreux dans cette ville, sans compter le clergé notamment au titre de gestionnaire de l'état-civil.

Le latin, connu à des degrés divers par certaines des catégories sociales précitées est à l'origine de deux meubles parlants : le *cep de vigne* (« vita » en latin) de la famille Vity dit La Plante et *l'épée* de la famille Belat dont le nom, par fausse étymologie, évoque la guerre (« bello » en latin)³¹⁶.

Beaucoup de figures parlantes de l'Armorial de Limoges sont fondées sur des calembours tels le *paon rouant* des Pauly, le *bourdon de pèlerin* des Bordon, les *hures de sanglier* des Suduyraud, le *heaume* des Neaulme ou les *colonnes* des Péconnet³¹⁷. D'autres figures sont construites sur un rébus comme les *trois têtes hirsutes* des Poylevé, le *soleil sur un mont* des Reymond, les *deux chiens* des Duboucheys, le *champ avec des arbres* des Granchant, le *mont sommé d'un héron* des Monneyroux ou encore le *corbeau* (« cro » en parler local) *posant ses pattes sur une jambe ou une botte* (cf. croche-pied³¹⁸)

Mais dans un nombre assez important d'armoiries le meuble parlant évoque directement le patronyme : par exemple la *grange* de la famille Granger, *bonnets* du boulanger Bonnet, *arbre* des Duboys, *clou* des Ducloux, croix de saint André de la famille André, *vigne* des Vignaud, *poisson appelé meunier* des Meunier, *rivière* (« Ribière » en parler local) de la famille Ribière, etc.³¹⁹.

Quelques meubles parlants sont plus difficiles à déceler au moins à notre époque car il en allait peut-être différemment au commencement du XVII^e siècle. Il en est ainsi du *monde* des Fabert choisi probablement parce que le *Monde* est une création (voir « *faber* » en latin), de l'*échiquier* des Johannaud (les échecs sont un jeu), de la *foi* (symbole notamment de l'union des époux) des Leymarie (les mariés) accompagnée de *deux autres mains* parlantes (cf. « *las mas* » en parler local)³²⁰.

La fréquence élevée des armoiries parlantes dans l'Armorial de Limoges (plus de 54%) est cependant très inférieure à celle que l'on relèvera, à peine quelques décennies plus tard, dans d'autres armoriaux limousins.

Les armoiries allusives

Les armoiries allusives sont, d'une manière générale, bien moins nombreuses que les armoiries parlantes et ceci quelles que soient les époques. En outre, elles sont beaucoup plus difficiles à déceler car elles évoquent souvent des événements ou des faits dont la mémoire s'est perdue. Dans l'Armorial de Limoges on peut néanmoins en trouver ou en soupçonner quelques unes. Ainsi le *rameau d'olivier* que tient dans son bec une *colombe* de l'écu d'un certain Bagnol, avocat, est vraisemblablement une allusion ce métier dont la finalité est d'instaurer un rapport pacifié entre les parties au procès³²¹. Par contre l'allusion est beaucoup plus certaine dans les armes des Navières où, outre le *navire* parlant, on voit *trois épées posées en pal et en sautoir* qui rappellent qu'au XV^e et au XVI^e siècle cette famille avait compté plusieurs armuriers³²².

³¹⁴ Arm. Lim., n° 373, n° 482, n° 584, n° 517, n° 569

³¹⁵ Cassan, Michel, *Le temps des guerres de Religion...*, op. cit., p. 16

³¹⁶ Arm. Lim., n° 618 et n° 388

³¹⁷ Arm. Lim., n° 479, n° 484, n° 510, n° 536, n° 541

³¹⁸ Arm. Lim., n° 364, n° 391, n° 477, n° 504, n° 540, n° 471

³¹⁹ Arm. Lim., n° 366, n° 373, n° 392, n° 462, n° 446, n° 468, n° 420, n° 604

³²⁰ Arm. Lim. , n° 538, n° 564, n° 535

³²¹ Arm. Lim., n° 389

³²² Arm. Lim. , n° 373

Mais qui pourrait nous dire à quoi fait allusion la *serpe* des armoiries de Pierre de Lavault³²³, les *deux oiseaux tenant dans leur bec le même cœur* d'un certain Barde³²⁴, l'*arbre déraciné la tête en bas sortant d'un croissant* d'un Veyssiére³²⁵ ou encore les *ciseaux de tailleur ouverts et surmontés d'une couronne* d'un anonyme³²⁶? Sans doute peut-on faire des hypothèses en l'absence, peut-être insurmontable, de matériaux biographiques mais pas plus.

4-4 Brisures et ornements extérieurs

Les brisures

Bien que les armoiries de ce recueil soient en majorité roturières certaines d'entre elles (environ une douzaine) présentent ce qui semble être des brisures par adjonction de meubles ou de pièces ou de lettres initiales ou encore par modification de la position de certains meubles identiques. Il est probable que devaient s'y ajouter des brisures par changement d'émaux qui nous resteront à jamais inconnues, l'Armorial de Limoges ne contenant pratiquement d'indications concernant les couleurs et les métaux. Les seules exceptions sont celles de la famille de Rochechouart dont le *fascé-ondé d'argent et de gueules* est représenté par des hachures d'une part sur l'écu de la branche aîné et d'autre part sur celui d'une branche d'Ambleville avec ici une brisure représentée par un chef (d'argent ?)³²⁷.

Pour les armoiries roturières, c'est-à-dire toutes les autres, le terme de brisure est peut-être excessif, il conviendrait peut-être mieux de parler de marques distinctives. D'une manière générale les brisures des roturiers semblent moins discrètes que celles des nobles. On peut l'observer dans les armoiries de la foisonnante famille Cibot dont le métier d'origine était la boucherie. Les figures de base de ses armoiries sont un *chevron* et un *gobelet*. En 1600, un Cibot avocat a sur son écu *un chevron, un gobelet, trois étoiles et un soleil*. L'année suivante, un autre membre de cette famille, A. Cibot a seulement *un chevron, un gobelet et les lettres A et C*. La même année un chanoine Cibot se contente d'*un chevron accompagné de trois losanges*³²⁸. A ce propos on peut remarquer que, assez souvent, les lettres initiales du nom de baptême et du patronyme, substituées à l'occasion à d'autres meubles, servent de brisures extrêmement révélatrices de l'identité. Ainsi Pierre Combe et B. Combe avaient des armoiries identiques (essentiellement *un chevron et un cœur percé (?) de trois trous*) aux initiales près, soit P et C pour le premier et B et C pour le second³²⁹. Ainsi encore un Demay portait sur son écu *un chevron accompagné de deux palmes et d'une tête de licorne* tandis qu'un autre membre de cette famille avait remplacé les palmes par ses *initiales I et D*³³⁰. Les Duboys, autre famille roturière, avait *un arbre* parlant comme meuble principal. Une branche ajouta *une bordure chargée de huit fermaux* et une autre surbisa en remplaçant un *fermail* par une *quartefeuille*³³¹. A peine plus perceptible pour un observateur un peu distrait le *cerf avec la tête tournée à dextre* d'une branche de la famille Chabrou est remplacé dans les armoiries d'une autre branche par un *cerf la tête tournée à senestre*³³². A l'inverse dans d'autres cas la brisure, si l'on peut encore ici utiliser ce terme, est tellement visible que l'on pourrait considérer qu'il s'agit deux armoiries différentes. Ainsi un Duboucheys avait dans ses armes *deux chiens passants l'un sur l'autre* tandis que chez un autre on trouvait *deux chiens dansants et affrontés accompagnés d'une étoile et d'une clé*³³³.

Ces brisures roturières se démarquent des brisures nobles par leur caractère ostensible : disparition de certains meubles, substitution de lettres initiales à des meubles, introduction de pièces multiples elles-mêmes chargées de meubles, etc. Il s'agit ici de se distinguer de manière voyante d'une autre branche et non, comme souvent chez les branches cadettes des familles nobles, de minimiser héraudiquement le rang de cadet.

³²³ Arm. Lim., n° 428,

³²⁴ Arm. Lim., n° 459

³²⁵ Arm. Lim., n° 507

³²⁶ Arm. Lim., n° 592

³²⁷ Arm. Lim., n° 382 et 442

³²⁸ Arm. Lim., n° 373, n° 416, n° 455

³²⁹ Arm. Lim., n° 426 et n° 610

³³⁰ Arm. Lim., n° 483 et n° 602

³³¹ Arm. Lim., n° 392 et n° 440

³³² Arm. Lim., n° 107 et n° 592 (armoiries annotées)

³³³ Arm. Lim., n° 477 et n° 560

Les ornements extérieurs

Une autre caractéristique de l'Armorial de Limoges est l'absence d'ornements extérieurs à six exceptions près : trois figurent dans la partie ancienne de ce document (armoiries numérotées de 357 à 619) et trois dans le groupe des armoiries ajoutées postérieurement (XVIII^e et XIX^e siècle).

Dans la partie ancienne on relève un seul support qui accompagne sous la forme de deux branches feuillées passées en sautoir les armoiries d'un certain « sieur du Couvin »³³⁴. Un collier de l'ordre de saint Michel et une couronne de comte font l'objet d'une simple mention manuscrite autour des armoiries de « Monsr. de Rochechouart »³³⁵. Mais l'écu du sieur d'Ambleville, cadet de la famille de Rochechouart, n'est accompagné d'aucune indication de cette nature³³⁶. Un heaume taré de profil et muni de quatre amples lambrequins surmonte l'écu d'un membre de la famille Gay de Nesson³³⁷. Observons que deux autres armoiries appartenant à des représentants de cette même famille sont dépourvues de tout ornement extérieur³³⁸.

Dans le groupe des armoiries ajoutées vraisemblablement après le XVII^e siècle des supports accompagnent sous la forme, d'une part, de deux lions les armes d'un Touzac de Saint-Etienne, d'un Baumès (?) et d'un Martin de La Bastide et, d'autre part, de deux aigles enchaînés les armoiries d'un de Voyon. S'agissant dans trois cas sur quatre d'armoiries utilisées comme ex-libris on peut se demander si les supports n'ont pas été créés à des fins purement esthétiques.

L'extrême rareté des ornements extérieurs dans l'Armorial de Limoges ne paraît pas exceptionnelle en Limousin. Ce que l'on peut appeler une mode des armoiries nues a commencé avant 1600 et s'est prolongée par la suite. Ainsi le registre armorié de la Confrérie du Saint-Sacrement de l'église Saint-Michel-des-Lions de Limoges (1556) ne présente aucun écu accompagné du moindre ornement³³⁹. On peut faire un constat identique, un demi-siècle plus tard, dans l'Armorial de Philippe Poncet. Il en est de même pour les blasons de « Messieurs les présidents trésoriers généraux de France » qui encadrent le plan de Limoges gravé en 1680 par Jouvin de Rochefort et sont tous accompagnés de deux branches feuillées de chêne identiques lesquelles peuvent difficilement passer pour des ornements extérieurs³⁴⁰. En fin de compte la sécheresse complète de l'Armorial de France en matière d'ornements extérieurs n'est peut-être que l'expression d'une tendance lourde à la sobriété

³³⁴ Arm. Lim., n° 410

³³⁵ Arm. Lim., n° 381

³³⁶ Arm. Lim., n° 442

³³⁷ Arm. Lim., n° 544

³³⁸ Arm. Lim., n° 397 et n° 417

³³⁹ Armorial de Philippe Poncet, planche III

³⁴⁰ Plan de Limoges de Jouvin de Rochefort vers 1680

PLAN DE “L’ARMORIAL DE LIMOGES“

(numéros des armoiries et noms des familles)

Nota: - les écus vides sont indiqués en *italiques* par leur numéro et le nom de la famille

- les écus, avec figures ou vides, mais sans indication de nom sont indiqués par leur numéro et la mention Anonyme

1^{ère} de couverture

de Chergé

Année 1599

Page I

357 Cercley, 358 *Bonnin*, 359 Buseyrout, 360 Boysse, 361 *Mandat*, 662 de La Charlonne,
363 Nicollas 364 Poylevé, 365 Reynaud, 366 Grange, 367 Bardinet 368 Crouzillie,

Page II

369 Veyrier, 370 de Montroux, 371 Dupeyrat, 372, Cibot, 373 Bonnet, 374, *Marty*,
375 Navières, 376 *Chastaignac*, 377 Rochechouart, 378 Michel, 379 *Cibot*, 380 Ardant,

Page III

381 Rochechouart, 382 Beaubrueil, 383 Malefilhe, 384 des Barbon, 385, Ardict, 386, du por eppic (sic),
387 Gangue, 388 Gangue, 388 Belat, 389 Baignol, 390 Bonabrit, 391 Raymond, 392 Duboys,

janvier 1600

Page IV

393 Deschamps, 394 *Albier*, 395 Beaufort, 396 *Colombet*, 397 *Gay*, 398 Chambinaud,
399 Veyrier, 400 *Despousses*, 401 *Chantout*, 402 Dumas, 403 Vallade, 404 Foucaud de Truffet,

Page V

405 Ardent, 406 *Chappelles*, 407 *Descordes*, 408 Doyney, 409 Anonyme, 410 le sieur de Couvain,
411 Cabas, 412 Poylevé, 413 Yvernaud, 414 Labrousse, 413 *Nicoq*, 416 Cibot,

Page VI

417 *de Gay*, 418, *Naugat*, 419 *Nadaud*, 420 *Mousnier*, 421 *Dilhou*, 422 *Tirebatz*,
423 *Penicaud*, 424 *Martinaud*, 425 *Alesme*, 426 *Combe*, 427 *Champaignac*, 428 *delavault*

Page VII

429 *Colombe*, 430 *Romanet*, 431, *de Meilhac*, 432 *Celiere*, 433 *Crouchaud*, 434 *Varacheau* ;
435 *Descordes*, 436 *Oubussout*, 437 *Petiot*, 438 *Lamy*, 439 *Descoutures*, 440 *Duboys*,

Page VIII

441 *du Manadaud*, 442 *d'Ambleville*, 443 *Ladrat*, 444 Anonyme, 445 *Desflettes*, 446 *André*,
447 *Bayard*, 448 *Michel*, 449 *Charles*, 450 *Bouchau*

janvier 1601

Page IX

451 *Guitard*, 452 *Nantiac*, 453 Anonyme, 454 *Michel dit Malledent*, 455 *Cibot*, 456 *Piteu*,
457 *Bureau*, 458 *Senamaud*, 459 *Barde*, 460 *Siriey*, 476 *Malledent*, 462 *Ducloup*,

Page X

463 *Dupeyrat*, 464 *La Roudarie*, 465 *Guingaud*, 466 *de Douhet*, 467 *Pouyaud*, 468 *Vignaud*,
469 *Aubusson*, 470 *Chanbières*, 471 *Croche*, 472 *Romanet*, 473 *Boysol*, 474 *Descoutures*

Page XI

475 *Dumonteilh*, 476 *Ruaud*, 477 *Duboucheys*, 478 *Duplessis*, 479 *Pauly*, 480 *Chantoys*,
481 *Douvernie*, 482 *Berger*, 483 *Petiot*, 484 *Bardon*, 485 *Laroudier*, 486 *Grégoire*,

Page XII

487 *Dumas*, 488 *Gallichier*, 489 *Magré*, 490 *Tiveny*, 491 *Meynard*, 492 *Peret*, 493 *Progy*

janvier 1602

494 *Villoutreys*, 495 *de May*, 496 *Mouveyl*, 497 *Gentin*

Page XIII

498 *Labiche*, 499 *Ardy*, 500 *Massit*, 501 *de La Trenchardie*, 502, *Eyssenaud*, 503 *Guingand*,
504 *De Grandchant*, 505 *Gaveau*, 506 *Chambouran*, 507 *Veysierre*, 508 *Nadaud*, 509 *Duboys*

Page XIV

510 Suduyraud, 511 de La Barrière, 512 *Eychaupré*, 513 Reynie, 514 *Guibert*, 515 Raymond
516 Pouliot, 517 Moulinier, 518 de La Tranchardie, 519 Gavrach, 520 *Anonyme*, 521 *Lamy*

Page XV

522 *Verthamon*, 523 *Dupeyrat*, 524 Saleys, 525 *Guyneau*, 526 Troutier, 527 *Teveny*,
528 De Faulte, 529 *Decordes*, 530 *Grégoire*, 531 *Colombs*, 532 Dupin, 533 Meyvanges,

Page XVI

534 Roulhat, 535 Leymarie, 536 Neaulme, 537 *Chaffort*, 538 Fabert, 539 Verges,
540 Monneyrout, 541 Peconnet, 542 *Anonyme*, 543 *Johannaud*, 544 de Gay, 545 Rouchaud

Page XVII

546 Malvernie, 547 *Chappellas*, 548 Jayat, 549 *Petiot*, 550 de La Fonchoise, 551 *Oubussout*,
552 Froment, 553 des Pousses, 554 Dubreilhe, 555 Chateauneuf, 556 de La Gardelle, 557 Pardonnaud,

Page XVIII

558 Peyroche, 559 Picquet, 560 Dubouchey, 561 Cibot, 562 Ligoure, 563 Bouthy,
56 Johannaud, 565 Touriaud, 566 Lavandier, 567 Joussent, 568 Maepiannes, 569 Roudaud,

Page XIX

570 Boutineu, 571 Midy, 572 Vigenaud, 573 *Pinchaud*, 574 Bailhot, 575 Bougraud,
576 Renaudin, 577 Biays, 578 *Mousnier*, 579 *Peret*, 580 *Moulinier*, 581 Pabot

janvier 1604

Page XX

582 *Romanet*, 583 Malhiard, 584 Favelon, 585 Vidaud, 586 *Anonyme*, 587 Brugeyron ,
588 *Lagorse*, 589 Rougier, 590 *Benoist*, 591 *Anonyme*, 592 Chabrou, 593 *Veysièvre*,

Page XXI

594 Meilhaud, 595 *Benoist*, 596 Baud, 597 Rougier, 598 Cibot, 599 *Decordes*,
600 Gibecier, 601 Delors, 602 Demay, 603 *Lamy*, 604 Rebiere, 605 *Roulhat*,

Page XXII

606 Baignol, 607 Anonyme, 608 Maison de Semaniac, 609 *Gangue*, 610 Combe, 611 *Mousnier*,
612 *De Verthamon*, 613 Audonyl, 614 Plenas meyjoux, 615 Labrousse, 616 *Crouchaud*, 617 Marty dit Dessables

Page XXIII

618 Vity dit la plante, 619 Braud.

Pages postérieures à 1604

Page XXIV

Anonyme, Juyé

Page XXV

Soudeilles, Macé de Montaigu,
Gombes, Lespinas

Page XXVI

Roffignac, Anonyme, Pierre Mousnier,
Meyvières, du Soulier, Mirambel,
Touzac de Saint-Etienne

Page XXVII

Ex-libris (2) De Voyon,
Ex-libris Anonyme

Page XVIII

Anonyme, Jean Deperet, Americ de Châteauneuf,
Bourgogne ?, La Tremouille, Garat, de Chauveron
Plantadis, Vézy du Pouget,
Martin de La Bastide, Anonyme, Lescours d'Oradour, Anonyme

3^{em} de couverture : Grégoire de Roulhac

BLASONNEMENT DES ARMOIRIES DES FAMILLES

DE « L'ARMORIAL DE LIMOGES »

Nota : les numéros entre parenthèses sont ceux figurant en haut et à gauche des écus de l'Armorial de Limoges. Ils commencent à 357 et se terminent à 619. Les armoiries ajoutées au XVIII^e et au XIX^e siècle sont accompagnées de la mention « armoiries supplémentaires » aussi entre parenthèses.

A

ALESME (425) : en 1600 : *de... à la fasce haussée de... soutenant un chef de ... chargé de trois étoiles de... et accompagnée en pointe d'un croissant de... surmontée d'un besant de...*

ANDRÉ (446) : *de... à un chevron de... accompagné des lettres initiales L et A et en pointe d'un sautoir alésé (ou croix de saint André) de...*

Anonyme (409) : *de... à un palmier arraché de... ; à la bordure engrêlée de...*

Anonyme (620) : *de... à trois bourdons de pèlerin de... posés en pal ; celui du milieu surmonté d'un croissant*

Anonyme (586) : *de... à un pélican dans sa piété de... sur une terrasse de... accompagné en pointe d'une main appaumée posée en fasce et chargée d'un œil de...*

Anonyme (591) : *de... à une paire de ciseaux de tailleur accompagnée en chef d'une couronne de... et en pointe d'un croissant de...*

Anonyme (armoirie supplémentaire non numérotée) : *de... à deux chevrons de ...*

Anonyme (armoirie supplémentaire 1) : *de... à deux fleurs de lis de... une en chef et l'autre en pointe accompagnée chacune d'une tour de..., à une champagne crénelée de...*

Anonyme (armoirie supplémentaire 2) : *de ... semé de fleurs de lis de... à la bordure componée de ... et de ...*

Anonyme (armoirie supplémentaire 5) : *de... au lion couard de...*

ARDENT A. prêtre (380) : *de... au soleil de... accompagné de trois étoiles de... posées 2 et 1*

ARDENT (403) : *de... au soleil de... accompagné de trois étoiles de... posées 2 et 1*

ARDICT **Guilhem, boulangier** (385) : *de ... à un chevron de ... accompagné en chef d'un croissant de... entre les lettres initiales G et A et en pointe de la lettre D surmontée d'un arc de ... cordé de ...*

AUBUSSON **de Bourganeuf** (469) : *de... à trois étoiles de ...*

AUDONYL (613) : *de... à trois arbres de ... à un daim de... passant et brochant sur les troncs sur une terrasse de... accompagné des lettres I et A*

B

BAIGNOL, avocat (389) : *d'or à une colombe de... tenant dans son bec une branche de laurier de ...*

BAILHOT (574) : *d'azur à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe de trois écots (ou billots) du même posés en pal deux et un*

BARBON DE BELAT (382) : *de... à un chien barbet de... ; au chef de ...chargé d'un croissant de... entre deux étoiles de...*

BARDE (459) : *de... à deux cygnes (ou oies) affrontés de ... tenant par le bec un cœur de...*

BARDINET (367) : *de... au chevron de... accompagné en chef des lettres initiales I et B et en pointe d'une étoile de...*

BARDON (484) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'un bourdon de pèlerin de ...*

BAUD (596) : *de... à une cordelière en forme de croix de ..., les bras chargés des lettres initiales G et B, accompagnée en pointe d'un croissant de...*

BAYARD (447) : *de vair (ou vairé de... et de...) ; au chef de ...*

BEAUBREUIL (382) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux yeux de... et en pointe d'un pigeon de..., au chef de... chargé d'un soleil de...*

BEAUFORT (395) : *de... à un arbre... sur une terrasse de ... ; au chef de...chargé de trois étoiles de ...*

BELAT (388) : *de... à un dextrochère de... mouvant d'une nuée de... et tenant une épée de ... la pointe en haut sommée d'une couronne de....*

BERGER (482) : *de... à un chevron de... sommé d'une étoile de ... et accompagné en pointe de deux houlettes de berger de... et en pointe d'un arbre fruité de... sur une terrasse de...*

BIAYS (577) : *de... à un chevron de... accompagné de trois pipes de ...deux en chef et une en pointe*

BONABRIT (390) : *de... à une cordelière (ou cordon de saint François) de... nouée quatre fois en forme de croix de... accompagnée d'un croissant de ... en pointe et des initiales M et B brochant à l'extrémité des bras de la croix*

BONNET Gaultier (373) : *de... à un chevron de... accompagné de trois bonnets de ...*

BOUCHAU (450) : *de... au soleil de ...*

BOUGRAUD (575) : *de... à une colombe de... tenant dans son bec un rameau d'olivier de..., accostée en fasce des lettres initiales N et B*

BOUTINEU Toma (570) : *de... à deux mains opposées de... tenant une bague de... munie d'un chaton accompagnée en chef des lettres initiales T et B et en pointe d'un croissant d'argent*

BOUTY (563) : *de... à un lion de... armé et lampassé de ... accosté des lettres initiales F et B*

BOYSSE Auguste (360) : *de... à une redorte de feuillage de... aux lettres initiales L et B en cœur surmontée d'une étoile de...*

BRUGEYRON (587) : *de... au chevron de... accompagné en chef des lettres initiales L et B et en pointe d'un croissant de...*

BUREAU (457) : *de... au chevron de ... accompagné en des lettres initiales A, M et B de... et en pointe de la lettre R de...*

BUSEYROUT (359) : *de... à un arbre de... accompagné des lettres initiales A et B de... ; au chef de ... à un croissant de... accosté de deux étoiles de...*

BRAUD (619) : *de... à une cordelière en forme de croix de... accompagnée en chef des lettres initiales P et B et en pointe d'un croissant de...*

C

CABAS (411) : *de... à une fasce en divise de... sur laquelle est perché un oiseau de..., accompagnée en pointe d'une cordelière en forme de croix de... dont les bras portent les lettres I et C*

CELIÈRRE (432) : *de... à une divise haussée de... accompagnée en chef d'un croissant de... entre deux étoiles de ... et en pointe de trois épis de seigle de ...*

CERCLEY (357) : *de... à un cercle (ou bague) de... ; au chef de ... chargé de trois mouchetures d'hermine*

CHABROU : - (107) : 1600 : *de... au cerf (ou chevreuil) passant contourné de... accompagné des lettres initiales I et C*

- (592) : 1603 : *de... au cerf passant de... accompagné des lettres initiales I et C*

CHAMBINAUD (398) : *de... à un trépied soutenant un édicule rond à toit pointu et équipé d'un robinet (?) de... sur une terrasse de... accompagné en chef des lettres initiales I(J) et C*

CHAMBOURAN (506) : *de... à une cordelière en forme de croix de... accompagnée en chef des lettres initiales K et C et en pointe de la lettre B*

CHANABIÈRES (470) : *de... à un soleil de... accompagné en chef de deux croissants de... et en pointe d'un lion passant contourné de... accosté de deux lettres S, à deux oiseaux affrontés de ... tirant chacun un rayon de soleil*

CHARLES (449) : *de... au lion de...accompagné des lettres initiales L et C*

CHÂTEAUNEUF (555) : *parti : au 1, de... à deux lions léopardés de... ; au 2, de... au lion rampant de...*

CHAUVERON (armoirie supplémentaire10) : *de gueules à la bande d'or chargée en chef d'une étoile de... et accompagnée de deux étoiles de ..., une en chef et une en pointe*

CIBOT avocat (372) : *de... au chevron de... surmonté de trois étoiles posées en fasce et accompagné en pointe d'un ciboire de... ; au chef de...chargé d'un soleil de...*

CIBOT A. (416) : *de... à un chevron de...accompagné en chef des lettres initiales A et C et en pointe d'un pot (ou ciboire) de...*

CIBOT chanoine (455) : *de... à un chevron de...accompagné de trois losanges de...*

CIBOT chanoine (561) : *de... à un chevron de... accompagné en chef de deux losanges de... et en pointe d'un anneau (ou une lettre O) de...*

CLOUP (462) : *de... au chevron de... surmonté d'un croissant de ... entre deux étoiles de ...et accompagné en pointe d'un clou de...*

COMBE Pierre (426) : *de... à un chevron de... accompagné en chef des lettres initiales P et C et en pointe d'un cœur de ... marqué de trois points de...*

COMBE (610) : *de... à un chevron de... accompagné en chef des lettres initiales B et C et en pointe d'un cœur de ... marqué de trois points de...*

COUVIN le sieur de (410) : *de... au lion de ... accompagné de huit trèfles de... posés en orle*

CROCHE (471) : *de... à un corbeau de... perché sur une botte de...*

CROUCHAUD (433) : *de... à un cœur vidé de... chargé des lettres P, V et C et surmonté d'un quatre de chiffre de...*

CROUZILLIE (368) : *de... à la bande de... accompagné de trois coquilles de..., une en chef et deux en pointe*

D

DELAVault (428) : *de... à une serpe de ... la pointe en haut accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe des lettres initiales P, V et D disposées en triangle*

DELORS (601) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux roses de... et en pointe d'un cœur de...*

DEMAY (602) : *de... à un chevron de... accompagné de deux rameaux de..., et d'une tête de licorne de..., à une fasce haussée de... soutenant un chef de... chargé des lettres initiales I et D*

DUPERET (armoiries supplémentaires 8) : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois poires du même, deux en chef et une en pointe*

DESCHAMPS (393) : *de... à trois arbres de... sur une terrasse de...*

DESPOUSSES (553) : *de... à une fleur de lis de... à la bordure de... chargée de six besants de... mis en orle*

DILHOU Jean (421) : *de... à une croix de... cantonnée aux 1 et 4 d'un rameau fleuri de trois fleurs de..., aux 2 et 3 d'un lion de... armé et lampassé de...*

DOUEYNEY (408) : *de... à la croix haussée fichée dans la lettre D et portant au centre la lettre X, le bras senestre recroisetté et le bras dextre joint au sommet de la tige, le tout de...*

DOUHET (466) : *de gueules à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée de deux mains appaumées d'argent une en chef et l'autre en pointe ; au chef d'or*

DUBOUCHEYS (477) : *de... à deux chiens passant de... l'un sur l'autre*

DUBOUCHEYS (560) : *de... à deux chiens dansants affrontés de... colletés de ... accompagnés en chef d'une étoile de... et en pointe d'une clé de...*

DUBOYS (392) : *de... à un arbre de sinople de... sur une terrasse de... à la bordure de... chargée de huit fermaux de ...*

DUBOYS (440) : *de... à un arbre de sinople de... sur une terrasse de... à la bordure de... chargée d'une rose de... en chef et de huit fermaux de ... en orle*

DUMAS (402) : *de... à une nef de... habillée et équipée de... voguant sur une mer de...*

DUPEYRAT (371, 523) : *de... à la tour de... donjonnée de trois pièces*

DUPIN (532) : *de... à trois pommes de pin de...*

DUPLESSIS (478) : *de... à trois couronnes de... soutenues de trois fleurs de lis de... posées deux et un accompagnées de deux palmes de... posées en pal une à dextre et une à senestre et en chef de deux autres de... même posées en sautoir*

E

EYSSERAUD (502) : *d'or à un cœur de gueules à la bordure d'azur chargées de huit besants d'or*

F

FABERT (538) : *de... à un monde de...*

FAULTE (528) : *de... à un arbre de... avec un lion de... brochant sur le tronc à la queue enroulée autour du tronc de l'arbre sur une terrasse de... ; à la bordure de ... chargée aux flancs de six fauilles de... , en chef d'un croissant de... soutenant une croix de ... et en pointe d'une faux de...*

FAVELON (584) : *de... à une plante de fèves de... sur une terrasse de... celle-ci accostée des lettres initiales M et F*

FOUCAUD DE TRUFET (404) : *de... au chevron de... accompagné des lettres I et D et en pointe d'un gland de... ; au chef de ... chargé de trois étoiles de...*

FROMANT (552) : *de... à trois épis de blé...*

G

GALLICHIER (488) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux roses de...et en pointe d'un coq de... couronné et barbé de ...*

GANGUE (387) : *de... à une branche de trois rameaux de..., sur celui du milieu est perché un pigeon (ou une colombe) de...adextré de la lettre initiale M et senestré de la lettre initiale G*

GARAT (armoirie supplémentaire 9) : *d'azur à la cordelière en forme de croix accompagnée de trois étoiles d'argent ; au chef sable chargé d'un croissant d'argent*

GARRACH (519) : *de... à un chevron de... surmonté d'un croissant de... entre deux étoiles de ... et accompagné en pointe d'une montagne de...*

GAVEAU (505) : : *de... à un chevron de... accompagné de trois cœurs de... celui de la pointe sommé d'une croix pattée de...*

GAY (544) : *de... au chevron de... accompagné de trois chausse-trapes de...deux en chef et un en pointe*

GEPECIER (600) : *de... au chevron de... accompagné d'une bourse de ...*

GRANCHANT (504) : *de... à une terrasse de... d'où s'élèvent trois arbres de..., en fasce un croissant de... surmonté d'une coquille de... accompagné à dextre d'un bourdon de pèlerin de... et à senestre d'un crochet (ou un boutoir de maréchal) de... ; en chef les lettres initiales (?) L, I, G, H*

GRANGE (366) : *de... à une grange de... couverte de tuiles rondes de... ; au chef de... chargé d'un croissant de... accosté de deux étoiles de...*

GUITARD Frontont (451) : *de... au chevron de... accompagné en chef de trois étoiles de... et en pointe d'une rose de...*

J

JAYAT (548) : *de... à un chevron de... accompagné en chef d'un croissant de... entre deux étoiles de... et en pointe d'un pigeon (ou geai) de...*

JOHANNAUD (564) : *échiqueté de sable (?) et d'or*

JOUSSENT (567) : *de... à la cordelière entrelacée en forme de croix de... portant sur les bras deux coqs affrontés de...*

JUYÉ (armoiries supplémentaires) : *d'argent à trois fasces de gueules à un lion d'or lampassé et couronné du même et armé de sable brochant*

L

LA BARIERE sieur de (511) : *de... à un vase de ... dans lequel boivent deux oiseaux de proie de..., brochant en pointe sur trois fasces ondées de... et surmonté d'un croissant de...*

LABICHE (498) : *de... à une biche de... passant sur une terrasse de ... accompagnée en chef d'un croissant entre les lettres L et M*

LABROUSSE (615) : *de... à un cœur enflammé de... accompagné des lettres G et B en chef et la lettre B en pointe ; au chef de... chargé d'un croissant de... entre deux étoiles de...*

LABROUSSE (414) : *de... au cœur de... surmonté d'un rameau (ou d'une plume) de... accosté de deux étoiles de... et soutenu d'un croissant de..., aux lettres initiales NBD de... en pointe*

LA CHARLONNIE (362) : *de... à une fasce de... soutenant un chevron de... accompagné de trois étoiles de... et surmontant un autre chevron de... accompagné de trois étoiles de...*

LA FO NCHOISE (550) : *de... à un lion de... armé et lampassé de... ; au chef échiqueté de... et de...*

LA NONAIN DE MONROUX (370) : *de... à une bande de... chargée de trois étoiles de...*

LA TRANCHARDIE (501) : *de... à un arbre de... sur une terrasse de...*

LA TRANCHARDIE près de Chalus (518) : *écartelé : aux 1 et 4, de... à un lion couronné de... ; aux 2 e 3, de... à une tour de... ouverte et donjonnée de trois pièces*

LA TRIMOUILLE (armoiries supplémentaires 8) : *de... à cinq fusées en fasce de...*

LAVANDIER (566) : *de... à une cordelière entrelacée en forme de croix de... dont l'extrémité des branches dextre et senestre est chargée des lettres initiales I et L*

LESCOURS D'ORADOUR-SUR-GLANE (armoiries supplémentaires 12) : *de ... à cinq cotices de...*

LEYMARIE (535) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux mains appaumées de... et en chef d'une foi de...*

LIGOURE (562) : *de... à un chevron de... accompagné en chef des lettres initiales F et L et en pointe d'une étoile de...*

LOUBRAYRIE seigneur de Gombes (armoiries supplémentaires) : *d'azur à trois rochers d'argent mis en fasce celui du milieu sommé d'un arbre tigé et feuillé d'or*

M

MACÉ DE MONTAIGU (armoiries supplémentaires) : *de... à un arbre de... sur une terrasse de ... surmonté de trois croissants d'azur*

MAGRÉ (489) : *de... à un chevron de... accompagné de trois couronnes de feuillage de... deux et un ; au chef de... chargé d'un croissant de... entre deux étoiles de...*

MALHIARD (583) : *de... à un martel de ... posé en pal sur un foyer de flammes de... ; au chef de... à un croissant de... entre deux étoiles de... soutenu d'une divise (ou fasce) haussée de...*

MALLEDENT (461) : *d'azur à deux lions passant de... l'un sur l'autre ; à la bordure de ... chargée de huit dents de... posées trois, deux, deux et une*

MALEFILHE (383) : *de... à un oiseau (ou une colombe) de... tenant dans son bec un rameau feuillé de..., perché sur un mont de sept coupeaux de... et accompagné d'une étoile de...*

MALVERNIE (546) : *de... à l'arbre de ... sur une terrasse de... accompagné des lettres G et M*

MARPIANNAS (568) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'une rose de...*

MARTINAUD (423) : *de... à la lettre M de ... accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe d'un croissant de...*

MARTIN DE LA BASTIDE (armoiries supplémentaires 2) : *de... à une tour de...*

MARTY dit Dessables (617) : *de ... à un chevron de... accompagné en chef de deux roses de... et en pointe d'un canard (ou cygne) de... nageant dans une mare (ou rivière) de...*

MASNADAUD le sieur du (441) : *de... au lion couronné de...*

MEILHAC (431) : *de... à un arbre (ou une tige de millet) de... à trois branches de ...sur une terrasse de... accompagné des lettres I et D*

MEILHAUD (594) : *de... à une colombe de... tenant dans son bec un épi de millet de...*

MEYNARD (491) : 1601 : *de... à une main de...tenant un arc de..., à une fasce en divise haussée de... soutenant un chef de... chargé de... d'un croissant de... accosté des lettres I et M*

MEYVANGES (533) : *de... aux lettres initiales J et M accompagnées en chef d'un croissant de... entre deux étoiles de... et pointe d'une mer de...*

MEYVIÈRES (armoiries supplémentaires) : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles de sable.*

MICHEL Joseph (378) : *de... à trois coquilles de... ; au chef de...chargé de trois coquilles de...*

MICHEL J. (448) : *de... à un lion de... ; au chef de... chargé de trois étoiles de...*

MIDY (571) : *de... à un cœur vidé de... chargé de la lettre initiale M posé sur le pied d'une croix à deux traverses de... sommée d'une étoile à cinq branches de...*

MIRAMBEL (armoiries supplémentaires) : *d'azur à trois miroirs en ovale d'argent*

MONNEYRONT (540) : *de... à un mont de sept coupeaux de... sommé d'un héron de... accompagné en chef de deux étoiles de...*

MONSNIER (armoiries supplémentaires, Pierre et Jean Monsnier 1612) : *de ... à trois poissons de... posés en fasce l'un sur l'autre*

MONTEILH, dict Pacquete (475) : *de... à un arbre (tilleul) de... sur une terrasse de... à une fasce en divise haussée de... soutenant un chef de... chargé de trois étoiles de...*

MOULINIER (517) : *de ... à un moulin à vent de...sur une terrasse de... accosté de deux rameaux de...*

MOULINIER (580) : *de ... à un moulin à vent de...sur une terrasse de... accosté de lettres I et M*

MOUSNIER (420) : *de ... à trois poissons en fasce l'un sur l'autre de...*

N

NADAUD (419) : *de... au chevron de... accompagné en chef d'une étoile de... accostée des lettres initiales M et N et en pointe d'un ballot (?) de...*

NADAUD P. (508) : *de... à l'Enfant-Jésus rayonnant de... dans une crèche entre l'âne et le bœuf à mi-corps de..., surmonté d'une étoile de... aux lettres initiales P et N de... en chef*

NANTIAC (452) : *de ... au chevron de... accompagné en chef de deux croissants de ... et en pointe d'une étoile de...*

NAUGAT J. (418) : *de... aux lettres initiales I et N surmontées d'un quatre de chiffre de...*

NAVIÈRES (375) : *de... à un navire... démâté de... sur une mer de... surmonté de trois épées passées en sautoir la pointe en haut de...*

NEAULME (536) : *de... à un heaume de... surmonté d'une une divise haussée de... soutenant un chef de... chargé de trois étoiles de...*

NICOLLAS P. (363) : *de... à un chevron de... accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'un croissant de... adextré de la lettre P et senestré de la lettre N*

O

OUBUSOUT (436) : *de... à trois étoiles de...*

P

PABOT (581) : *de... à un monde de... sommé d'une croix de... accostée de deux étoiles de... et chargé d'un chevron de... accompagné en chef des lettres initiales I et P et en pointe d'un croissant de...*

PARDONNAUD (557) : *de... au chevron de... accompagné en chef de trois étoiles de... et en pointe d'un croissant de... accosté des lettres initiales N et P*

PAULY (479) : *de... au paon rouant de... sur une terrasse de...*

PECONNET (541) : *de... au chevron de... accompagné de trois colonnes de...*

PÉNICAUD (424) : *de... au pélican de.... dans sa piété sur une terrasse de...*

PETIOT (437) : *de... au chevron de... accompagné de trois oiseaux de... deux en chef et un en pointe*

PEYROCHE (558) : *de à deux lions passants l'un sur l'autre (ou contre-passants) de, à la bordure de ... chargée de huit roses de...*

PICQUET (559) : *de... à un chevron de... accompagné de trois étoiles de..., deux en chef et une en pointe soutenues chacune d'un croissant de ... et accosté des lettres initiales G et P*

PITEU (456) : *de... à une cordelière en forme de croix de... aux lettres initiales I et P chargeant à dextre et à senestre les bras de la croix*

PLANTADIS (armoiries supplémentaires 2) : *de gueules à l'arbre d'or sur une terrasse du même*

PLENASMEYJOUX (614) : *de... à une maison ouverte à trois niveaux de... couverte de tuiles rondes de..., accompagnée en chef des lettres M et D et en pointe de la lettre P*

PORCEPPIC du (386) : *de... à un porc-épic de...*

POULHIOT (516) : *de... au chevron de... surmonté d'une étoile de... et accompagné à dextre d'un rameau de... sommé de la lettre M et à senestre d'un rameau de... sommé de la lettre initiale P et en pointe d'un croissant de...*

POYLEVÉ (364) et 412 : *de... au chevron de... accompagné de trois têtes humaines aux cheveux relevés de... posées, deux en chef et une en pointe*

PROGY (493) : *de... à trois carrés vidés de... posés deux et un ; au chef de... chargé d'un pélican dans sa piété de...*

R

RAYMOND (391) : *de... à un soleil rayonnant de... posé sur un mont de... surmonté d'une étoile de... entre les lettres initiales G et R*

RAYMOND J. (515) : *de... à une montagne de... surmontée d'une ombre de soleil de... accostée des lettres initiales I et R ; au chef de... chargé de trois étoiles de...*

REBIERE (604) : *de... à un canard (ou cygne) de... nageant dans une rivière de... ; au chef de... chargé d'un croissant de... entre deux étoiles de...*

RENAUDIN (576) : *de... à une foi de... vêtu de... posée en fasce et accompagnée en chef d'une lettre initiale R soutenue d'un croissant de...*

REYNAUD (365) : *de... à une couronne ducale (?) de... soutenue de trois étoiles de... une et deux*

REYNIE (513) : *mi-parti : au 1, de... à une aigle bicéphale de... ; au 2, de... à six cœurs de... mis en pal trois et trois*

ROCHECHEOUART (377) et (381) : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces (ou de huit pièces)*

ROCHECHOUART, sieur d'Ambleville (442) : *fascé ondé d'argent et de gueules de dix pièces ; au chef d'argent*

ROFFIGNAC (armoiries supplémentaires) : *d'or au lion de gueules*

ROMANET (430) et (472) : *de... au chevron de... accompagné de trois branches de romarin de...*

ROUCHAUD (545) : *de... à un volcan (ou mont de treize coupeaux) de... enflammé de... et accosté des lettres I et B*

ROUDAUD (569) : *de ... à un chevron de... accompagné en chef des lettres initiales L et R et en pointe d'une roue de...*

ROUGIER (597) : *de... à trois roses de...*

ROUGIER (589) : *de... au chevron de... accompagné de trois roses de...*

RUAUD, prêtre (476) : *de... à l'aigle au vol abaissé de... à la bordure de... chargée de huit besants (ou tourteaux) de...*

S

SALEYS (524) : *de... à l'arbre (ou saule) de... accosté des lettres P et S sur une terrasse de...*

SEMIANAC la maison de (608) : *écartelé : aux 1 et 4, de... à un cor de... enguiché de... accompagné de trois étoiles de ... deux en chef et une en pointe ; aux 3 et 4, burelé de ... et de... ; au chef de Malte*

SIRIEY (460) : *140 de ... à un cerisier de... fruité de... sur une terrasse de... accompagné à dextre de la lettre initiale J et à senestre de la lettre initiale S*

SOUDEILLES (armoiries supplémentaires) : *cinq points d'azur équipolés de quatre points d'argent*

DU SOULIER (armoiries supplémentaires) : *de... au lion de... tenant une épée de... posée en pal la pointe en haut garnie de... accosté de deux gantelets de...*

SUDUYRAUD (510) : *de... à trois hures de sanglier de ...*

T

TEVENY (490) : *de... à un chien passant de... colleté de... à la fasce haussée en divise de... soutenant un chef de... chargé d'un croissant de... entre deux étoiles de...*

TIREBATZ (422) : *de... à une divise (ou fasce) haussée de... accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe d'un lion de... armé et lampassé de... accosté des lettres initiales P et T*

TOURIAUD (565) : *de... au lion passant de... entourant de sa queue un arbre de... sur une terrasse de...*

TOUZAC DE SAINT-ETIENNE (armoiries supplémentaires) : *d'azur au lion d'argent ; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules*

TROUTTIER (526) : *de... au cheval harnaché de... passant sur une terrasse de...*

Y

YVERNAUD (413) : en 1600 E. Yvernaud portait : *de... à un arbre feuillé de... sur une terrasse de ... accompagné des lettres E et Y*

(453) : en 1601 I. Y (vernaud) portait : *de... au chevron de... accompagné en chef des lettres I et Y et en pointe d'une souche sciée et arrachée de...*

TABLE HERALDIQUE DE L'ARMORIAL DE LIMOGES

A

Aigle bicéphale : Reynie (513)

Aigle au vol abaisssé : Ruaud, *prêtre* (476)

Anneau : Cercley (357)

Arbre arraché et renversé les racines sommées d'un croissant accompagné de trois étoiles et des lettres L et V : Veysierre (507)

Arbre issant d'un croissant et sommé d'une étoile : Vygenaud (572)

Arbre sur une terrasse : Berger (482), Duboys (392), La Tranchardie (501), Monteilh dit Pacquete (475), Plantadis (armoiries supplémentaires 3)

Arbre sur une terrasse accompagné des lettres P et S : Saleys (524)

Arbre sur une terrasse avec un lion brochant entourant le tronc de sa queue : Faulte (528), Touriaud (565)

Arbre fruité sur une terrasse (cerisier) accompagné des lettres I et S : Siriey (460)

Arbre sur une terrasse accompagné :

de trois croissants en chef : Macé de Montaigu (armoiries supplémentaires)

des lettres E et Y : Yvernaud (413)

des lettres G et M : Malevernie (546)

des lettres I et D : Meilhac (431)

Arbres sur une terrasse (3) : Audonyl (613), Beaufort (395), Deschamps *Maurice* (393), de Granchant (504)

Arbre accompagné des lettres A et B : Buseyrout (359)

Arbre sommant un rocher en fasce : Gombes (Armoiries supplémentaires)

Arbuste à trois branches, celle du milieu chargée d'un oiseau accompagné des lettres M et G : Gangue (387)

Arc : Ardict, *boulangier* (385)

Arc tenu par une main : Meynard (491)

B

Bague munie d'un chaton tenue par deux mains : Boutineu *Tomas* (570)

Bande accompagnée de :

trois coquilles : Crouzillie (368)

d'une mer, d'une étoile et des lettres F et D : Anonyme (444)

Bandé chargée de trois étoiles : La Nonain de Monroux (370)

Bandé chargée d'une étoile et accompagnée de deux autres étoiles : Chauveron (armoiries supplémentaires 10)

Bandé chargée de trois étoiles et accompagnée de deux mains appaumées : Douhet (466)

Bâtons écotés posés en pal (3) : Bailhot (574)

Besant : Cibot *chanoine* (561)

Besant surmontant un croissant : Alesme (425)

Besants (8) : Eysseraud (502), Ruaud, *prêtre* (476)

Biche sur une terrasse accompagnée en chef d'un croissant accosté des lettres M et L : Labiche (498)

Bonnets (3) : Bonnet Gaultier (373)

Bordure chargée de :

six besants (ou tourteaux) : Des Pousses (553)

six fauilles, une faux et un croissant sommé d'une croix : Faulte (528)

huit besants : Eysseraud (502), Ruaud, *prêtre* (476)

huit dents : Malledant (461)

huit fermaux : Duboys (392)

huit roses : Peyroche (558)

Bordure componée : Anonyme ? (armoiries supplémentaires)

Bordure engrêlée : Anonyme (409)

Bourdon de pèlerin : Bardon (484), de Granchant (504)

Bourdons de pèlerin (3) : Anonyme (520)

Bourse : Gibecier (600)

Botte sur laquelle est perché un corbeau : Croche (471)

Branches en redorte (2) : Boysse Auguste (360)

Branches de romarin (3) : Romanet (430)

Buisson : Massit (500)

Burelles (7) chargées de deux étoiles et d'un croissant : Lespinas (armoiries supplémentaires)

C

Calice accosté de deux cygnes affrontés buvant : Veyrier (369)

Carrés posés deux et un : Progy (493)

Cep de vigne feuillé et fruité : Vity dit La Plante (618)

Cerf la tête tournée à dextre et accompagné des lettres I et C : Chabrou (592)

Chausse-trapes (3) : Gay

Chef : Bayard (447), Douhet (466), Rochechouart d'Ambleville (442)

Chef chargé de :

un croissant : Garat (armoiries supplémentaires 9), Roulhat (534)

un croissant accosté de deux étoiles : Buseyrout (359), Grange (366), Celière (432), Labrousse (615), Rebierre (604), Teveny (490)

un croissant entre les lettres I et M : Meynard (491)

un pélican : Progy (493)

un soleil : Cibot *avocat* (372), Beaubreuil (382)

deux étoiles : Tirebatz (422)

deux étoiles et d'un croissant : Grange (366), Magré (489)

deux coquilles et d'un croissant : Vallade (402)

deux lettres I et D : Demay (496)

trois coquilles : Michel (378)

trois étoiles : Alesme (425), Beaufort (395), Foucaud de Truffet (404), Michel J. (448), du Monteilh dict Pacquete (405), Neaulme (536), Raymond *J.* (515), Touzac de Saint-Etienne (armoiries supplémentaires)

trois fleurs de lis : Cercley (357), Vidaud (585)

Chef échiqueté : de La Fonchoisse (550)

Cheval harnaché passant sur une terrasse : Trouttier *J.* (526)

Chevron accompagné de meubles identiques :

trois branches de romarin : Romanet (430)

trois bonnets : Bonnet *Gaultier* (373)

trois coeurs celui de la pointe sommé d'une croix : Gaveau, *conseiller* (505)

trois colonnes : Peconnet (541)

trois couronnes de feuillage : Magré (489)

trois étoiles : La Charlonne (362), Meyvières (armoiries supplémentaires)

trois losanges : Cibot *chanoine* (436)

trois oiseaux : Petiot (437)

trois pipes en pal le fourneau en bas : Biays (577)

trois poires : Peret *Jean* (Armoiries supplémentaires 8)

trois roses : Rougier (589)

trois têtes hirsutes : Poylevé (364),

Chevron accompagné de meubles différents :

un arbre en pointe et en chef d'une étoile entre deux houlettes de berger : Berger (482)

un bourdon de pèlerin et deux étoiles : Bardon (484)

une bourse et les lettres C et G : Gibecier (600)

un cœur percé de trois trous et les lettres P et C : Combe *Pierre* (426),

un cœur percé de trois trous et les lettres B et C : Combe (610)

un croissant, un arc et les lettres G, A et D : Ardict *boulangier* (385)

un croissant et des lettres I et B : Brugeyron (587)

une croix de saint André et des lettres L et A : André (446)

une étoile et les lettres I et B : Bardinet (367)

une étoile entre les lettres M et N et un ballot : Nadaud (419)

un gland et des lettres I et D : Foucaud de Truffet (404)

un mont de dix coupeaux, un croissant et deux étoiles : Gavrach (519)

un pot et les lettres A et C : Cibot A. (416)

une souche sciée et arrachée et les lettres I et Y : Anonyme (Yvernaud ?) (453)

deux croissants et une étoile : Nantiac (452)

deux étoiles et un croissant : Malhiard (583)

deux étoiles, lettres P et N et un croissant : Nicollas (363)

deux étoiles, un croissant et un clou : du Cloup (462)

deux étoiles et un geai (ou oiseau) : Jayat (548)

deux étoiles et une rose : Marpiannas (568)

deux lettres F et L et d'une étoile : Ligoure (562)

deux lettres F et V et d'un cep de vigne feuillé et fruité : Vity dit La Plante (618)

deux lettres L et R et une roue : Roudaud (569)

deux losanges et d'un besant : Cibot *chanoine* (561)

deux mains appaumées et d'une foi : Leymarrie (435)

deux rameaux et une tête de licorne : Demay (495), Demay (602)

deux rameaux, un croissant, une étoiles et des lettres M et P : Poulhiot (516)

deux roses et un cœur : Delors (601)

deux roses et un coq : Gallichier (488)

deux roses et un cygne nageant sur une rivière : Marty dit Dessables (617)

deux yeux et un oiseau : Beaubreuil (382)

trois croissants sommés chacun d'une étoile et des lettres G et P : Picquet (559)

trois étoiles et un croissant : Mouveyl (496)

trois étoiles, un croissant et des lettres N et P : Pondonnaud (557)

trois étoiles et d'un pot : Cibot *avocat* (372)

trois étoiles et une rose : Guitard Frontont (451)

trois lettres L, M et B, d'un buisson et d'un croissant : Massit (500)

trois lettres M, B et R : Bureau (357)

Chevron chargeant un monde et accompagné des lettres I et P et d'un croissant : Pabot

Chevrons (2) : Anonyme (armoiries supplémentaires)

Chevrons (2) l'un soutenu par une fasce, l'autre soutenant cette fasce, accompagnés chacun par trois étoiles : La Charlondie (362)

Chien barbet : Barbon de Belat (384)

Chien passant colleté : Teveny (490)

Chien debout conduisant une herse tirée par deux vaches : Varachaud (434)

Chiens dansants affrontés (2) accompagnés d'une étoile et d'une clé : Dubouchey (560)

Chiens passant l'un sur l'autre (2) : Dubouchey (477)

Ciseaux de tailleurs ouverts accompagnés en chef d'une couronne et en pointe d'un croissant : Anonyme (391)

Clé : Dubouchey (560)

Clou : du Cloup (462)

Cœur : Delors (601), Eysseraud (502)

Cœur percé de trois trous : Combe *Pierre* (426), Combe (610)

Cœur sommé d'un plumet :

accompagné des lettres G, D et B : Labrousse (615)

soutenu d'un croissant et accompagné de deux étoiles et des lettres entrelacées NBD : Labrousse (414)

Cœur tenu par le bec par deux cygnes affrontés : Barde (459)

Cœur vidé chargé des lettres P, C et A : Crouchaud (433)

Cœur vidé chargé de la lettre M et d'où sort une croix à deux traverses sommée d'une étoile : Midy (571)

Cœurs (3) celui de la pointe sommé d'une croix : Gaveau *conseiller* (504)

Cœurs (6) en pal, trois et trois : Reynie (513)

Colombe tenant un rameau d'olivier, accompagnée des lettres N et B et d'un croissant : Bougraud (575)

Colonnes (3) : Peconnet (541)

Coq : Gallichier (488)

Coqs couronnés (2) sommant des lettres M et I : Joussent (567)

Coquille : de Granchant (504)

Coquilles (2) : Vallade (403)

Coquilles (3) : Crouzillie (368),

Coquilles (6) : Michel (378)

Cor de chasse accompagné de trois étoiles aux 1 et 4 d'un écartelé : Semianac (608)

Cor de chasse sommé de deux palmes et accompagné de trois étoiles : Dubreilhe (554)

Cordelière en forme de croix accompagnée :

d'un croissant et des lettres M et B : Bonabrit (390)

d'un croissant et des lettres G et B : Baud (596)

d'un croissant et des lettres P et B : Braud (619)

des lettres I et C : Cabas (411)

des lettres I et L : Lavandier (566)

des lettres I et P : Piteu (456)

des lettres K, C et B et de deux étoiles : Chambouran (506)

des lettres M et I sommées chacune d'un coq couronné : Joussent

de trois étoiles : Garat (armoiries supplémentaires 9)

Corbeau perché sur une botte : Croche (471)

Cotices (5) : Lescours d'Oradour-sur-Glane (armoiries supplémentaires 12)

Couronne accompagnant des ciseaux ouverts de tailleur : Anonyme (591)

Couronne sommant une épée la pointe en haut : Belat (388)

Couronne surmontant trois étoiles : Reynaud (365)

Couronne accompagnée de trois fleurs de lis et surmontée en chef de deux autres couronnes sommées chacune d'une palme : Duplessis (478)

Croissant : Anonyme (520), Anonyme (591), Ardict *boulangier* (385), Barbon de Belat (384), Baud (596), Bonabrit (390), Bougraud (575), Boutineu *Tomas* (570), Braud (619), Brugeyron (587), Celière (432), du Clou (462), Garat (armoiries supplémentaires 9), Gavrach (519), de Granchant (504), Grange (366), La Bariere (510), Labiche (498), Labrousse (615), Lespinas (armoiries supplémentaires), Magré (489), Malhiard (583), Martinaud (423), Massiit (500), Meyvanges (533), Mouveyl (495), Nicollas (363), Pabot (581), Pardonnaud (557), Poulhiot (516), Rebierre (604), Renaudin (576), Teveny (491), Vallade (403), Vézy du Pouget 6), Vygenaud (572)

Croissant accompagné de trois étoiles : de Voyon (armoiries supplémentaires)

Croissant sommant un arbre arraché et renversé et accompagné de trois étoiles et des lettres L et V : Veysierre (507)

Croissant sommé d'une croix : Faulte (528)

Croissant soutenant un cœur : Labrousse (414)

Croissant surmonté d'un besant : Alesme (425)

Croissants (2) : Chanabières (470), Nantiac (452),

Croissants (3) : Macé de Montaigu (armoiries supplémentaires)

Croissants (3) sommés chacun d'une étoile : Picquet (559)

Croix cantonnée de trois fleurs sur un rameau aux 1 et 4 et d'un lion aux 2 et 3 : Dilhou *Jehan* (421)

Croix de saint André : André (446)

Croix sommant un croissant sur bordure : Faullte (528)

Croix à deux traverses sortant d'un cœur vidé et sommée d'une étoile : Midy (571)

Cygne nageant sur une rivière : Marty dit Dessables (617), Rebierre (604)

Cygnes affrontés (2) :

buvant dans un calice : Veyrier (369)

tenant un cœur par le bec : Bardre (459)

D

Daim passant accompagné des lettres I et A et brochant sur trois arbres : Audonyl (613)

Dents sur bordure (8) : Malledant (461)

Dextrochère sortant d'une nuée et tenant une épée la pointe en haut surmontée d'une couronne : Belat (388)

Divise haussée soutenant un chef : Neaulme (536), Malhiard (583)

E

Ecartelé : Anonyme ou Baumès (armoiries supplémentaires), La Tranchardie (518), Semianac (608)

Echiqueté : Johannaud (564)

Edicule posé sur trois pieds d'où sort un robinet et accompagné des lettres I et C : Chambinaud (398)

Enfant-Jésus rayonnant assis dans une crèche, accompagné d'une tête d'âne et d'une autre de bœuf, surmonté d'une étoile et des lettres P et N : Nadaud (508)

Epée la pointe en haut tenue par un dextrochère, accompagnée des lettres P et B et sommée d'une couronne : Belat (388)

Epées (3) en pal et en sautoir les pointes en haut surmontant un navire démâté : Navières (375)

Epis (3) accompagnant une fontaine à deux bassins : Vallade

Epis de blé (3) : Fromant (552)

Epis de seigle (3) : Celière (432)

Etoile : Anonyme (444), Berger (482), Boysse (360), Bardinet (367), Duboucheys (560), Ligoure (562), Malefilhe (383), Midy (571), Nadaud (419), Nadaud (508), Nantiac (542), Poulhiet (516), Vézy du Pouget (armoiries supplémentaires 6), Vygenaud (572)

Etoiles (2) : Barbon de Belat (384), Bardon (484), Celière (432), Chambouran (506), du Cloup (462), Delavault (428), Gavrach (519), Grange (366), Jayat (548), Labrousse (414), Labrousse (615), Lespinas (armoiries supplémentaires), Magré (489), Malhiard (583), Marpiannas (568), Martinaud (423), Meyvanges (533), Monneyront (540), Nicollas (363), Pabot (581), Rebierre (604), Teveny (491), Tirebatz (422)

Etoiles (3) : Alesme (425), Ardent *prêtre* (380), Aubusson de Bourganeuf (469), Bailhot (574), Beaufort (395), Chauveron armoiries supplémentaires 10), Cibot *avocat* (372), Douhet (466), Dubreilhe (554), Foucaud de Truffet (404), Garat (armoiries supplémentaires 9), Guitard *Frontont* (451), La Nonain de Monroux (370), Meyvières (armoiries supplémentaires), Michel J. (448), Monteilh dict Pacquête (475), Mouveyl (496), Oubusout (436), Pardonnaud (557), Picquet (559), Raymond J. (515), Reynaud (365), Roulhat (534), Semianac (608), Touzac de Saint-Etienne (armoiries supplémentaires), Villoutreys (494), de Voyon (armoiries supplémentaires)

Etoiles (6) : La Charlonne (362),

Etoile accompagnée des lettres G et R : Raymond (391)

F

Fasce accompagnée :

d'un croissant entre deux étoiles et d'un chien barbet : Barbon de Belat (384)

d'un oiseau perché et d'une cordelière en forme de croix : Cabas (411)

trois étoiles et de trois bâtons écotés posés en pal : Bailhot (574)

Fasce chargée de trois losanges et accompagnée d'une étoile et d'un croissant : Vézy du Pouget (armoiries supplémentaires 6)

Fasce haussée soutenant un chef chargé :

des lettres I et D : Demay (495)

trois fleurs de lis : Vidaud (585)

Fasce haussée soutenant un chef et accompagnée en pointe de :

un arbre sur une terrasse : Monteilh dict Pacquête (475)

une main tenant un arc : Meynard (491)

chien passant colleté : Teveny (490)

un lion : Tirebatz (422)

un croissant surmonté d'un besant : Alesme (425)

trois épis de seigle : Celière (432)

Fascé de dix pièces aux 2 et 3 d'une écartelé : Semianac (608)

Fasces ondées (3) en pointe : La Bariere (510)

Fascé-ondé de six pièces : Rochechouart (377)

Fascé-ondé de huit pièces : Rochechouart (381)

Fascé-ondé de dix pièces : Rochechouart d'Ambleville (442)

Fasces (2) : Anonyme ou Baumès (armoiries supplémentaires)

Fasces (3) chargée d'un lion couronné : Juyé (armoiries supplémentaires)

Fasce soutenant un chevron et soutenue par un autre chevron : La Charlonne (362)

Faucilles (6) sur bordure : Faulte (528)

Faux sur bordure : Faulte (528)

Fermaux (8) sur bordure : Duboys (392)

Fèves (plant fruité de) sur une terrasse accompagné des lettres M et F: Favelon ((584) :

Fleur de lis : Des Pousses (553)

Fleurs de lis (2) accompagnées de deux tours : Anonyme (armoiries supplémentaires 1)

Fleurs de lis (3) : Duplessis (478), Vidaud (585)

Foi : Leymarie (435)

Foi surmontée d'un croissant et de la lettre R : Reanaudin (576)

Fontaine à deux bassins accompagnée de trois épis : Vallade (403)

Foyer de flammes soutenant un marteau : Malhiard (583)

Fusées en fasce (5) : La Tremouille (armoiries supplémentaires 7)

G

Gantelets (2) accostant un lion tenant une épée en pal : du Soulier

Gland : Foucaud de Truffet (404)

Grange couverte de tuiles canal : Grange (367),

H

Heaume fermé taré de profil : Neaulme (436)

Héron posé sur un mont de sept coupeaux et accompagné de deux étoiles : Monneyront (340)

Herse conduite par un chien debout et tirée par deux vaches : Varachaud (434)

Houlettes de berger (2) : Berger (482)

L

Lettres : A et B : Buseyrout (359), **A et C** : Cibot A. (416), **B et C** : Combe (610), **Cet G** : Gibecier (600), **D** : Doueyney (408), **E et Y** : Yvernaud (413), **F et D** : Anonyme (444), **F et L** : Ligoure (562), **F et V** : Vity dit La Plante (618), **GAD** : Ardict *boulangier* (385), **G et B** : Baud (596), **G, D et B** : Labrousse (615), **G et M** : Malevernie (546), **G et P** : Picquet (559), **G et R** : Raymond (391), **I et A** : Audonyl (613), **I et B** : Bardinet (367), Brugeyron (587), **I et C** : Cabas (411), Chabrou (592), Chambinaud (398), **I et D** : Foucaud de Truffet (404), Meilhac (431), Demay (495), **I et L** : Lavandier (566), **I et M** : Meynard (491), **I et N** : Naugat J. (418), **I et P** : Piteu (456), Pabot (581), **I et R** : Raymond J. (513), Rouchaud (545), **I et S** : Siriey (460), **I et Y** : Anonyme (433), **K, Cet B** : Chambouran (506), **L et A** : André (446), **L et B** : Boysse (360), **L et C** : Charles (449), **L, I, G et H** : de Granchant (504), **L, M et B** : Massit (500), **L et R** : Roudaud (569), **L et V** : Veysierre (505), **M et B** : Bonabrit, **M, B et R** : Bureau (457), **M et F** : Favelon (584), **M et G** : Gangue (387), **M et L** : Labiche (498), **M et N** : Nadaud (419), **M et P** : Pouliot (516), **N et B** : Bougraud (575), **NBD entrelacées** : Labrousse (414), **P et B** : Braud (619), **P et C** : Combe *Pierre* (426), **P et N** : Nicollas (362), Nadaud (508), **P et S** : Saleys (524), **P et T** : Tirebatz (422), **P, V et D** : Delavault (428), **R** : Renaudin, (576), **S et S** : Chanabières (470), **T et N** : Boutineu *Tomas* (570)

Lettres L brochant une lettre M accompagnées en chef d'un croissant accosté de deux étoiles et en pointe d'une mer : Meyvanges (533)

Lettres M chargeant un cœur vidé : Midy (571)

Lettres M, D, P : Plenasmeyjoux (614)

Lettres M et I entrelacées et accompagnées de deux étoiles et d'un croissant : Martinaud (423),

Lettres M et I sommées chacune d'un coq couronné : Joussent (567)

Lettres P, C et A chargeant un cœur vidé : Crouchaud (433)

Lion : Anonyme (armoiries supplémentaires 5), Michel J. (448), de La Fonchoisse (550), Roffignac (armoiries supplémentaires), Touzac de Saint-Etienne (armoiries supplémentaires), Vidaud (585)

Lion au 2 d'un parti : Châteauneuf (555)

Lion brochant sur le tronc d'un arbre et l'entourant de sa queue : Faulte (328), Touriaud (565),

Lion aux 2 et 3 : Dilhou *Jehan* (421)

Lion accompagné :

de deux gantelets : du Soulier (armoiries supplémentaires)

de huit étoiles : Anonyme ou Baumès (armoiries supplémentaires)

de huit trèfles en orle : Couvin (410)

des lettres L et C : Charles (449)

des lettres P et T : Tirebatz (422)

Lion contourné : Chanabières (470)

Lion couronné : Coustin du Masnadaud (441), Juyé (armoiries supplémentaires)

Lion couronné aux 1 et 4 d'un écartelé : La Tranchardie (518)

Lion couronné brochant sur le tronc d'un arbre et l'entourant de sa queue : Vygenaud (572)

Lion tenant une épée : du Soulier (armories supplémentaires)

Lions (2) : La Gardelle (556)

Lions passants l'un sur l'autre (2) : Peyroche (558)

Lions passant l'un sur l'autre (2) au 1 d'un parti : Châteauneuf (555)

Lions passants l'un sur l'autre (3) : Malledant (461)

Losanges (2) : Cibot *chanoine* (561)

Losanges (3) : Cibot *chanoine* (436)

Losanges (3) chargeant une fasce : Vézy du Pouget (armoiries supplémentaires 6)

M

Main tenant un arc : Meynard (491)

Main en fasce appaumée et chargée d'un œil : Anonyme (586)

Mains (2) tenant une bague munie d'un chaton et accompagnée des lettres T et B et d'un croissant : Boutineu *Tomas* (570)

Mains appaumées (2) : Leymarie (435)

Mains appaumées (2) accompagnant une bande : Douhet (466)

Maison à trois niveaux couverte de tuiles canal et accompagnée des lettres M, D et P : Plenasmeyjoux (614)

Marteau posé sur un foyer de flammes : Malhiard (583)

Mi-parti : Reynie (513)

Mer : Anonyme (444), Dumas (402), Meyvanges (533), Navières (375)

Miroirs (3) : Mirambel (armoiries supplémentaires)

Monde sommé d'une croix haute : Fabert (538)

Monde sommé d'une croix haute chargée d'un chevron accompagné des lettres I et P et d'un croissant : Pabot (581)

Mont de sept coupeaux surmonté d'un oiseau : Malefilhe *Louis* (383)

Mont de sept coupeaux sommé d'un héron : Monneyront (540)

Mont de dix coupeaux : Gavrach (519)

Mont de dix coupeaux chargé d'un soleil : Raymond (391)

Mont de treize coupeaux d'où sortent des flammes et accompagné des lettres I et R : Rouchaud (545)

Montagne surmontée d'une ombre de soleil accostée des lettres I et R : Raymond *J.* (515)

Moulin sur une terrasse accompagné de deux rameaux : Moulinier (517)

Mur crénelé en pointe : Anonyme (armoiries supplémentaires 1)

N

Navire démâté sur une mer : Navières (375)

Navire sur une mer : Dumas (402)

Nuée d'où sort un dextrochère tenant une épée la pointe en haut : Belat (388)

O

Œil chargeant une main appaumée posée en fasce : Anonyme (586)

Oiseau : Beaubreuil (382)

Oiseau (ou geai) : Jayat (548)

Oiseau accompagné des lettres M et G perché sur un arbuste à trois branches : Gangue (387)

Oiseau sur un mont de sept coupeaux tenant dans son bec une branche d'olivier : Malefilhe *Louis* (383)

Oiseau perché sur une fasce : Cabas (411)

Oiseau tenant dans son bec :

un rameau (ou une verge) : Verges (539)

un épi de millet : Meilhaud (592)

Oiseaux (2) tirant chacun un rayon d'un soleil : Chanabières (470)

Oiseaux de proie (2) affrontés et buvant dans un vase : La Bariere (510)

Oiseaux (3) accompagnant un chevron : Petiot (437)

Ombre de soleil surmontant une montagne : Raymond *J.* (515)

P

Paon rouant sur une terrasse : Pauly (479)

Palmes (2) sommant un cor de chasse : Dubreilhe (554)

Palmes (3) : Anonyme ou Baumès (armoiries supplémentaires)

Palmes (4) : deux en pointe accompagnant trois fleurs de lis et deux autres en chef sommant chacune une couronne : Duplessis (478)

Palmier arraché : Anonyme (409)

Parti : Châteauneuf (555)

Pipes (3) en pal le fourneau en bas : Biays (577)

Pélican sur un chef : Progy (493)

Pélican dans piété sur une terrasse : Anonyme (586) : Pénicaud *N.* (424)

Plant de fèves fruité sur une terrasse accompagné des lettres M et F : Favelon (584)

Plumet sommant un cœur : Labrousse (414), Labrousse (615)

Points équipollés (cinq d'azur, quatre d'argent) : Soudeilles (armes supplémentaires)

Poires (3) : Peret *Jean* (armoiries supplémentaires 8)

Poissons (3) posés l'un sur l'autre : Pierre et Jean Monsnier 1261 (armes supplémentaires), Mousnier (420)

Pommes de pin (3) : Dupin

Porc-épic sur une terrasse : du Por eppic (386)

Pot ou ciboire : Cibot *avocat* (372)

Q

Quatre de chiffre :

sommant la lettre D : Doueyney (408)

sommant un cœur vidé et chargé des lettres P, C et A : Crouchaud (433)

accompagné des lettres I et N en pointe : Naugat *J.* (418)

R

Rameau (ou verge) tenue par le bec d'un oiseau : Verges (539)

Rameau d'olivier tenu par une colombe : Bougraud (575)

Rameaux (2) accompagnant un chevron : Demay (495), Poulhiet (516)

Rameaux (2) accompagnant un moulin : Moulinier (517)

Rameau fleuri de trois fleurs aux 1 et 4 : Dilhou Jehan (421)

Rivière sur laquelle nage un cygne : Marty dit Dessables (617), Rebierre (604)

Robinet sortant d'un édicule posé sur trois pieds accompagné des lettres I et C : Chambinaud (398)

Rochers (3) mis en fasce, celui du milieu sommé d'un arbre : Gombes (armoiries supplémentaires)

Rose : Guitard Frontont (451), Marpiannas (568)

Roses (2) : Delors (601), Gallichier (488), Marty dit Dessables (617)

Roses (3) : Rougier (589), Rougier (597)

Roses (8) sur bordure : Peyroche (558)

Roue : Roudaud (569)

S

Semé de fleurs de lis : Anonyme ? (armoiries supplémentaires)

Serpe la pointe en haut accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe des lettres P, V, D : Delavault *Pierre* (428)

Soleil : Bouchau(450)

Soleil accompagné de trois étoiles : Ardent, *prêtre* (380)

Soleil posé sur un mont de dix coupeaux surmonté d'une étoile : Raymond (391)

Soleil tenu par ses rayons par deux oiseaux et accompagné par deux croissants, un lion contourné et deux lettres S : de Chanabières (470)

Soleil sur chef : Beaubreuil (382), Cibot *avocat* (372),

Souche arrachée : Anonyme (433)

Sur le tout (deux fasces) : Anonyme ou Baumès (armoiries supplémentaires)

T

Tête d'âne : Nadaud (508)

Tête de bœuf : Nadaud (508)

Têtes d'hommes hirsutes accompagnant un chevron (3) : Poylevé (364)

Tête de licorne accompagnant un chevron : Demay (495)

Têtes de sangliers (3) : Suduyraud (510)

Tour : Martin de La Bastide (armoiries supplémentaires 4)

Tour accompagnant un lion : du Soulier (armoiries supplémentaires)

Tour donjonnée de trois pièces : Châteauneuf *Amaric* (armoiries supplémentaires 11), Dupeyrat (371)

Tour donjonnée de trois pièces aux 2 et 3 d'un écartelé : La Tranchardie (518)

Tour ouverte et crénelée accompagnée en chef de trois étoiles : Villoutreys (494)

Tours (2) accompagnées de deux fleurs de lis : Anonyme (armoiries supplémentaires 1)

Trèfles en orle (8) : Couvin

V

Vair ou vairé : Bayard (447)

Vaches (2) tirant une herse conduite par un chien debout : Varachaude (434)

Vase dans lequel boivent deux oiseaux de proie affrontés : La Bariere (510)

Vigne arrachée feuillée et fruitée : Vignaud (468)

Y

Yeux (2) : Beaubreuil (382)

FAC-SIMILÉ PARTIEL DE “L’ARMORIAL DE LIMOGES“**(page de couverture et armoiries n° 357 à 474)**

ANNEXE IV

PHOTOGRAPHIE D'ARMOIRIES LIMOUSINES

- 1. EPOQUE MEDIEVALE (XIII^e – XVI^e SIECLE)**
- 2. EPOQUE MODERNE (XVI^e – XVIII^e SIECLE)**
- 3. EPOQUE CONTEMPORAINE (XIX^e – XXI^e SIECLE)**

1. EPOQUE MEDIEVALE (XIII^e – XVI^e SIECLE)

2. EPOQUE MODERNE (XVI^e – XVIII^e SIECLE)

3. EPOQUE CONTEMPORAINE (XIX^e – XXI^e SIECLE)